

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Quel est l'impact de la pandémie du Covid 19 sur la circulation du care au sein des familles transnationales en Belgique ?

Auteur : Pauline Bouquelle

Promoteur(s) : Laura Merla

Lecteur(s) : Asuncion Fresnoza

Année académique 2023-2024

Master en sociologie

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiant.es en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Avant-propos

De nombreuses personnes ont permis que ce mémoire voie le jour et m'ont soutenue dans la rédaction de celui-ci.

Tout d'abord, je souhaite remercier ma promotrice, Laura Merla, pour sa disponibilité, sa patience, sa bienveillance et ses encouragements continus sans me hâter malgré les moments où j'étais moi-même découragée. Merci d'avoir été toujours présente dans les moments de doutes et de m'avoir félicitée à chaque étape accomplie. Je remercie également ma lectrice, Asuncion Fresnoza, pour le temps et l'attention qu'elle accordera à ce mémoire.

Une recherche sur les familles transnationales n'est rien sans ces dernières, je tiens donc à remercier mes dix intervenants pour le temps qu'ils m'ont accordé et le partage de leurs parcours.

Ensuite, je remercie ma famille, mes parents, mon mari et ma sœur, ainsi que mes amis pour leur soutien tout au long de mes études et surtout lors de la rédaction de ce mémoire. Je remercie également ma collègue à l'ONE, Christine Godesar, sociologue également, qui a effectué une relecture de ce mémoire.

Enfin, je souhaite remercier plus particulièrement deux personnes chères à mon cœur. D'une part, mon mari, qui m'a soutenue tout au long de ce master et qui a suivi avec attention chaque étape de la rédaction de ce mémoire. D'autre part, ma maman, Sylvie Anzalone, qui m'a encouragée, motivée, conseillée, relue, et qui, étant elle-même sociologue et passionnée par les relations sociales entre êtres humains, m'a donné envie de faire ces études riches et passionnantes.

Table des matières

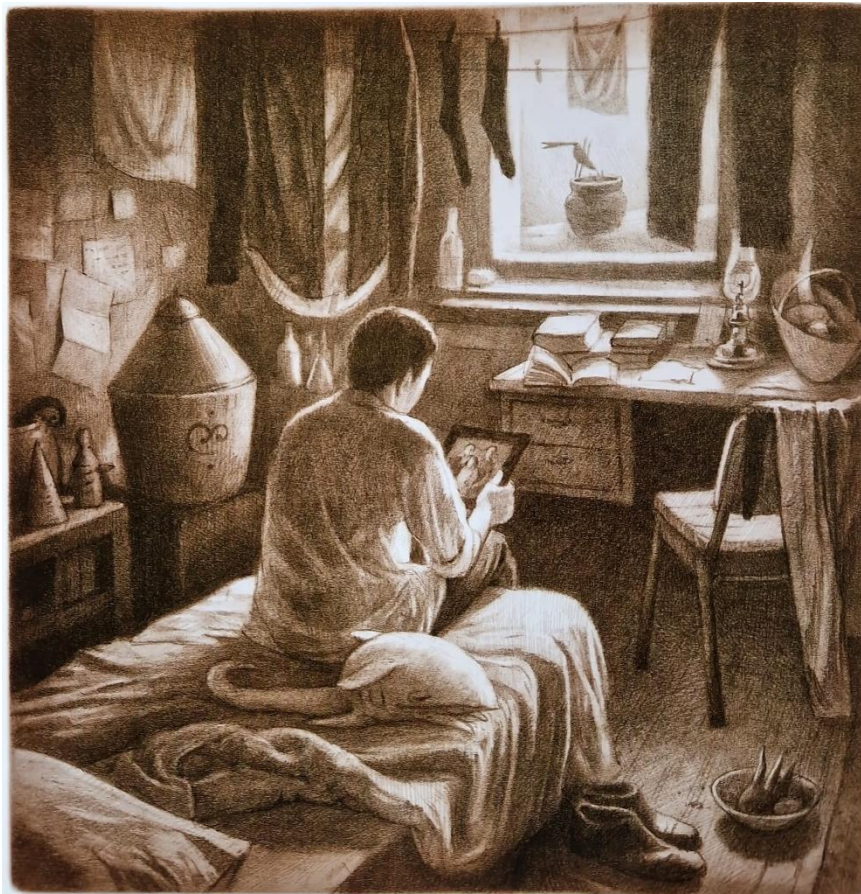
Déclaration de déontologie	2
Avant-propos.....	3
Table des matières.....	4
Introduction	7
I. Méthodologie	9
II. Portraits des intervenants.....	13
III. Concepts et contextualisation.....	19
1. La famille transnationale.....	19
2. Prendre soin à distance	28
▪ 2.1 Le care	28
▪ 2.2 La circulation du care.....	33
▪ 2.3 Les TIC	37
▪ 2.4 L’impact des normes légales du pays d’accueil.....	39
IV. Ma question de recherche	46
V. Le Covid-19	49
1. Contexte mondial	49
2. Contexte belge.....	50
VI. Résultats.....	53
1. Circulation du care initiale	53
▪ 1.1 Soutien émotionnel et pratique.....	54
1.1.1 Routine de communication	54
1.1.2 Visites de soutien	57
▪ 1.2 Soutien financier	59
1.2.1 Aide financière régulière.....	59
1.2.2 Aide financière ponctuelle	60
2. Circulation du care durant la pandémie	62
▪ 2.1 La fermeture des frontières	62
▪ 2.2 La maladie et autres urgences	65
▪ 2.3 Les besoins de la famille au pays d’origine et au pays d’accueil.....	68
2.3.1 Perte de travail et besoins financiers.....	69
2.3.2 Besoins émotionnels	72
2.3.3 Besoins spirituels	74

2.3.4 Ressources et besoins manquants.....	74
3. Circulation du care actuelle.....	77
▪ 3.1 Soutien émotionnel et pratique.....	77
▪ 3.2 Soutien financier	80
VII. Conclusion.....	82
VIII. Bibliographie.....	85
Annexes.....	90
1. Guide d'entretien.....	90
2. Retranscriptions des entretiens.....	92



« Avant cette pandémie, nous, sans-papiers, vivions déjà chaque jour dans la peur et les difficultés. Nous travaillions au noir pour gagner de quoi vivre avec nos familles et nos enfants. Une situation d'exploitation que nous dénoncions pourtant. Depuis l'annonce du confinement, tous les secteurs sont fermés et il n'y a presque plus de travail. Du jour au lendemain, nous nous retrouvons sans aucun revenu et aucune aide pour subvenir à nos besoins de base. Nous n'avons pas accès aux soins de santé, nous ne pouvons plus acheter à manger ou payer notre loyer. Malgré ces difficultés, nous respectons toutes les règles de confinement fixées par l'État belge. Abandonnés par ce système, nous lançons aujourd'hui ce cri de l'injustice qui nous tue. Plus que le coronavirus, c'est surtout cette politique migratoire qui nous condamne à l'agonie. Hommes, femmes, enfants, jeunes et âgés, malades... Nous sommes les oubliés de cette crise et nous mourons à petit feu ! Nous sommes des citoyens et revendiquons nos droits. Nous sortons malgré tous les risques, pour lancer un cri à l'humanité entière, un cri à la justice. »

Communiqué lu à voix haute lors de la « manifestation éclair » des sans-papiers le 20 avril 2020 devant la Tour des Finances à Bruxelles (Biard et al., 2020, p.41).



Tan, S. (2007). *The arrival*.

Introduction

L'un des événements le plus marquant de cette dernière décennie est sans aucun doute la pandémie du Covid 19. Elle a complètement bouleversé notre quotidien et notre façon de vivre et ce, dans le monde entier. À partir de fin 2019 et surtout en 2020, la majorité des pays ont fermé leurs frontières et de nombreuses personnes étaient confinées chez elles durant plusieurs semaines, ne pouvant plus du tout sortir sous peine de se faire contrôler, une situation qui n'était plus survenue depuis plusieurs dizaines d'années dans le monde occidental et que la majorité d'entre nous n'avait d'ailleurs jamais connue auparavant.

Dans ce contexte de « distanciation sociale », nous avons dû nous adapter et apprendre à communiquer et à garder contact avec nos proches malgré la distance. Ces nouveaux modes de vie qui étaient si inédits et nouveaux pour nous sont pourtant le quotidien de nombreuses personnes. En effet, cette situation évoque certaines familles déjà habituées à se soutenir à distance : les familles transnationales. Ces familles vivant sur plusieurs pays différents, voire continents, ont depuis toujours dû s'adapter et trouver des moyens pour continuer à garder contact à distance et à faire circuler le care, à prendre soin les uns des autres et ce, à parfois plusieurs milliers de kilomètres les uns des autres, même avant la période de la pandémie. Le Covid ayant compliqué et limité les relations sociales sous plusieurs aspects, on ne peut qu'imaginer les complications que ces familles ont également dû endurer.

Dès lors, nous pourrions nous demander ceci : « quel a été l'impact de la pandémie du Covid 19 sur la circulation du care au sein des familles transnationales en Belgique ? ». Puisqu'il est clair que cette pandémie a eu un impact sur notre façon de prendre soin des membres de notre famille, qu'en est-il de ces personnes qui vivent déjà éloignées géographiquement ? Qu'en est-il de leur seul moyen de voir physiquement leur famille : traverser les frontières, dans une période durant laquelle cela était impossible ? Quels ont été les changements et comment ont-ils pu s'adapter ? C'est ce dont traitera ce mémoire.

Pour réaliser cette recherche et confronter les données théoriques à la pratique, j'ai eu l'opportunité de rencontrer dix personnes originaires d'Amérique Latine et vivant en Belgique durant la pandémie, tandis que leur famille et leurs proches étaient au pays

d'origine. Etant donné que je citerai les histoires de ces personnes tout au long de ce mémoire, je commencerai par une description et une explication de ma méthodologie dans ma recherche d'intervenants, suivie d'une brève présentation, sous forme de cartes d'identité, de chacune de ces dix personnes, afin de déjà vous familiariser avec leur nom, leur origine et brièvement leur parcours et que vous puissiez visualiser de qui il est question lorsqu'un nom sera évoqué.

Ensuite, je contextualiserai les concepts principaux de mon mémoire et réaliserai une brève revue de la littérature des recherches déjà effectuées à ce sujet. Ces concepts sont principalement les suivants : la famille transnationale, le care et la circulation du care. Ces éléments de contexte en tête, je présenterai plus largement ma question de recherche.

Enfin, après une brève mise en contexte de la période pandémique, je présenterai mes résultats en me basant sur les différentes interviews réalisées et en confrontant mes données avec les quelques recherches déjà effectuées, même si celles-ci sont encore peu nombreuses à l'heure actuelle.

Je tiens également à préciser que ce mémoire n'est volontairement pas écrit en écriture inclusive et ce, afin de ne pas alourdir la lecture et rendre la compréhension plus fluide.

Bonne lecture !

I. Méthodologie

Concernant mes intervenants, j'ai choisi de me focaliser sur des personnes, hommes et femmes et tous âges confondus, originaires d'Amérique Latine. J'ai décidé de ne me concentrer que sur une seule partie du monde afin que le contexte du pays d'origine de ces personnes et les normes belges en termes de migration soient relativement similaires pour tous. Évidemment, la condition essentielle était que ces personnes vivaient en Belgique lors de la pandémie de la Covid 19 tandis que leur famille était au pays d'origine.

Au départ, n'ayant aucun contact rentrant dans ces critères, la recherche d'intervenants a été assez fastidieuse. Pour trouver des intervenants, j'ai d'abord contacté mes quelques connaissances originaires d'Amérique Latine afin qu'elles-mêmes puissent chercher dans leurs réseaux. Cette démarche n'étant pas suffisante et ayant du mal à trouver suffisamment de répondants au départ, j'ai contacté toutes les associations à destination des personnes latinos que j'ai pu trouver, ainsi que les paroisses et églises hispanophones en région Wallonne et Bruxelloise. Enfin, à chaque fois que je rencontrais une personne, je lui demandais si elle-même ne connaissait pas d'autres personnes dans la même situation. Il n'a pas été facile d'obtenir des réponses ou d'avoir un vrai suivi mais en multipliant les méthodes de recherche et grâce à toutes ces méthodes combinées, j'ai pu rencontrer dix personnes originaires de cinq pays différents : le Mexique, le Pérou, l'Equateur, Le Nicaragua et le Venezuela. Parmi ces dix personnes, quatre sont des hommes et six des femmes et ils sont âgés entre 20 et une soixantaine d'années. Ils vous seront présentés brièvement dans la partie suivante et plus précisément dans la section « Résultats ».

Les interviews se sont déroulées entre janvier et mi-mars 2024 soit en présentiel, soit par Zoom, soit par WhatsApp, soit par Teams, en fonction des préférences des intervenants et elles ont duré entre 20 min et 1h30, selon les cas. Elles ont été réalisées en français et lorsque la personne estimait ne pas avoir un niveau de français suffisant, une personne de la famille était présente en tant qu'interprète. Souvent, mes intervenants utilisaient des mots en espagnol ou mixtes (mi espagnol, mi français) mais ils étaient tout à fait compréhensibles. Je les ai d'ailleurs laissés exactement comme ils ont été dits dans les retranscriptions en annexes.

Lors de chaque entretien, je demandais la permission à la personne de l'enregistrer à l'aide de l'enregistreur vocal de mon smartphone, tout en garantissant l'anonymat bien sûr. Mes intervenants ont tous accepté, ce qui m'a permis de pouvoir tout retranscrire mot à mot par après et reprendre des verbatims que j'ai jugés pertinents tout au long de ce travail.

Ces entretiens m'ont tous été très utiles. Les premiers m'ont notamment permis d'affiner ma question de recherche et surtout, mon guide d'entretien. C'est en me rendant compte de la réalité de ce qu'ils vivaient que j'ai pu m'adapter, tant dans mon attitude que dans mes questions. J'ai remarqué, par exemple, qu'il n'était pas toujours facile pour eux de discuter d'argent, ou de montants, qu'ils pouvaient potentiellement envoyer à leur famille. Constatant leurs hésitations et leur malaise, j'ai plutôt opté pour des questions plus générales telles que « avez-vous l'opportunité d'aider votre famille au pays d'origine ? », ce qui est une question très générale qui peut reprendre tous les types de soutien possibles. En agissant de cette façon et en laissant la personne s'exprimer sans l'interrompre, j'ai remarqué qu'elle me parlait souvent d'argent d'elle-même, de manière beaucoup plus aisée qu'avec une question plus directe et précise.

Une fois mes entretiens réalisés et retranscrits, je les ai relus attentivement plusieurs fois en notant et surlignant les données intéressantes en relation avec les éléments théoriques que j'avais déjà eu l'occasion de lire et de résumer dans la première partie de ce mémoire. Ce faisant, j'ai pu constater que la théorie sur les familles transnationales et la circulation du care rejoignait vraiment l'expérience de mes intervenants et que leurs exemples étaient tout à fait pertinents pour illustrer cette partie théorique. Je savais que je n'aurais pas l'occasion de transmettre tout ce qu'ils m'avaient dit puisque dans ce mémoire, je devais me concentrer sur l'aspect pandémique et pas sur d'autres éléments qu'ils m'ont confié, comme leur parcours migratoire par exemple. Ne voulant pas mettre de côté des données très intéressantes, bien que ne répondant pas spécialement à ma problématique, j'ai donc pris la décision d'illustrer la partie théorique par des verbatims et témoignages. De cette façon, j'ai pu partager un maximum d'informations récoltées tout en familiarisant le lecteur avec mes intervenants dès le début de la lecture et en la fluidifiant.

Le contact avec mes intervenants s'est très bien passé, ils ont tous été très réceptifs à ma démarche. Cependant, il n'empêche que ma position sur le terrain n'a pas toujours

facilité les échanges. Tout d'abord, j'étais en position de chercheuse universitaire, ce qui ne met pas toujours à l'aise les intervenants car ils peuvent se sentir épiés, comme des rats de laboratoire ou vus comme une simple expérience à raconter. Le pasteur responsable de la communauté hispanophone de Bruxelles que j'ai rencontré n'était d'ailleurs pas très à l'aise de partager ma demande au sein de ses fidèles car il craignait qu'ils n'aient plus confiance en lui ou en l'Eglise, qui ferait rentrer une étrangère pour les interroger sur des vécus parfois difficiles. De plus, beaucoup sont en séjour illégal et craignent donc de se faire remarquer et éjectés du pays, ce qui pouvait les amener à douter de mes motivations. À cela s'ajoute le fait que je suis européenne, considérée évidemment comme privilégiée, face à des étrangers non-européens, qui travaillent dur pour essayer de s'en sortir et qui vivent parfois dans des conditions extrêmes de pauvreté. Une de mes intervenantes m'a confiée, hors enregistrement, qu'elle n'était pas très à l'aise de discuter avec moi, de prime abord, parce qu'elle ne se sentait pas à la hauteur et qu'elle avait peur que je la juge parce qu'elle vivait dans un logement très modeste. Cela n'a pas du tout été le cas et c'est pour cela qu'elle m'a finalement avoué ses craintes à la fin de notre entretien. Enfin, dans certains cas, une dernière difficulté de ma position sur le terrain est mon âge et mon genre. En effet, je n'ai que 23 ans et j'ai dû m'adresser à des adultes qui pouvaient largement être mes parents, voire mes grands-parents et qui devaient m'expliquer des parcours de vie très compliqués. Ils pouvaient donc penser que je ne pouvais pas les comprendre, de par mon jeune âge et mon manque d'expérience. Concernant mon genre, ce n'était pas toujours facile de devoir interroger des hommes, surtout lorsqu'ils viennent d'une famille régie par la culture traditionnelle et où les femmes ne sont pas censées faire des études ou interroger des hommes aussi précisément sur leur parcours, comme j'étais justement en train de faire.

Heureusement, comme je l'ai déjà dit, mes entretiens se sont vraiment très bien déroulés. J'ai essayé de contrer au maximum les difficultés et limites causées par ma position en prenant bien le temps d'expliquer ma démarche et le but de ma recherche avant de commencer les entretiens et en essayant de mettre mes intervenants à l'aise. Par exemple, j'ai pris le temps de les féliciter pour leurs efforts en français, qui m'ont réellement impressionnée et je leur ai précisé dès le début que s'ils n'étaient pas à l'aise avec l'une de mes questions, ils ne devaient pas hésiter à me le signaler. Il s'agit

de moyens facilitateurs mais évidemment, ils ne réussissent pas complètement à effacer les soucis précités, juste à diminuer leurs effets.

II. Portraits des intervenants

Dans cette partie, je présente brièvement chacun de mes intervenants. J'ai choisi de faire cette présentation dès le début de mon travail car ils seront mentionnés à plusieurs reprises et ce, dès la première partie sur la revue de la littérature. Cette manière de procéder n'est pas conventionnelle mais comme expliqué supra, j'ai fait ce choix afin de faciliter la lecture de la contextualisation et de la rendre plus fluide. Les différents points théoriques issus de la littérature scientifique seront donc exemplifiés par des témoignages provenant de mes interviews. Bien sûr, il ne s'agira que de points de contextualisation qui me semblent intéressants à relever et à confronter à la littérature et non d'éléments de réponse à ma problématique, qui ne seront exposés qu'en dernière partie de ce mémoire.

Les différents intervenants seront ici présentés sous forme de carte d'identité avec les informations de base à connaître pour chacun d'entre eux. Ces informations seront légèrement différentes d'un intervenant à l'autre en fonction de ce que j'ai pu récolter lors de mes interviews. Il est aussi important de noter que pour garantir leur anonymat, tous les prénoms ont été changés. Ils seront présentés dans l'ordre de la retranscription des interviews, afin que le lecteur puisse facilement retrouver l'entretien correspondant s'il le souhaite. Le plus utile serait de garder ces portraits à portée de main pour pouvoir y jeter un œil régulièrement lorsqu'une personne est mentionnée, tant pour la partie « revue de la littérature » que pour la partie « résultats ». J'espère que via cette manière de procéder, vous pourrez vous familiariser au maximum avec toutes ces personnes que j'ai eu l'opportunité de rencontrer et qui ont pris le temps de me raconter leurs parcours singuliers.

Légende :

 = est en Belgique

 = est au pays d'origine

 = est décédé.e

Maria



Nom : Maria

Pays d'origine : Pérou

Date d'arrivée en Belgique : 2017

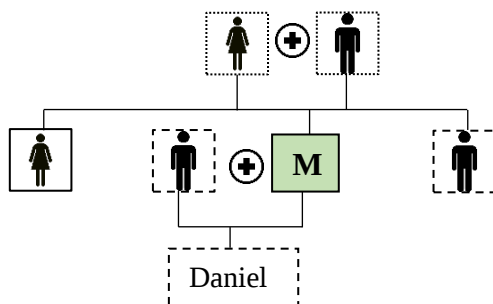
Statut légal actuel : « fantôme » → en procédure de demande d'asile 9bis

Logement : vit avec une amie de 84 ans à Ecaussines

Diplôme initial : infirmière

Situation professionnelle actuelle : en recherche d'emploi mais apprend le français en attendant

Objectif de la migration : payer de bonnes études à son fils et qu'il puisse venir vivre en Belgique avec elle



Paola



Nom : Paola

Pays d'origine : Pérou

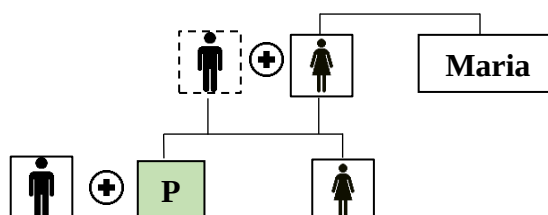
Date d'arrivée en Belgique : 2 juin 2010

Statut légal actuel : Belge

Logement : vit avec son mari à Ecaussines

Situation professionnelle actuelle : travaille

Objectif de la migration : a suivi sa mère contre son gré → regroupement familial



Gabriel



Nom : Gabriel

Pays d'origine : Venezuela

Date d'arrivée en Belgique : septembre 2018

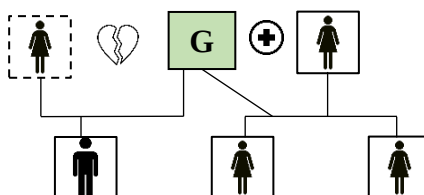
Statut légal actuel : réfugié politique → résidence permanente

Logement : maison louée à Mons depuis mars 2020

Diplôme initial : informaticien

Situation professionnelle actuelle : formation au Forem : opérateur de ligne de production de maintenance

Objectif de la migration : fuir les problèmes politiques



Daniela



Nom : Daniela

Pays d'origine : Venezuela

Date d'arrivée en Belgique : 2 février 2020

Statut légal actuel : réfugiée politique

Logement : maison à Mons avec toute la famille

Diplôme initial : prof et directrice d'une école militaire + master en psychologie évolutive

Situation professionnelle actuelle : apprend le français et grand-mère au foyer

Objectif de la migration : aider sa fille en s'occupant de ses petits-enfants

Voir arbre généalogique Ana

Ana



Nom : Ana

Pays d'origine : Venezuela

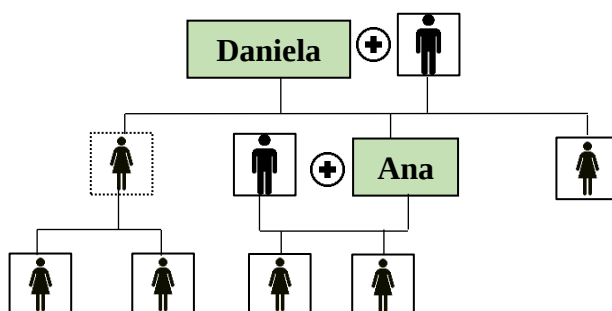
Date d'arrivée en Belgique : 2019

Statut légal actuel : réfugiée politique

Logement : maison à Mons avec toute la famille

Situation professionnelle actuelle : travaille + cours du soir en immobilier

Objectif de la migration : recherche d'un meilleur futur et pouvoir aider la famille



Virginia



Nom : Virginia

Pays d'origine : Venezuela

Date d'arrivée en Belgique : septembre 2019

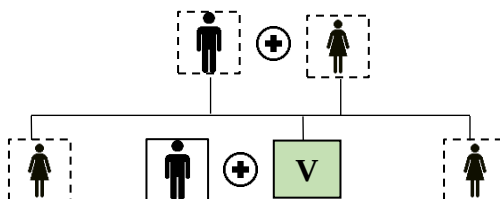
Statut légal actuel : réfugiée politique

Logement : appartement à Mons

Diplôme initial : dentiste

Situation professionnelle actuelle : étudiante en BAC 3 comme hygiéniste buccodentaire à Bruxelles

Objectif de la migration : recherche d'une meilleure vie et fuite des problèmes au Venezuela



Luis



47 ans

Nom : Luis

Pays d'origine : Mexique

Date d'arrivée en Belgique : 2009

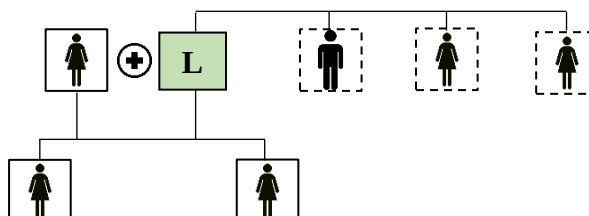
Statut légal actuel : Belge depuis 5 ans

Logement : maison louée à Uccle

Diplôme initial : agent touristique

Situation professionnelle actuelle : chauffeur de bus pour les services scolaires depuis 2011

Objectif de la migration : meilleure vie + sa femme Française avait une opportunité de travail en Belgique



Carolina



28 ans

Nom : Carolina

Pays d'origine : Equateur

Date d'arrivée en Belgique : 2014

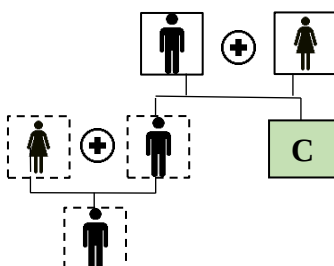
Statut légal actuel : séjour à durée limitée lié à un permis de travail

Logement : appartement avec ses parents

Diplôme belge : bachelier en HE en commerce international + master en sciences gestion + master en stratégie de la communication et marketing digital

Situation professionnelle actuelle : responsable des opérations dans une ASBL

Objectif de la migration : a suivi ses parents



Juan



Nom : Juan

Pays d'origine : Equateur

Date d'arrivée en Belgique : fin 2019

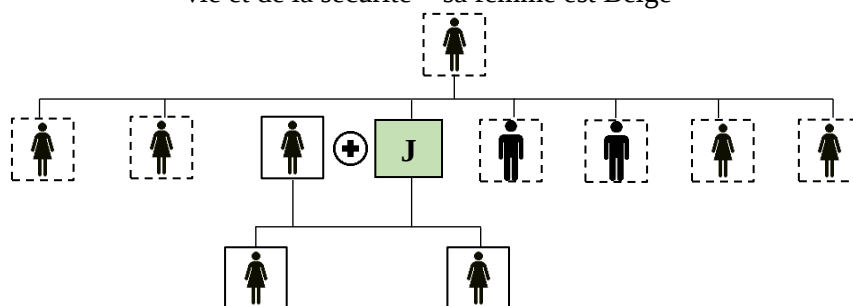
Statut légal actuel : carte de séjour via regroupement familial

Logement : appartement à Molenbeek-Saint-Jean

Diplôme initial : bachelier en mécanique industrielle + 2 ans de droit à l'Université

Situation professionnelle actuelle : magasinier dans les cargos d'un aéroport

Objectif de la migration : recherche d'une meilleure vie et de la sécurité + sa femme est Belge



Pedro



20 ans

Nom : Pedro

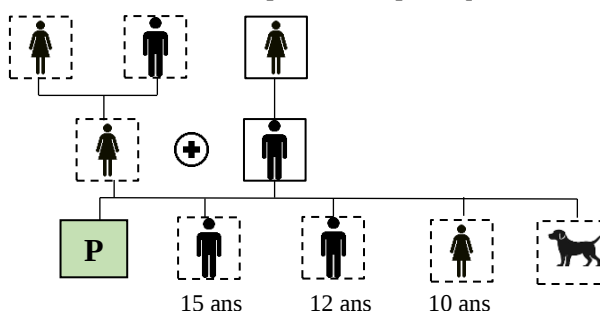
Pays d'origine : Nicaragua

Date d'arrivée en Belgique : 19 février 2019

Statut légal actuel : carte de séjour – demandeur d'asile politique

Situation professionnelle actuelle : étudiant en 5^{ème} secondaire en comptabilité

Objectif de la migration : recherche d'une meilleure vie, fuite des problèmes politiques + suivre son père



III. Concepts et contextualisation

Au sein de cette première partie, j'exposerai et je définirai les différents concepts essentiels à ma question de recherche afin de la contextualiser et ce, grâce à l'éclairage de la littérature scientifique. Il s'agira tout d'abord de *la famille transnationale*, ce qu'elle signifie, son origine et ses évolutions dans la recherche sociologique ainsi que les différents profils qu'elle englobe. Ensuite, les concepts abordés seront ceux du *care* et *la circulation* de celui-ci, c'est-à-dire leurs manières de *prendre soin à distance* les uns des autres, qui sont donc des concepts centraux dans le cadre de ce mémoire. À travers cette section, la littérature scientifique nous éclairera sur les différents types de soutiens qui existent au sein d'une famille, les ressources nécessaires à la circulation de ceux-ci mais également l'impact du contexte extérieur, notamment via les nouvelles technologies et les normes légales du pays d'accueil.

1. La famille transnationale

Comme son nom le laisse sous-entendre, la famille transnationale est une famille séparée géographiquement, une partie de celle-ci vivant dans un pays, appelé généralement le pays d'origine, tandis qu'une autre partie vit dans un ou plusieurs autres pays, voire continents. Plusieurs raisons peuvent mener à ce choix migratoire. La raison première est souvent l'espoir d'une vie meilleure pour soi-même ou l'opportunité d'offrir cette vie à ses proches, ses enfants, ses parents. Dans le cadre de cette recherche, j'ai eu l'opportunité de rencontrer des personnes originaires d'Amérique Latine, donc de pays généralement très pauvres, dans lesquels l'éducation, les soins médicaux et la vie quotidienne coutent très cher, tout en ayant peu de moyens. Dans plusieurs pays de cette région, comme le Venezuela par exemple, existent également de nombreux problèmes politiques ou religieux. Toutes ces raisons peuvent pousser les habitants de ces pays à s'installer ailleurs afin de pouvoir vivre de manière plus convenable et soutenir leur famille.

À ce sujet, Maria, une dame Péruvienne avec laquelle j'ai eu l'opportunité de discuter, m'a clairement exprimé cette idée : « *La décision de venir vivre à la Belgique, c'est justement pour euh... changer de vie [...] Aussi pour travailler évidemment, c'est la première chose. Pourquoi ? Parce que à l'époque, mon fils avait presque fini l'école,*

la secondaire. Et moi comme maman, mon rêve est que lui, il fait une carrière. Evidemment, si je restais à Pérou, ce n'est pas possible parce que l'éducation à Pérou c'est très cher, l'éducation supérieure c'est très cher. ». Pedro, un jeune homme Nicaraguayen, m'a également fait part des soucis dans son pays qui ont poussé son père à le prendre avec lui en Belgique alors qu'il n'était encore qu'un adolescent : *« En 2018, il y avait un problème de dictature on va dire, mon Président il a fait quelque chose qui était pas bon et il y avait un peu... un peu de protestants entre universitaires et la police. Après, le Président il a demandé de tuer les universitaires et tout ça. Moi j'étais là, j'étais dans une marche de protestants une fois et la police il avait arrivé et il avait nous attaquer avec des... avec des poubelles, avec des armes et tout ça. Moi, j'ai couru pour arriver dans une camionnette avec un groupe et voilà, j'ai fui avec eux. »*.¹

Ce choix est souvent assez réfléchi et discuté au sein de la famille, en particulier lorsqu'il y a encore des enfants à charge. Où vont-ils vivre ? Qui va s'en occuper ? Comment et quand communiquer ? Que faire de l'argent gagné au pays d'accueil, à qui l'envoyer ? S'il y a une possibilité de visite, à quelle fréquence ? Il s'agit là de questions qui sont discutées en avance pour certaines, et négociées en temps réel pour d'autres. Ambrosini (2008, p.97) explique que cette décision de migration est située entre « le choix partagé par les époux et soutenu par la famille élargie » et « le choix individuel de rupture contre l'avis et les intérêts du groupe familial », selon le cas. Dans le cas d'une migration féminine, il peut également s'agir d'une échappatoire au mariage, la migration permettant de sortir d'une situation jugée catastrophique tout en étant acceptée socialement. Cependant, le but de tous reste cette idée d'« augmentation du bien-être » de chacun. Dans le cas de Maria, par exemple, cette décision a été prise en accord avec son ex-mari afin qu'ils puissent s'organiser pour qu'il garde leur fils durant ce temps et qu'elle, de son côté, trouve du travail mieux payé en Belgique et leur envoie de l'argent de façon régulière.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, cette distance géographique ne détruit pas les liens familiaux. Bon nombre de définitions qualifient d'ailleurs ces familles transnationales comme étant des « familles qui vivent tout ou la

¹ Pour consulter les portraits et les modèles familiaux de Maria et de Pedro, voir la partie « Portraits des intervenants » supra.

plupart du temps séparées, mais qui tiennent ensemble et créent ce qui pourrait être considéré comme un sentiment de bien-être collectif et d'unité, autrement dit un 'sens de la famille', même au travers des frontières nationales » (Merla, 2015, p. 17-18). Comme le précisent également Baldassar, Baldock et Wilding (2007), le terme « famille transnationale » a d'ailleurs été choisi grâce à cette prise de conscience croissante que ces membres d'une même famille conservent leurs liens, le sens de la collectivité et leur parenté et ce, malgré une séparation géographique. Comme nous le verrons tout au long de ce travail, la distance géographique n'empêche pas les différents membres d'une famille de prendre soin les uns des autres. De nombreuses recherches, comme celles de Baldassar et Merla (2014) montrent clairement qu'un certain sens de co-présence entre les membres d'une famille transnationale existe et persiste malgré la distance, même si celle-ci n'est pas physique. Prendre soin ne s'arrête pas à l'aspect uniquement physique, le second chapitre de ce mémoire concernant le « care » abordera cette idée plus en profondeur. La transnationalité est également caractérisée comme étant un processus social, puisque les migrants établissent entre eux un contact social qui dépasse les limites géographiques, culturelles et politiques (Baldassar et al., 2018).

En réalité, la façon dont les familles vont vivre l'absence et la distance dépend plus de ce qu'ils pensent être la qualité de leur relation que de la réelle distance en kilomètres qui les sépare. Cette expérience de séparation est aussi très variable, elle peut changer au cours du temps et ce, en fonction de la situation objective de chacun, mais aussi selon de nombreux aspects subjectifs tels que les attentes de chacun, les changements émotionnels, les variations de projets, la définition de soi, ... ce qui pourrait être difficile à comprendre pour nous qui sommes sous les codes sociaux occidentaux de la famille, de la migration et de la mobilité. Pour les comprendre et pouvoir étudier au mieux ce sujet, nous devons donc repenser nos propres définitions et nos propres compréhensions de ces expériences. D'ailleurs, notre vision selon laquelle les mères sont les seules à pouvoir s'occuper de leurs enfants et ce, en étant présentes physiquement, et que le noyau familial doit vivre ensemble pour fonctionner, n'est pas la norme dans toutes les sociétés. En effet, si on prend par exemple certains cas africains, comme au Cap Vert, le sentiment de parenté est très fort et la séparation physique n'est pas considérée comme source d'anxiété, de stress et est donc beaucoup moins douloureuse qu'elle ne le serait en Occident. Dans les Caraïbes également, la

migration et la séparation familiale sont acceptées et n'empêchent en rien l'échange de soins (Baldassar, 2016). Certaines recherches montrent même qu'il n'y a pas que des aspects négatifs à la migration, elle provoque aussi des bienfaits pour les familles. D'abord, elle peut augmenter le bien-être tant du migrant que du reste de sa famille restée au pays d'origine. Dans quelques cas, elle provoque même une meilleure santé au sein de la famille du pays d'origine. Comme le montrent mes quelques interviews, souvent les frais médicaux des pays d'Amérique Latine sont très élevés. Par exemple, Paola et Maria m'ont affirmé que les bonbonnes d'oxygène, pourtant nécessaires surtout durant la période pandémique, étaient extrêmement chères et atteignaient les plusieurs milliers d'euros : *« Ils devaient faire la queue depuis 3-4h du matin pour avoir ne serait-ce qu'une bonbonne d'oxygène [...] même les riches avaient du mal. Les primes rien que pour l'oxygène augmentaient à des histoires de 20 000 soles donc 5000€ la bonbonne d'oxygène, quoi... c'était ingérable, en fait. »*. En envoyant de l'argent, les migrants permettent donc à leur famille d'avoir accès à des ressources pour avoir une meilleure santé. De plus, les enfants de migrants ont généralement une meilleure éducation, encore une fois grâce à la participation financière du parent migrant permettant à l'enfant d'intégrer des écoles privées ou des études supérieures alors qu'il serait resté dans une école publique avec peu de perspectives d'avenir sans les opportunités liées à la migration parentale (Adhikari & al., 2013).

Le concept de famille transnationale est assez récent dans la littérature scientifique. Il fait son apparition vers la fin du 20^{ème} siècle et le début du 21^{ème} pour désigner ces nouvelles formes familiales. Ces familles distancées géographiquement ne sont pas si récentes, mais ce n'est que depuis quelques dizaines d'années qu'elles sont devenues un sujet d'étude à part entière. Bien que le terme en lui-même soit relativement récent, les cas de familles séparées par l'immigration n'est pas si nouveau. En effet, déjà au début du XX^{ème} siècle, on parlait notamment des « veuves blanches », ces femmes dont les maris émigraient et finissaient par décéder ou ne plus donner de nouvelles (Ambrosini, 2008). Avant cela, d'autres formes de déplacements géographiques séparant des familles avaient déjà eu lieu, notamment « les explorations coloniales, la séparation des membres de la famille entrant dans des ordres religieux, la tradition des apprentis et même l'utilisation d'internats » (Baldassar, 2016, p.3).

Ce qui explique que ce soit un sujet d'études à part entière aujourd'hui est, entre autres, le fait que le flux de migration est beaucoup plus important, c'est un flux à grande échelle qui comporte également une nouvelle caractéristique : la migration féminine (Ambrosini, 2008 ; Baldassar, 2016). Tant qu'il s'agissait d'émigration de membres masculins, ce sujet interpellait beaucoup moins et était donc moins étudié. Pourquoi ? Tout simplement du fait de la vision occidentale de la division des rôles parentaux au sein de la famille traditionnelle : la mère avait le devoir de prendre soin physiquement de la famille tandis que le père avait pour responsabilité de subvenir à ses besoins. Le père ayant ce rôle de subsistance, il semblait acceptable qu'il parte à l'étranger pour remplir cette mission, il était même perçu comme étant un bon père de famille lorsqu'il agissait de la sorte. Les recherches montrent d'ailleurs que généralement, les femmes qui migrent ne sont pas considérées de la même façon. Comme on considère que le rôle des femmes est de rester à la maison pour s'occuper des enfants, elles sont souvent blâmées lorsqu'elles partent, considérant que ce n'est pas de cette façon qu'elles prendront soin le mieux de leur famille (Lutz, 2018).

Ce n'est que lorsque les mères ont commencé elles-aussi à émigrer, bouleversant ainsi le modèle des familles transnationales, que l'on s'est intéressé plus particulièrement à ce nouveau type familial. Une des caractéristiques premières de cette émigration féminine est que les femmes confient généralement toujours leurs enfants à une autre femme. Qu'il s'agisse de leurs mères, leurs sœurs, leurs filles majeures ou même des femmes rémunérées, elles ne laissent que très rarement leurs enfants à leur mari (Lutz, 2018). Ambrosini, citant Mahler (1998) explique que « les femmes sont les figures clés dans la gestion et le soutien des familles transnationales » (2008, p.80). Bien que les femmes confient donc ainsi les soins familiaux à une femme et s'efforcent d'apporter le maximum de soutien et d'affection à leurs enfants, il n'empêche que la distance physique bouleverse le modèle de la mère prenant soin de ses enfants seule et chez elle, ce qui peut créer une impression de dysfonctionnement, que ce soit pour la mère elle-même ou pour les membres de la famille. Maria, citée précédemment, a d'ailleurs fortement insisté sur sa culpabilité, son regret presque, d'être partie en laissant son fils au pays. Bien que dans son cas, son fils était avec son père et pas avec une autre femme, elle m'a répété à plusieurs reprises qu'avec le recul, elle se rend compte qu'elle est partie à l'un des moments les plus difficiles de la vie de son fils : son adolescence. Elle l'a contacté régulièrement et l'a invité à se confier à elle sans

réserve mais dans son cas, ces contacts à distance ne semblent pas avoir suffi et elle a le sentiment que son fils s'est replié sur lui-même alors qu'il parlait beaucoup lorsqu'elle était au pays d'origine à ses côtés. Elle pense sincèrement que si elle était restée et que c'est le père qui était parti à sa place, les choses auraient pu être différentes. Bien entendu, rien ne prouve cette théorie mais quoi qu'il en soit, elle ajoute donc ce sentiment de culpabilité au bagage sentimental conséquent qu'elle porte déjà. Je reviendrai sur son parcours plus en détails mais cet exemple illustre ce sentiment de disfonctionnement qui peut apparaître lorsque les codes changent et que la mère ne reste pas auprès de son enfant, comme c'était le cas traditionnellement.

Une des nouveautés, un des grands tournants, dans la recherche sur les migrations est justement la perspective « transnationale » qui est maintenant considérée. Bien que ce soit aujourd'hui pleinement utilisé dans les recherches tant anglophones que francophones, ce terme ne date que du début du siècle et représente ce changement dans les études sur la migration, qu'on a appelé « le tournant transnational » (Merla et al., 2021). Dans leurs recherches, Merla et al. (2021, p.439) définissent ce terme « transnational » par « un processus social dans lequel les migrants établissent des champs sociaux qui franchissent les frontières géographiques, culturelles et politiques. ». Ce terme est clair, il s'agit de vraiment considérer le migrant comme acteur tant dans son pays d'origine que dans son pays d'accueil, comme acteur créant et alimentant des liens des deux côtés, pouvant s'impliquer « économiquement, politiquement et culturellement dans des initiatives et des activités » (Ambrosini, 2008, p.79) dans ces deux mondes qui sont les siens. Ce terme a donc cette particularité de montrer que la migration ne signifie pas la rupture des liens, de nombreuses pratiques peuvent dépasser les frontières nationales et les membres d'une famille éloignés géographiquement peuvent donc encore se contacter, se rendre visite, s'envoyer des cadeaux, ... Cette perspective est tout à fait particulière et elle a révolutionné les études sur les migrations en permettant de faire avancer les recherches dans ce domaine.

Comment expliquer que des familles si éloignées géographiquement (plus de 8 000 km dans le cas de Pedro et plus de 10 000 km dans le cas de Maria précédemment

cités) puissent être pourtant si proches figurément parlant ? De nombreux chercheurs ont étudié cette question et la perspective de « circulation du care » de la seconde partie nous éclairera à ce sujet. Quoi qu'il en soit, un élément qui revient fréquemment dans les recherches est notamment la détermination des migrants. En effet, Ambrosini (2008) par exemple, indique que c'est la détermination féroce des migrants qui l'emporte sur la tristesse, la douleur ou encore la mélancolie qu'ils peuvent malgré tout ressentir. Ils ont généralement un tel désir de permettre aux leurs d'avoir une « vie meilleure », ce qui est dans la majorité des cas la raison de la migration, qu'ils font tout leur possible pour garder ce contact et cette proximité, même si celle-ci n'est pas géographique. Cette détermination de garder le contact peut également leur être utile afin de diminuer le sentiment de culpabilité d'être loin des siens ou de passer à côté de certains moments et événements, comme l'exemple de Maria supra nous l'a démontré. En effet, garder contact malgré la distance permet de prouver que malgré qu'ils ne sont pas tous réunis physiquement, le migrant fait tout son possible pour être présent et être toujours au courant de ce qu'il se passe dans la vie de ses proches.

Bryceson et Vuorela (2002) ont d'ailleurs conceptualisé deux stratégies mises en place par les familles transnationales pour conserver le lien par-delà la distance. La première, qu'elles nomment 'frontiering', reprend tous les moyens que les familles mettent en place pour conserver et alimenter les liens à travers les frontières. En ce sens, les frontières littérales ne sont plus considérées comme de vraies barrières empêchant le contact et la proximité familiale mais plutôt comme des « espaces traversés de différentes façons par les rapports familiaux » (Ambrosini, 2008, p.89). La seconde stratégie évoquée par ces chercheuses est « relativizing », elle correspond aux choix effectués par les membres d'une famille de maintenir, établir ou cesser leurs relations avec les autres membres de la famille. Nous l'avons vu, lors d'une migration, les rôles traditionnels changent et se redéfinissent. Certaines relations se renforcent et d'autres peuvent parfois se fragiliser, voire s'éteindre complètement. Les migrants redéfinissent donc leur propre histoire familiale en expliquant pourquoi certains membres de leur famille sont plus proches d'eux et font vraiment partie de leur famille et pourquoi d'autres moins.

Lors de leur recherche sur les aides à domicile, Ambrosini et Cominelli (2005, cité par Ambrosini 2008, p.94) ont proposé une typologie intéressante des familles

transnationales, en prenant en compte divers paramètres tels que l'âge, la distance, le projet migratoire, les ressources, ... Cette recherche porte sur l'Italie mais leurs recherches et conclusions peuvent être utiles et nous aider à comprendre la situation belge également. Ils ont établi 4 profils de femmes migrantes principaux :

- Le profil **explorateur**, correspondant à des femmes jeunes sans charges familiales qui sont arrivées en Italie et comme leur nom l'indique, sont là pour explorer les différentes opportunités sur place. Généralement, elles cherchent par exemple à reprendre leurs études et créent beaucoup de contacts sociaux en Italie. Elles prennent des boulots par ci par là quand elles le peuvent, toujours de façon occasionnelle.
- Le profil **utilitariste**. Il s'agit ici des femmes de l'Est plus âgées, de plus de 45 ans, qui ne sont pas là pour s'installer mais plutôt pour aider financièrement leurs enfants déjà grands qui n'ont pas pour objectif de venir les rejoindre. L'idée est donc juste de travailler en Europe occidentale pendant un temps limité et de gagner et épargner un maximum d'argent afin de rentrer au pays d'origine par après.
- Le profil **familiariste**, celui qui nous intéresse particulièrement dans le cadre cette recherche. Il correspond aux femmes originaires d'Amérique latine qui viennent en Europe en laissant de la famille au pays d'origine, souvent des enfants en bas-âge ou des parents plus âgés, et qui comptent sur le regroupement familial pour que cette famille puisse les rejoindre. Pour elles, la priorité est donc d'être en règle légalement, d'avoir leurs papiers, de trouver un travail et de pouvoir offrir une nouvelle vie stable à leur famille au pays d'accueil. Les quelques interviews que j'ai réalisées le montrent bien : sauf quelques exceptions, la majorité des femmes ont pour objectif de faire jouer le regroupement familial. Dans le cas de Maria, cela n'a pas encore été possible étant donné qu'elle n'est pas encore en règle légalement, mais cela reste son objectif. Dans le cas de sa nièce Paola par contre, c'est ce qui s'est passé. Sa maman est partie du Pérou quand elle était enfant et l'a confiée aux bons soins d'une de ses tantes. Ensuite, elle a eu l'occasion de se marier en Belgique et a donc pu, par la même occasion, faire venir ses deux filles, dont Paola.
- Le dernier profil, le profil **promotionnel**. Il correspond à des femmes originaires de pays divers mais ayant un haut niveau d'éducation, des diplômes,

et des expériences professionnelles conséquentes qui viennent dans l'espoir d'améliorer leur statut. Ces femmes vivent donc dans une frustration constante de leur situation actuelle puisqu'elles n'arrivent généralement pas à trouver un travail équivalent à leurs compétences dans le pays d'accueil.

Comme je l'ai précisé ci-dessus, dans ce travail c'est effectivement le profil familiariste qui correspond le mieux aux femmes latinos que j'ai rencontrées. Ambrosini (2008, p.96) propose également un classement sous forme de tableau que je trouve cohérent et utile à la compréhension.

Tableau 1 : Typologie des familles transnationales (cas italien)

	Familles transnationales mouvantes	Familles transnationales intergénérationnelles	Familles transnationales centrées sur les enfants
Protagonistes	Mères adultes et d'âge mûr	Mères d'âge mûr, jeunes grands-mères,	Jeunes mères
Personnes à charge	Enfants d'âge différent	Enfants déjà grands et souvent des petits-enfants	Enfants en bas âge
Provenance	Nouveaux pays UE (par ex. Pologne, Roumanie)	Europe de l'Est non UE (par ex. Ukraine, Moldavie)	Surtout des pays extra-européens (Amérique Latine, Afrique, Philippines)
Retours au pays	Fréquents	Assez fréquents	Rares (problème des distances et des coûts)
Regroupements familiaux	Non souhaités	Non prévus	Souhaités ou néanmoins pratiqués
Projet migratoire	Alternance	Retour	Orienté vers l'établissement en Italie (Amérique Latine) ; investissement dans les études des enfants (Philippines)

La colonne qui correspond aux cas cités dans ce mémoire est donc la dernière, bien que je ne me sois pas limitée qu'aux femmes, ni qu'aux mères laissant leurs enfants au pays d'origine mais bien à tout personne originaire d'Amérique Latine étant en Belgique lors de la pandémie mais ayant de la famille au pays d'origine durant cette période, qu'il s'agisse d'enfants ou de parents par exemple.

Les autres cases de cette colonne correspondent bien aux caractéristiques que j'ai pu rencontrer. En effet, dans la grande majorité de mes interviews, les personnes n'effectuaient pas de retour au pays, ou très rarement. Les coûts des trajets sont toujours très élevés et ils préfèrent donc garder cet argent pour l'envoyer à leur famille

plutôt que de le dépenser en trajets allers-retours que ce soit d'un côté ou de l'autre. Lorsque des visites ont tout de même lieu, il s'agit souvent d'un don, d'un cadeau, d'une autre personne. Par exemple, Paola avait payé le trajet de son cousin pour qu'il puisse venir voir sa mère en Belgique, offrant donc un cadeau conséquent à sa tante. Un autre défi concernant la possibilité de retours au pays est le fait que dans certains cas, comme dans le cas de Maria ou de Pedro notamment, les personnes n'ont pas le droit de quitter le territoire belge, sous peine de perdre leur procédure de citoyenneté (voir infra).

La dernière case du tableau concernant le projet migratoire est également adéquate dans le cas belge. Les différentes personnes interviewées ont toutes pour objectif de s'installer en Belgique, certaines l'étant déjà d'ailleurs depuis un certain temps, comme dans le cas de Luis que nous aborderons plus loin². Lorsqu'il s'agit de parents dont les enfants sont encore au pays d'origine, ils cherchent à financer leurs études supérieures au pays d'origine, dans lequel c'est parfois très onéreux, avec évidemment l'objectif ultime que leurs enfants puissent venir les poursuivre en Belgique. Cette volonté est d'ailleurs clairement exprimée dans les paroles de Maria retranscrites dans le premier paragraphe de ce chapitre.

Grâce à cette brève revue de la littérature, nous avons déjà une idée plus claire et précise de ce qu'est une famille transnationale, de comment elle s'est progressivement incluse dans les recherches sur la migration et de ses différentes caractéristiques. Cependant, une question se pose encore : Comment les membres d'une famille transnationale font-ils pour prendre soin les uns des autres et rester proches tout en étant éloignés géographiquement, parfois pendant de nombreuses années ? C'est ce qui sera abordé dans le chapitre suivant, qui reprend quelques-unes des recherches déjà effectuées sur ce sujet.

2. Prendre soin à distance

▪ 2.1 Le care

² Pour consulter le portrait et le modèle familial de Luis, voir la partie « Portraits des intervenants » supra.

Le « care » est un terme anglophone aujourd'hui utilisé dans les recherches francophones et pouvant être traduit par « soins », ou « prendre soin » lorsqu'il s'agit d'un verbe. C'est une notion tout à fait centrale lorsque l'on étudie les familles car dans une famille, chacun prend soin les uns des autres, se soutient et ce, de manière différente. Il est donc pertinent d'utiliser ce terme comme vision centrale dans une recherche sur les familles transnationales, afin d'analyser comment ce care se traduit dans une famille distancée géographiquement.

La globalisation a fortement perturbé le care familial. En effet, elle a mené à de nombreuses crises économiques et politiques et à un manque de ressources pour les familles. Les recherches scientifiques appellent ce phénomène « la crise du care » selon Baldassar (2016) ou encore « la crise de reproduction sociale » selon Kofman et Raghuram (2015, cités par Baldassar, 2018), c'est-à-dire l'impossibilité des familles d'avoir les ressources nécessaires à leur bien-être. C'est cette crise du care qui mène de nombreuses familles à émigrer afin de rechercher une solution, d'avoir une meilleure vie et de pouvoir à nouveau prendre soin de leur famille. Comme nous l'avons déjà exprimé, il ne s'agit donc pas juste d'un acte égoïste pour « son propre bénéfice » mais d'un projet plus conséquent, plus grand, dans le but de « soutenir et prendre soin de leurs enfants, parents, époux et famille élargie, et planifier leur vie familiale future » (Baldassar, 2018, p.2,3).

Cependant, il est également important de noter que la migration perturbe elle aussi le care puisque comme cité supra, les configurations familiales traditionnelles sont ébranlées, les membres de la famille n'habitant pas tous ensemble et n'ayant pas toujours une présence physique comme cela est attendu socialement. Ces familles transnationales doivent donc s'adapter à la distance géographique pendant une période de longue durée et créer de nouveaux contextes et opportunités de soins (Baldassar, 2018).

Pour comprendre ces nouvelles opportunités de soins, il est important de distinguer les six types de care ou de soutiens (Baldassar, 2016 ; Merla, 2015 ; Reyes-Espiritu, 2022) :

- Soutien **financier et matériel** : ce type de soutien est assez parlant, il s'agit d'un soutien sous forme d'envois d'argent, d'objets, de vêtements, de paiements de diverses factures et même d'envois de nourriture dans certains

cas. Il s'agit de l'aide financière concrète, de ce qu'on imagine d'ailleurs comme étant souvent le seul soutien possible à distance et ce, à tort. Plusieurs recherches montrent que ce type de soutien est vraiment essentiel lors de la migration, il est généralement (mais pas toujours) la raison du départ : pouvoir offrir une meilleure vie, économiquement parlant, à sa famille. Les envois d'argent ont souvent une valeur plus importante qu'uniquement économique, ils ont cette valeur symbolique traduisant « la persistance du lien affectif et de la responsabilité » familiale, parentale, même à distance et prouvent que le départ était nécessaire. Ils « donnent sens à l'émigration » (Ambrosini, 2008, p.87). Dans le cas où le membre de la famille migrant n'a pas ou plus la possibilité d'envoyer de l'argent, une culpabilité s'installe souvent. Maria l'aborde d'ailleurs puisque depuis qu'elle a perdu son travail, elle ne sait plus vraiment aider son fils comme elle le voudrait. Elle exprime que c'est quelque chose qui la touche beaucoup et se sent fortement coupable de cette situation. C'est comme si sa présence en Belgique n'avait plus de sens étant donné qu'elle ne sait pas aider sa famille. On retrouve cette même culpabilité chez Pedro qui, étant encore étudiant, n'a pas encore la possibilité d'aider sa famille au Nicaragua excepté grâce à quelques jobs d'été.

Les envois matériels de cadeaux sont aussi essentiels. D'après Ambrosini (2008), ils permettent de symboliser la personne absente du pays et prouvent que celle-ci pense toujours à sa famille et s'efforce de prendre le temps d'envoyer des cadeaux qui respectent leurs goûts et leurs besoins.

- Soutien **pratique** : c'est un soutien plus abstrait, un « échange de conseils financiers, éducatifs, en matière de santé notamment, et assistance dans les activités de la vie quotidienne » (Merla, 2015, p. 5).
- Soutien **moral et émotionnel** : qui a pour but le bien-être moral, psychologique de chacun.
- Soins **personnel** : comprend l'aide physique telle que nourrir, donner un bain, donner à boire, ...
- Soutien au **logement** : il s'agit de l'aide pour vivre dans un logement décent et en sécurité, soit en offrant un logement inoccupé ou en permettant à un proche de vivre dans sa propre habitation.
- Soutien **spirituel** : Certaines recherches (Reyes-Espiritu, 2022) ajoutent un 6^{ème} aspect aux soutiens transnationaux, le soutien spirituel. Dans bon nombre

de cultures, la spiritualité et la foi en Dieu sont essentielles et les membres d'une famille croyante se soutiennent donc également spirituellement, en partageant leurs croyances à distance. Leur foi donne aussi un sens à leur migration et les aide à en surmonter toutes les difficultés (Reyes-Espiritu, 2022). Les travaux de Puchalski et al. (2009) ajoutent que la spiritualité est aussi un moyen pour les migrants de se sentir connectés entre eux malgré la distance, ce qui prouve qu'elle peut revêtir une grande importance dans l'expérience migratoire. J'ai d'ailleurs pu le constater puisque trois de mes intervenants ont mentionné Dieu et une communauté religieuse à plusieurs reprises. Maria, par exemple, a réussi à retrouver un logement après la perte de son travail grâce à une amie de sa communauté, qui l'héberge depuis maintenant plusieurs années. Sa communauté l'a vraiment aidée à se sentir moins seule : *« Et évidemment, je suis seule mais de mon côté, il y avait beaucoup de personnes pour m'encourager chaque jour, mes amis, ma famille spirituelle, c'est... vraiment un support dans cette période. »*. Juan³, un Equatorien, m'a fait part de la même idée : *« en tant que membre d'une communauté religieuse c'est un peu plus facile parce qu'on se soutenait tous mais sinon, tout en général c'était difficile »*. Tous deux, ainsi que Pedro, ont prononcé à de nombreuses reprises des formules telles que *« Grâce à Dieu »* ou encore *« Merci à Dieu »*. Leurs exemples montrent que leur spiritualité fait partie intégrante de leur vie et de leurs échanges de soins. Par exemple, ce sont notamment des amis de la communauté religieuse de Juan qui s'occupent de sa maman restée en Equateur, ce qui indique qu'il a, en quelque sorte, délégué certains soins qu'il ne peut fournir à distance (voir l'échange de soins par procuration infra).

Il s'agit donc d'une définition multidimensionnelle du care, qui peut se fournir de multiples façons. Bien que cette définition existe tout d'abord dans le monde de la sociologie anglo-saxonne, elle est maintenant également utilisée dans le monde francophone, on la retrouve notamment dans les recherches sur « l'entraide familiale » de Bonvalet et Ogg (2006).

³ Pour consulter le portrait et le modèle familial de Juan, voir la partie « Portraits des intervenants » supra.

Dans le cas des familles transnationales, nous pouvons classer ces cinq types de soutien parmi trois types d'échange de soins. Tout d'abord, l'échange de soins à distance, au-delà des frontières, via les technologies d'information et de communication (TIC) comme le téléphone, l'internet, les réseaux sociaux, ... Les types de soutiens pouvant entrer dans cette catégorie sont en particulier le soutien financier, moral et spirituel et dans certains cas, le soutien au logement. En effet, le soutien financier peut tout à fait se faire via l'envoi d'argent ou d'objets à distance et le soutien spirituel et moral peut s'effectuer via des appels réguliers (même via des appels vidéo), des envois de cadeaux, des lettres, ... Concernant le soutien au logement, en général les personnes migrantes ont prévu en avance un moyen de loger leur famille restant au pays, soit en trouvant une personne pouvant garder les enfants ou les parents par exemple, soit en mettant à disposition leur propre logement, soit en payant un logement à leur famille (ce qui entre aussi dans le soutien financier).

Ensuite, la deuxième catégorie est l'échange de soins de proximité, qui se donnent donc lors des visites lorsque celles-ci sont possibles. Ce type d'échange a été plus rarement rencontré dans le cas de ce mémoire, étant donné que les visites sont très rares pour les personnes originaires d'Amérique Latine, comme expliqué supra. Cependant, lorsque ces visites ont lieu, tous les types de soutiens peuvent être échangés, tant matériel qu'émotionnel ou que personnel.

Enfin, la dernière catégorie est plus fréquente dans nos cas, il s'agit de l'échange de soins par procuration. Ce sont donc les types de soins qui généralement ne peuvent se donner à distance mais qui se donnent via quelqu'un d'autre, définit généralement en avance. Dans cette catégorie se retrouvent donc en particulier les soins personnels qui ne peuvent se donner à distance, mais aussi tous les autres types de soutiens si nécessaire. Le principe de cette procuration est donc de s'assurer que quelqu'un remplira les rôles qui sont impossibles à réaliser pour le membre de la famille ayant migré. C'est pour cela que ce sont souvent les soins personnels qui sont donnés via procuration, puisque qu'on ne sait pas donner un bain ou nourrir quelqu'un en étant à plusieurs milliers de kilomètres mais on peut tout à fait s'assurer que quelqu'un vivant dans le pays d'origine le fasse en notre nom (Merla, 2015 ; Merla, 2011).

▪ 2.2 La circulation du care

Ces soutiens, ces soins, sont donnés tant d'un côté que de l'autre et ce, à différents degrés en fonction des différents moments de la vie des membres d'une famille (Reyes-Espiritu, 2022). En ce sens, ils sont décrits dans la littérature scientifique comme « circulant parmi les membres d'une famille au fil du temps et de la distance » (Baldassar & Merla, 2014, p.7), d'où le terme de « circulation du care ». Baldassar & Merla (2014) partage une définition assez précise de cette circulation du care : « l'échange de soins réciproque, multidirectionnel et asymétrique qui fluctue tout au long de la vie au sein des réseaux des familles transnationales soumis aux contextes politiques, économiques, culturels et sociaux tant des sociétés d'origine que des sociétés d'accueil » (Baldassar & Merla, 2014, p.22).

La particularité de ce concept est qu'il ne limite pas la migration à une « relation statique de trafic à double sens », avec les migrants considérés comme « donneurs » partis du sud au nord pour gagner de l'argent et la famille au pays d'origine comme « receveurs » de cet argent, jusqu'à ce que le migrant revienne auprès de sa famille (Lutz, 2018, p.581). C'est ce qui était auparavant considéré par le concept de « chaîne globale de soins », qui n'est pas du tout adéquat lorsque l'on parle des familles transnationales (Baldassar & Merla, 2014). Le concept de « circulation du care » permet quant à lui de prendre en compte l'échange réciproque entre les membres d'une même famille et rend compte de la complexité des réseaux familiaux.

Les recherches sur la circulation du care ont donc démontré que cet échange est réciproque mais aussi asymétrique, ce qui signifie que bien qu'il soit donné dans les deux sens, il n'est pas toujours donné de la même manière ni à la même intensité. Baldassar et Merla (2014) indiquent que la circulation du care est gouvernée par ce qu'elles appellent « la norme de réciprocité généralisée » (p.7), c'est-à-dire l'attente que les soins soient réciproques à un moment donné. Le donneur de soins soutient les autres membres de la famille avec plaisir mais il s'attend néanmoins à recevoir des soins en retour, même inconsciemment. Un bon exemple qu'on retrouve toujours dans le livre de Baldassar et Merla (2014, p.7) est le « contrat générationnel », c'est-à-dire le fait que les parents prennent soins de leurs enfants et qu'ensuite, ce soient les enfants qui prennent soins d'eux lorsqu'ils vieillissent, comme c'est le cas dans la majorité des

familles de nombreuses cultures, qu'elles soient transnationales ou non. Les quantités de soins donnés et reçus ne sont pas calculées et l'échange n'est pas obligatoirement égal, chacun donne au moment où il le peut et avec l'intensité qu'il peut mais en tout cas, il est attendu que ces soins soient donnés en retour. Baldassar et al. (2007) ont donc conclu que « les soins familiaux, qu'ils soient proches ou distants, sont influencés par une dialectique comprenant la capacité (l'aptitude, l'opportunité), le sens de l'obligation culturellement fondé et les engagements familiaux négociés des membres individuels pour fournir des soins au sein des réseaux familiaux influencés par des contextes sociaux et politiques plus vastes » (Baldassar, 2016, p.5).

Des recherches montrent également qu'en plus de cette inégalité en termes d'échanges de soins, cette inégalité est souvent genrée. En effet, les femmes ont tendance à donner bien plus que ce qu'elles ne reçoivent et ce sont souvent elles qui supportent un poids plus important sur leurs épaules concernant le care (Baldassar & Merla, 2014).

La prise en compte du terme « circulation » englobe plusieurs particularités et permet de mieux appréhender les flux multidirectionnels du care. En effet, il permet de prendre en considération tous les acteurs du réseau de soins, pas seulement la mère et les enfants ou le père et les enfants, comme on pouvait le faire auparavant. Analyser la circulation du care permet de réaliser qu'il existe d'autres personnes dans ce réseau, des amis, de la famille plus éloignée, et de considérer également l'étendue des soins donnés et reçus (Baldassar & Merla, 2014).

Nous comprenons donc, grâce à ce schéma de circulation du care, qu'un type de soin peut être donné par une personne mais aussi reçu par cette même personne à un autre moment. Les échanges sont multidirectionnels et « circulent tant de manière ascendante que descendante et verticale qu'horizontale » (Merla, 2011, p.157), c'est-à-dire que les échanges de soins sont fournis par les parents envers les enfants mais aussi inversement et qu'ils peuvent également être fournis à travers une fratrie. Un soin peut également être mutuel et donné au même moment par deux personnes.

Par exemple, dans le cas de Pedro, le jeune Nicaraguayen cité précédemment, c'est particulièrement sa famille restée au pays d'origine qui lui fournissait le soutien émotionnel dont il avait besoin après son départ mais c'est lui qui l'a fourni durant la pandémie pour soutenir sa famille qui pensait que la grand-mère n'allait pas survivre au Covid. Dans le cas de Maria, c'est elle qui soutenait émotionnellement son fils au

départ, mais elle exprime clairement qu'aujourd'hui, c'est son fils qui la rassure et lui dit de ne pas s'inquiéter pour lui ni pour sa situation et que tout s'arrangera.

Mais cela n'est pas seulement vrai pour le soutien émotionnel, c'est également valable pour d'autres types de soutiens. Par exemple, Daniela⁴, une mère de famille d'origine vénézuélienne, était restée au pays d'origine lorsque sa fille est venue vivre en Belgique. Sa fille lui fournissait donc des soins personnels, pratiques et de logement par procuration, via les autres membres de sa famille. Plus tard, après une visite en Belgique, Daniela a décidé de venir s'installer en Belgique afin d'aider sa fille et de s'occuper de ses petits-enfants pour la soulager. On peut donc constater que les donneurs et receveurs de soins peuvent varier et même complètement basculer à travers le temps, comme les exemples salvadoriens dans les travaux de Merla (2011) le démontrent également assez clairement.

Une autre contribution intéressante concernant la circulation du care est celle de Merla et Baldassar (2014) qui ont distingué six ressources interconnectées obligatoires dans le cadre d'une circulation du care transnationale :

- La **mobilité**, c'est-à-dire la possibilité de voyager, de se déplacer. Cette ressource n'est malheureusement pas toujours possible, comme le démontrent les différentes personnes que j'ai pu rencontrer.
- La **communication**, qu'il s'agisse de communiquer virtuellement à distance, d'envoyer des objets (photos, vêtements, ...) ou de communiquer face à face en présentiel.
- Les **relations sociales**, donc faire partie d'un réseau social d'échange de soins, que ce soit au pays d'origine mais aussi au pays d'accueil (Merla & al., 2020).
- La **gestion du temps**. Pour que les soins puissent être échangés, il est nécessaire que chacun prenne du temps et s'adapte à l'horaire de l'autre, surtout quand il y a un fort décalage horaire comme pour l'Amérique Latine. Cela demande de l'organisation et de l'adaptation. J'y reviendrai plus en profondeur mais d'après mes interviews, ce point semblait souvent plus facile durant la période pandémique, puisque chacun était confiné chez soi et avait donc bien plus facile à trouver le temps de se contacter.

⁴ Pour consulter le portrait et le modèle familial de Daniela, voir la partie « Portraits des intervenants » supra.

- **Education et connaissance.** Ce point est important car il comprend l'opportunité de savoir utiliser les technologies de communication, ce qui est essentiel pour conserver des liens transnationaux. Merla et Baldassar indiquent qu'il s'agit également de la capacité d'apprendre la langue du pays d'accueil, ce qui permet une meilleure intégration et est nécessaire pour obtenir une possible citoyenneté ou encore de se retrouver dans un aéroport, par exemple (Merla & al., 2020). De plus, dans le cas où la personne a des qualifications particulières et que celles-ci sont reconnues dans le pays d'accueil, elles lui permettent d'avoir accès plus facilement à un bon travail, mieux payé et avec une sécurité de l'emploi plus conséquente. Le fait d'avoir cet emploi à long terme mieux payé permet évidemment de fournir plus d'argent à la famille, d'obtenir des indemnités en cas de chômage et également d'avoir plus de chances de bénéficier du regroupement familial (voir infra).
- Enfin, le dernier point est lié au précédent et correspond au fait d'avoir un **emploi rémunéré**. Comme cité précédemment, cet emploi ouvre beaucoup plus de portes au migrant et lui permet de mieux participer à la circulation du care en ayant accès à des fonds suffisants pour soutenir sa famille (Merla & al., 2020).

On peut regrouper ces 6 ressources en 3 grandes catégories interconnectées : l'emploi rémunéré, la gestion du temps et l'éducation et connaissance. Ce sont vraiment ces 3 catégories qui influencent les autres et permettent ainsi un meilleur échange de soins (Merla, 2012). Il est également intéressant de noter que dans certaines recherches, une septième ressource essentielle est abordée : un logement convenable. Cette ressource est vraiment importante car elle permet de pouvoir recevoir sa famille au pays d'accueil et est également une des conditions du regroupement familial (voir infra). Il s'agit donc d'une ressource essentielle, même pour la famille restée au pays d'origine (Kilkey & Merla, 2014 ; Merla & al., 2020).

Pour finir, des recherches ajoutent que le fait de participer activement à cette circulation du care joue beaucoup dans la manière dont les membres d'une famille vont se définir. De fait, en fonction de la culture dans laquelle ils vivent, ils vont pouvoir se qualifier de « bon fils », « bonne fille », « bon parent », etc... en fonction de s'ils ont assez participé à l'échange de soutien mutuel ou non (Baldassar, 2016 ; Reyes-Espiritu, 2022).

▪ 2.3 Les TIC

Un point important à rappeler est que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les familles transnationales ont recourt à des pratiques de soins similaires à celles des familles non-mobiles. En effet, toutes les relations sont prises en charge, que ce soient les relations de couples, de parentalité et même celles d'enfants adultes envers leurs parents âgés et inversement.

Pour ce faire, il est essentiel de relever un développement conséquent de ces dernières années qui a impacté positivement la circulation du care : l'évolution des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). Le progrès technique derrière les smartphones, les réseaux sociaux, Internet, ainsi que leur globalisation et généralisation à faible coût dans l'économie de beaucoup de pays a permis à de nombreuses personnes de pouvoir communiquer et ce, même à distance. C'est un véritable atout dans le cas des familles transnationales, surtout lorsque le pays d'origine est si loin que l'Amérique Latine. En effet, ces nouvelles technologies permettent à chaque membre de la famille de pouvoir communiquer très facilement même à plusieurs milliers de kilomètres et à faible coût, ne nécessitant qu'une connexion Internet. Les familles ne doivent donc plus communiquer via des appels longue distance très coûteux ou uniquement via des lettres qui font passer les sentiments et les émotions de la voix bien plus difficilement. Par conséquent, les frontières ne sont plus considérées comme des barrières aux soins (Baldassar, 2016 ; Reyes-Espiritu, 2022).

Il y a quelques années, certains chercheurs émettaient l'hypothèse que les formes de soutien virtuel remplaceraient les formes de soutien « de proximité » mais beaucoup de recherches ont justement prouvé le contraire. Les formes de soutien virtuel permettent que les membres de la famille se sentent « plus proches émotionnellement » malgré la distance car puisqu'ils sont loin physiquement, ils fournissent plus d'efforts pour rester en contact et rester proches. Les soutiens virtuels créent même « la distance idéale pour l'épanouissement de la relation » (Baldassar et al., 2016, p. 17,18). Le soutien virtuel augmente donc les formes de soutien de proximité au lieu de les diminuer, et vice versa.

Dans leurs recherches, Baldassar et al. (2018, p.9) parlent d'une « réalité transnationale quotidienne » qui peut être créée par ces technologies grâce à la « simultanéité et l'immédiateté de l'interaction à travers les frontières ». À la question 'arrivez-vous à communiquer régulièrement avec votre famille ?', toutes les personnes que j'ai interviewées m'ont d'ailleurs répondu que oui, c'était très facile grâce aux applis telles que Whatsapp, Messenger, ... Ces « migrants connectés » peuvent donc garder « un sens de la collectivité par l'interaction directe » et créer une co-présence avec les membres de leur famille (Ambrosini, 2008, p. 88). Cette co-présence est répartie en deux catégories par Baldassar et al. (2016, p.19) : la « co-présence par procuration » et la « co-présence imaginée ». La première est créée par les différents objets échangés, qu'il s'agisse de cadeaux ou de photos, et par les visites de certains membres de la famille. Ces objets et ces visites créent cette forme de co-présence, qui est réelle par leur intermédiaire. En général, elle a de gros effets positifs sur la relation et la renforce, surtout lorsqu'il s'agit d'une visite de l'un ou de l'autre (Merla & al., 2020). Par exemple, Carolina⁵, une jeune femme équatorienne que j'ai rencontrée, n'aimait que très peu discuter virtuellement avec son frère resté au pays mais depuis sa visite en Belgique l'année dernière avec son fils, elle se sent beaucoup plus proche et a actuellement une réelle routine régulière de contacts avec lui. Le deuxième type de co-présence, la « co-présence imaginée », est déterminée par un fort sentiment d'appartenance de chacun des membres de la famille et « est illustrée par le fait de prier pour sa famille ou penser à elle ».

Une autre conséquence de ces technologies est que dorénavant, les migrants peuvent choisir à quel moment et comment ils vont contacter leur famille. Avec les moyens de communication du passé, il était plus difficile de se fixer un rendez-vous fixe, une routine particulière. Via les lettres, on n'était jamais parfaitement sûr de quand l'autre personne la recevrait et via les appels fixes, bien que le rendez-vous soit possible, il n'était pas très fréquent à cause des coûts qu'il engendrait. Aujourd'hui, avec les moyens de communication que nous connaissons, il est tout à fait possible pour chacun de prendre des nouvelles régulièrement par message, de s'envoyer des photos et vidéos, de communiquer par vocaux donc d'entendre la voix de tous et de tenir informé

⁵ Pour consulter le portrait et le modèle familial de Carolina, voir la partie « Portraits des intervenants » supra.

chacun en alimentant ses réseaux sociaux. C'est évidemment une évolution positive mais également un poids moral parce que comme tout est accessible, les personnes migrantes peuvent percevoir comme une obligation le fait de contacter leur famille de manière régulière. Plus la communication est accessible, plus il est attendu de chacun de l'utiliser, ce qui peut parfois être difficile à gérer. C'est d'ailleurs ce que m'a confié Pedro, le jeune nicaraguayen cité en première partie. Même s'il prend plaisir à contacter sa famille, il exprime que c'est parfois beaucoup de pression pour lui. Sa famille sait qu'il a la possibilité et les moyens de les contacter donc elle s'attend à ce qu'il le fasse très régulièrement et il doit s'efforcer de ne pas oublier : *« comme ils savent que j'ai WhatsApp, je suis aussi obligé d'envoyer souvent des messages ou des photos. Mais ça va, ça me fait plaisir il faut juste pas oublier »*.

Il faut néanmoins préciser que ces appels, même par vidéo, ne remplacent pas les contacts en présentiel en face à face, comme chacun de mes intervenants me l'a clairement fait remarquer, j'en parlerai plus précisément dans la partie « résultats » de ce mémoire (Lutz, 2018). Il y a également toujours une inégalité entre les personnes qui ont accès à ces nouvelles technologies et celles qui ne l'ont pas, bien que ce ne soit pas le cas de mes intervenants.

▪ 2.4 L'impact des normes légales du pays d'accueil

Il me semble essentiel d'aborder brièvement ce point. Nous pouvons bien l'imaginer, les normes légales du pays dans lequel les parents seront immergés vont fortement jouer sur la relation entretenue avec leur famille restée au pays. Ces normes sont complexes et précises, pour faciliter la lecture je n'en aborderai ici que les grandes lignes utiles à ce mémoire.

Globalement, les étrangers sont répartis en deux catégories au niveau légal : ceux qui ont droit au séjour et ceux qui sont sous le régime de « faveur ». Les personnes entrant dans la première catégorie peuvent demander le permis de séjour et y ont droit s'ils rentrent dans les conditions légales entourant la demande. Il s'agit généralement des réfugiés bénéficiant de la protection car dans leur pays, leur vie est en danger (ce qu'il faut évidemment savoir prouver), des personnes arrivées via le regroupement familial (lorsque celui-ci est accepté, voir infra), des Européens, des personnes vulnérables

comme les MENA (mineurs étrangers non accompagnés), les malades graves ou encore les victimes de la traite des êtres humains et enfin, des « agents économiques » comme les étudiants, les travailleurs, etc. Parmi mes intervenants, cela correspond à la majorité d'entre eux. La deuxième catégorie, sous la « faveur », concernent les personnes qui peuvent demander ce permis de séjour mais pour qui il n'est pas sûr qu'il sera accepté, comme dans le cas de Maria (Merla & al., 2021, p.38,39).

Bien sûr, toutes les procédures sont généralement difficiles, même pour la première catégorie qui a « le droit » de demander un permis de séjour. Selon les cas, il faudra parfois un visa, un permis de travail ou d'études ou encore d'autres documents nécessaires à la demande. Et même en ayant tous les documents nécessaires, les délais sont parfois très longs et durant ce temps, les familles restent dans le doute, dans l'attente, sans pouvoir faire grand-chose en Belgique et sans savoir quand est-ce qu'ils auront une réponse (Merla & al., 2021b). Par exemple, Carolina m'a expliqué qu'elle a eu besoin de faire des études et pour cela, de payer pour financer ces études entièrement, ce qui lui est revenu beaucoup plus cher que pour un citoyen belge. Ensuite, pour rester en Belgique elle a dû trouver un permis de travail fourni par un employeur qui devait accepter lui aussi de payer et de faire les démarches nécessaires, ce qui n'est donc pas facile à obtenir. Elle m'a confié que souvent, ses amis à l'Université ne se rendaient pas compte des difficultés rencontrées : *« Cela va sans dire que moi, pour une année d'étude, quand j'entamais la Haute Ecole et l'Université et même pour la deuxième Université alors que j'avais déjà un permis de travail, j'étais toujours considérée comme étudiante étrangère non finançable et donc moi, toutes mes premières années j'ai dû payer histoire de 4000€ [...] j'ai l'impression que moi des fois, quand je dis à mes amis, à mes copines de classe : mais les filles écoutez moi je dois payer pour avoir un diplôme, je dois payer pour travailler quand c'est normalement l'inverse en fait. »*.

De nombreux auteurs abordent l'impact des normes légales sur la migration. Dans le cas d'une migration parentale, Ambrosini (2008), par exemple, explique que les normes légales du pays d'accueil vont généralement renforcer ce qu'il appelle « la stratification internationale des opportunités d'assistance » (p.84). Cette stratification oppose les familles aisées des pays développés pour qui il est très facile de faire venir une femme étrangère afin de s'occuper de diverses tâches domestiques, qui sont donc au sommet de cette pyramide de classification, aux femmes étrangères pour qui il est

bien plus compliqué de reformer leur famille en les faisant venir s'installer à leurs côtés dans le pays d'accueil. De fait, le regroupement familial exige de nombreuses conditions : salariales, logement, langue et culture du pays, ... D'après l'œuvre très complète de Merla & al. (2021b), les règles sont multiples et strictes. Tout d'abord, il faut déjà que la demande soit sollicitée à partir du pays d'origine, via un consulat ou une ambassade belge, ce qui n'est pas simple puisque parfois, le membre de la famille vivant en Belgique ne sait pas retourner facilement dans son pays d'origine. Dans certains cas, s'il sait prouver la difficulté de retour, il peut néanmoins en faire la demande en Belgique. Ensuite, il faut pouvoir prouver le lien familial. Pour cela, il faut donc se procurer des documents officiels au pays d'origine ou parfois faire des tests ADN quand il est impossible pour la personne de se les procurer, par exemple si elle a le statut de réfugié politique. Enfin, il faut correspondre à toute une série de règles économiques telles que d'avoir un logement décent, des revenus stables (c'est-à-dire de longue durée) avec un minimum imposé, une assurance maladie, etc. Une fois toutes ces démarches réalisées (et payées), le délai de traitement de la demande, qui a été augmenté récemment, est de minimum neuf mois, renouvelable deux fois de trois mois, portant le total à quinze mois. Le livre l'exprime très bien : « l'imposition de ces conditions dans un contexte économique global marqué par une plus grande précarité et un marché du travail encourageant la flexibilité et les emplois instables conduit de nombreux étrangers à ne jamais pouvoir être rejoints par les membres de leur famille ou à perdre leur titre de séjour. Ces conditions et le risque de leur non-respect conduisent à un niveau de stress élevé et augmentent le risque d'abus de la part de personnes peu scrupuleuses. » (Merla & al., 2021b, p.47, 48).

Cette dernière phrase est intéressante car plusieurs personnes que j'ai rencontrées m'ont avoué s'être faites arnaquer par des avocats sans scrupules, leur faisant payer de grosses sommes en leur promettant un titre de séjour pour qu'au final, ce ne soit que mensonges. Cela a été le cas de Maria notamment, qui a payé un avocat durant trois ans et perdu plusieurs milliers d'euros (alors que c'était difficile pour elle de payer de telles sommes) pour se rendre compte en définitive un matin, via un journal, que son avocat était en prison pour arnaques répétées à l'égard de personnes migrantes comme elle. Elle a donc dû reprendre un autre avocat et tout recommencer à zéro, alors qu'elle était déjà en Belgique depuis trois ans. Carolina m'a également fait part du même cas, sa famille et elle se sont aussi faites arnaquer par des avocats qui, conscients de la

difficulté pour obtenir des papiers valables et du stress que cela engendre pour les migrants, en profitent pour se servir d'eux.

Il est donc souvent compliqué pour les parents de ramener leurs enfants près d'eux ou inversement. De plus, comme le précise encore Ambrosini (2008), certaines femmes occupent un poste d'aide domestique dans les pays développés, un regroupement familial impliquerait donc une reconversion professionnelle puisqu'elles ne pourraient plus aider ou même vivre dans la maison de leur patron tout en s'occupant de leur propre maison ou de leurs propres enfants. Cette situation est plus rare dans le cas belge, Ambrosini étudiant l'Italie, mais cela aurait quand même pu être le cas de Maria qui en arrivant en Belgique s'occupait de deux personnes handicapées 24h/24 en habitant avec elles, ce qui aurait été compliqué si son fils était venu vivre en Belgique à ce moment-là.

Les migrants choisissent rarement de rester loin de leur famille pour une longue durée. Cette situation leur est souvent imposée par les lois du pays dans lequel ils se trouvent, ne leur permettant pas de migrer tous ensemble ou en tout cas pas de faire venir leur famille facilement, comme nous venons de l'aborder. Les recherches scientifiques montrent que la raison de ces lois rendant l'immigration difficile est que les politiques tendent généralement à n'accepter que les personnes qui seront utiles à l'économie nationale et surtout, qui ne dépendront pas d'aides sociales comme le CPAS, la mutuelle ou le chômage. Les politiques essaient également de dissuader les migrants de s'installer pour de bon, ayant toujours la crainte qu'ils feront venir leur famille et qu'ils seront un poids ou un danger pour le pays. C'est donc pour ces raisons que les lois rendent difficile la résidence permanente et surtout le regroupement familial, l'empêchant ou établissant des règles tellement strictes, telles que décrites supra, que la personne migrante ne saura atteindre que difficilement, voire pas du tout, ce qui empêche donc les familles de pouvoir vivre toutes ensemble. Ces lois sont appelées dans la littérature comme étant « un régime d'immobilité » (Baldassar, 2016 ; Merla & al., 2020a).

L'Etat choisit donc en quelque sorte qui a le droit de venir et de rester, et qui n'en a pas le droit. Ce processus est appelé « sélection des gagnants » dans l'ouvrage de Merla et ses collègues (2020a, p.2). Les lois belges ont d'ailleurs été durcies ces dernières années et ce, dans tous les domaines liés à l'immigration. Pour prendre un

exemple utile dans le cadre de cette recherche, le regroupement familial de personnes hors UE ou le statut de protection internationale sont maintenant temporaires durant les cinq premières années alors qu'il y a un peu plus de dix ans, ils étaient définitifs après à peine quelques mois voire un an, ce qui prouve que l'obtention d'un permis de séjour de longue durée ou définitif est devenue compliquée. Même dans le cas d'une obtention d'un permis de séjour temporaire, le séjour illimité sera difficile à obtenir. Il faut que la personne ait fait un séjour sans interruption de cinq ans et puisse prouver une intégration économique, sociale et linguistique dans le pays. S'il y a eu une interruption dans le séjour, même courte, les compteurs repartent à zéro (Merla & al., 2021b).

Les familles n'arrivent donc généralement pas au complet dans le pays d'accueil, sauf dans le cas de migrants qualifiés ou entrepreneurs qui migrent avec leur famille pour s'installer quelques années ou pour toujours, ou encore pour certains réfugiés politiques qui fuient la guerre ou les persécutions. Dans la majorité des cas, les familles connaissent « l'épreuve de la séparation », ce qui est décrit par Ambrosini (2008, p.97) comme étant la première étape du processus de migration. Il s'agit du départ du membre de la famille ayant le plus de possibilités de trouver un travail au pays d'accueil et de sa séparation avec sa famille. Ensuite vient la deuxième étape, la phase de l'éloignement du migrant d'avec sa famille, c'est-à-dire toute la période durant laquelle la famille est éloignée géographiquement. Enfin vient la période du regroupement, durant laquelle soit le migrant rentre au pays, soit sa famille vient le rejoindre au pays d'accueil lorsqu'il a atteint les conditions nécessaires. Certains chercheurs appellent d'ailleurs ces étapes comme étant celles des « trois familles », car la dynamique familiale sera différente dans chacune de ces trois étapes. Il est également intéressant de noter que la troisième étape, celle de la famille regroupée, n'est pas toujours la plus facile, bien qu'elle soit rêvée et attendue par tous. En effet, plusieurs difficultés liées à la séparation parfois longue entre les membres de la famille, les attentes des uns et des autres, le départ définitif du pays d'origine et l'adaptation au nouveau pays, peuvent surgir (Adhikari & al., 2013 ; Ambrosini, 2008). Ce point ne sera pas abordé en détails au sein de ce travail car il n'apporte rien à la question de recherche mais il pourrait être intéressant d'en apprendre davantage à ce sujet.

Ces différentes données nous confirment que dans nos pays, l'immigration reste souvent considérée comme étant un danger, tant pour l'économie que pour la

population. Cependant, il est intéressant de noter qu'en réalité, les migrants n'ont pas un réel impact négatif sur l'économie et peuvent même en avoir un positif (Cours de Migrations regards croisés, 2022). De plus, Ambrosini (2008) aborde le fait que le « welfare informel », le travail des femmes et parfois des hommes immigrés dans les familles du pays d'accueil, est vraiment devenu un pilier dans le fonctionnement de certaines familles. Les familles continuant à donner du travail aux migrants sans papiers, l'immigration illégale, pourtant si critiquée et crainte par les sociétés d'accueil, continue d'être favorisée.

Un autre impact des normes légales du pays d'accueil sur la circulation du care est la possibilité pour les migrants de faire des allers-retours entre leur pays d'origine et le pays d'accueil. En effet, dans beaucoup de cas, les migrants d'origine non-européenne ne peuvent pas quitter le territoire belge durant leur procédure de demande de séjour, au risque de ne plus pouvoir revenir en Belgique. Ce faisant, ils ne peuvent donc pas rendre des visites régulières et fournir des soins en présentiel à leur famille restée au pays d'origine et ce, parfois durant de nombreuses années. Pourtant, les recherches sur la circulation du care démontrent bien que la mobilité est l'un des principaux facteurs pour la circulation du care. Les migrants dans ce cas doivent s'adapter et mettre en place des moyens pour fournir le care à distance pour une période de longue durée, ne sachant pas quand la situation changera (Baldassar, 2018 ; Merla, 2015). Ils font en sorte que la situation fonctionne mais cela peut impliquer beaucoup de souffrances. Maria m'a d'ailleurs fait part de la souffrance que cela engendre chez elle et chez son fils, qu'elle n'avait plus vu depuis de nombreuses années avant qu'il ne puisse lui rendre visite en Belgique en 2022. Il lui a d'ailleurs affirmé que vu sa situation et la souffrance que cela engendre chez elle, elle pouvait revenir avec lui au Pérou et qu'ils pourraient être réunis. Cependant, si Maria quitte le territoire belge, ne serait-ce que pour quelques jours, sa procédure sera automatiquement refusée et elle ne veut pas risquer de passer à côté d'une autorisation alors qu'elle l'attend depuis tant d'années maintenant. Gabriel⁶, Ana, Daniela ou Virginia originaires du Venezuela, et Pedro du Nicaragua, ne peuvent pas non plus retourner dans leur pays car ils ont le statut de réfugiés politiques, ce qui les empêche d'y retourner et qui serait même dangereux pour leur vie.

⁶ Pour consulter les portraits et les modèles familiaux de Gabriel, Daniela, Ana et Virginia, voir la partie « Portraits des intervenants » supra.

Enfin, un dernier impact majeur des normes légales concerne l'équivalence des diplômes. En effet, de nombreux migrants ont fait des études dans leur pays d'origine mais ne peuvent pratiquer leur métier en Belgique car leurs études et diplômes ne sont pas considérés comme valables. La solution est donc soit de trouver un travail sans diplôme, soit de faire des études qui souvent, comme le cas de Carolina nous l'a montré, représentent un coût conséquent pour ces migrants. La plupart des migrants n'ayant ni le budget ni le temps de refaire des études, ils cherchent d'un travail souvent mal payé afin de subvenir à leurs besoins (ce qui n'est déjà pas tâche aisée), comme c'est le cas de la majorité des personnes que j'ai rencontrées. Comme me l'a dit Luis : *« Oui, je travaillais dans le secteur tourisme. De l'école, je suis agent de tourisme. Mais ici mes études ne sont pas valides alors je fais sacrifice. »*. Pour d'autres, comme Virginia, Carolina ou encore Gabriel, ils s'efforcent de refaire des études ou formations pour essayer d'améliorer leur statut social. La conséquence de cette non-reconnaissance des diplômes en provenance de certains pays est que les personnes migrantes ont plus de risques de se faire arnaquer ou même exploiter, n'ayant pas de barème salarial à réclamer.

Les lois belges concernant l'immigration ont effectivement un réel impact sur la circulation du care et sur ce que ressentent les familles transnationales. Comme le disent Merla & al. (2020, p.2) : *« Des études ont montré qu'elles [les normes légales] avaient un effet corrosif sur le sentiment de bien-être, d'appartenance, de sécurité, d'identité et d'espoir en l'avenir. »*. Ce mémoire en donne un bref aperçu dans un but de contextualisation mais de nombreuses autres recherches donnent plus de détails à ce sujet.

J'aimerais conclure ce chapitre sur la circulation du care par des mots repris dans la recherche de Baldassar et Merla (2014, p.12) : *« Tous les soins ne doivent pas être incarnés ou proches pour être considérés comme des soins »*. En effet, comme cette brève revue de la littérature l'a démontré, les soins donnés à distance et virtuellement sont d'une grande importance. Ils ne sont évidemment pas les mêmes que les soins donnés en face à face, ils sont différents mais tout aussi importants. L'idée de ces chercheuses est de dire que l'important ce n'est pas *« la forme ou le mode de prestation de soins »*, mais plutôt *« la qualité de la relation »*.

IV. Ma question de recherche

Comme mentionné dans l'introduction, mon travail de recherche porte sur l'impact du Covid sur ces familles transnationales. En effet, cette période pandémique mondiale a eu un impact sur la vie quotidienne pour chacun d'entre nous, mais qu'en est-il des familles vivant à distance ? Le Covid a-t-il eu un impact important ? De prime abord, une personne peu informée pourrait partir de l'idée que ces familles étaient déjà habituées à vivre séparément et que donc, le Covid n'a eu qu'un impact assez faible sur leur vie quotidienne. Cependant, lorsque l'on s'y intéresse plus profondément, on peut se rendre compte que de nombreux aspects de la pandémie ont pu exercer une influence importante sur leur vie de famille.

Je suis donc partie de plusieurs hypothèses d'impact possible, que j'ai divisées en trois catégories :

1. **La fermeture des frontières.** Durant un bon moment, il a été impossible à la majorité de la population de voyager, parfois même au sein de son propre pays. Mais pour ces familles qui vivent très loin les uns des autres, cette loi a probablement dû avoir un impact encore plus important. En effet, on peut partir de l'hypothèse que ces familles avaient peut-être prévu un voyage durant cette période qu'ils ont dû annuler, peut-être même un voyage prévu depuis très longtemps et pour lequel ils avaient économisé. Ce voyage étant pour voir une partie de la famille qu'ils ne voient que très peu, il devait avoir une grande signification sentimentale pour eux. De plus, le fait que les frontières soient fermées les empêchaient également de pouvoir retourner au pays d'origine en cas d'urgence médicale par exemple, et on peut supposer qu'il y a dû en avoir en cette période pandémique qui a fait tant de morts. Cette situation était donc assez différente de la nôtre puisque dans notre cas, des exceptions telles que s'occuper d'un membre de sa famille vulnérable ou aller à un enterrement, au moins en groupe restreint, ont très vite été tolérées, ce qui n'était pas possible pour ces familles.
2. **Le confinement et l'emploi.** Dans certains cas, le confinement a pu mener à des pertes d'emploi, que ce soit au pays d'origine, ou même dans le pays d'accueil, surtout dans les cas où le travail du migrant n'est pas déclaré et donc pas protégé. On peut donc imaginer que cela a fortement changé les besoins de

tous. Les membres de la famille au pays d'accueil, s'ils ont perdu leur emploi, ont peut-être eu d'autant plus besoin de soutien de la part du membre ayant migré (qu'il s'agisse d'un soutien financier ou émotionnel par exemple). Mais si le membre de la famille en Belgique a également perdu son travail, cela signifie que lui aussi, a plus de besoins. Donc comment pourrait-il subvenir aux besoins de sa famille qui ont augmenté alors que lui-même se retrouve dans une situation compliquée ? C'est une hypothèse que j'aimerais creuser davantage.

3. **La maladie.** Les personnes que j'ai interviewées provenant de pays généralement assez pauvres, les soins de santé n'y sont souvent pas très bons, ou en tout cas très chers. Dans de nombreux pays, les hôpitaux étaient également surchargés et saturés et il était donc très difficile d'y être hospitalisé. Dans ces conditions, on peut imaginer le stress vécu par les membres vivant en Belgique, de savoir que leurs proches étaient dans des circonstances compliquées, qu'ils ne pouvaient pas prendre un avion pour les aider, et qu'ils ne savaient pas s'ils trouveraient les soins et médicaments nécessaires dans le pays d'origine. De plus, si les soins sont chers au pays d'origine et qu'il n'existe peut-être pas d'aide sociale, les membres du pays d'origine ont peut-être, une fois de plus, eu d'autant plus besoin du soutien de la part du membre vivant au pays d'accueil.

En prenant en compte ces différents aspects, on peut globalement penser que les besoins des familles ont changé durant la pandémie, qu'il s'agisse de la famille au pays d'origine ou celle au pays d'accueil. À travers cette recherche, j'aimerais donc aborder la dimension pratique, c'est-à-dire ce qui a été mis en place concrètement pour pallier les différentes difficultés rencontrées (nouvelle routine, dégager du temps, chercher un autre travail, ...) ou ce qui a pu leur manquer comme ressources pour faire circuler le care, mais également la dimension morale, mentale, c'est-à-dire comment ces bouleversements ont été vécus, y-a-t-il eu une pression supplémentaire, un sentiment de culpabilité, ... ?

C'est sur cette base que j'ai construit mon guide d'entretien, que vous pouvez retrouver en annexe. Celui-ci est divisé en 4 grandes dimensions :

- Le profil de la personne et son parcours migratoire.

- La circulation du care initiale (pré-covid).
- La circulation du care durant la pandémie (cette partie étant divisée elle-même en 3 selon mes hypothèses citées supra).
- Enfin, la circulation du care actuelle (post-covid).

Cette manière de découper mes entretiens a permis une conversation fluide, en commençant par une prise de connaissance pour ensuite aborder la circulation du care chronologiquement. Amener la personne de sa situation de circulation du care initiale jusqu'à l'actuelle en passant par celle durant la pandémie et comparer les trois situations m'ont permis de pouvoir relever les changements apportés par le Covid au moment même mais aussi les impacts qui sont encore observables actuellement.

Dans le prochain chapitre de ce travail, je présenterai brièvement le contexte de la pandémie de Covid 19 au niveau mondial, et surtout au niveau belge, en soulevant les dimensions qui sont intéressantes dans le cadre de ce travail. Ensuite, je présenterai les différents résultats obtenus en les confrontant aux quelques recherches déjà existantes sur le sujet.

V. Le Covid-19

Ce chapitre comporte une brève contextualisation du contexte pandémique. D'abord au niveau mondial puisqu'il s'agit d'une pandémie internationale, et ensuite et surtout au niveau belge, puisque c'est dans ce contexte que vivaient mes intervenants. J'y aborde les conséquences que cette pandémie a provoqué ainsi que les différentes normes légales belges qui étaient en vigueur et qui ont donc impacté les résidents belges.

1. Contexte mondial

À partir de la fin d'année 2019 et surtout dès le début de l'année 2020, le monde se retrouve face à une maladie inconnue : le Covid 19. Cette maladie tue rapidement et au départ, personne ne sait comment réagir, comment la vaincre ni combien de temps elle va durer. Pour donner quelques chiffres illustrant l'ampleur de la pandémie, en à peine 8 mois à partir de fin 2019, cette maladie avait déjà tué près de 737 000 personnes et contaminé plus de 20 millions d'autres (Triquet, 2021). Entre janvier et septembre 2020, près de 27 millions d'infections et 881 000 décès ont été enregistrés (Bourguignon et al., 2020). Face à cette ampleur, de nombreux gouvernements optent pour un confinement total, ne trouvant pas d'autres solutions pour stopper la propagation tant qu'un vaccin n'a pas été trouvé. En effet, près de la moitié de la population mondiale est complètement confinée en mars 2020, dans 80 pays dont la Belgique. Il est cependant pertinent de noter que ce n'était pas le cas dans tous les pays d'Amérique Latine, comme me l'a par exemple confié Pedro lors de notre entretien. Dans le cas de son pays d'origine, le Nicaragua, tout le monde a continué à vivre et à travailler avec les protections nécessaires (masques, gel hydroalcoolique, ...) mais sans pour autant être confinés.

Cette pandémie a donc eu de nombreuses conséquences mondialement, au niveau sanitaire, économique, écologique, politique. Il s'agit là d'une situation tout à fait particulière et assez rare à notre époque : une crise globale et systémique (Triquet, 2021).

2. Contexte belge

Nous l'avons dit, cette crise sanitaire a eu de nombreuses conséquences au niveau mondial. Qu'en est-il de la Belgique ? Qu'en est-il du contexte dans lequel vivaient les membres des familles transnationales au sein de notre pays ?

La Belgique a fait partie des pays les plus touchés par cette pandémie. En effet, la situation était réellement catastrophique entre mars et mai 2020, pour commencer progressivement à aller mieux en juin mais repartir de plus belle en mi-juillet. D'après Bourguignon et al. (2020, p.1) : « Au 7 septembre, on dénombre 88 000 cas testés positifs et 9900 décès à l'échelle de notre pays, plaçant la Belgique dans le 'top mondial' des pays les plus touchés en termes d'infections et de décès par habitants. Cette pandémie récente constitue l'un des épisodes les plus meurtriers dans l'histoire de la Belgique depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. » Rien qu'en avril 2020, la Belgique enregistre 14 790 décès, ce qui est un record mensuel plus atteint depuis la guerre. On constate donc que la Belgique, comme tant d'autres pays, a beaucoup souffert de cette pandémie.

Pour éviter la propagation du virus, la Belgique a mis en place quatre gros dispositifs (Fallon et al, 2020) :

- La fermeture des frontières : à partir du 20 mars 2020 (Le Soir, 2020), la Belgique ferme ses frontières pour tout déplacement non essentiel comme de nombreux autres Etats européens avant elle : Danemark le 13 mars, République Tchèque le 16 mars, ... (Fallon et al., 2020). Cette mesure est essentielle lors de la pandémie car la plupart des pays alentours sont déjà touchés et c'est justement le retour des touristes belges au pays après leurs visites dans des pays touchés (notamment le nord de l'Italie) lors des congés de détente (carnaval) qui a poussé à la hausse les contaminations au Covid. Le gouvernement belge suit donc la tendance mondiale à fermer ses frontières pour tenter de limiter la propagation du virus. Comme déjà exprimé, c'est en partie cette règle qui a eu un grand impact sur la vie des familles transnationales, qui n'avaient donc plus la possibilité de retourner dans leur pays d'origine ou de recevoir une visite d'un membre de leur famille.
- La mise en quarantaine : en février 2020, avant même le confinement généralisé, des mesures de mises en quarantaine des personnes infectées ou

susceptibles de l'être ont été émises. Ces mesures visaient à tenter de limiter la propagation du virus. Même au sein d'un même foyer, il était conseillé d'isoler la personne infectée afin qu'elle ne contamine pas les autres membres de la famille. Ce principe de mise en quarantaine a été conservé assez longtemps, il était même essentiel durant les procédures de déconfinement, afin d'éviter que les infections ne repartent à la hausse. En Belgique, un outil utile a été le système de 'contact tracing', un système qui permettait aux personnes infectées d'identifier les personnes qu'elles avaient fréquentées récemment afin que le call center puisse les contacter et les prier de s'isoler également et de se faire tester afin d'éviter toute propagation du virus. Lors de la réouverture des frontières, la mise en quarantaine était toujours d'application pour toute personne testée positive au Covid ou toute personne revenant de l'étranger.

- L'interdiction des grands rassemblements : la Belgique a très vite limité les grands rassemblements, en annulant d'abord certains événements comme des matchs sportifs, puis en limitant le nombre de personnes autorisées et enfin, en annulant toute activité. Dès le conseil national de sécurité du 13 mars 2020, les cours ont été suspendus dans les écoles et donnés à distance dans l'enseignement supérieur, toutes les activités récréatives annulées et tous les commerces fermés à l'exception des magasins d'alimentation et de soins (pharmacies). Dans le cadre du travail, une obligation de télétravail a été émise (Jamart et al., 2020).
- Le confinement : il s'agit de l'une des plus grandes mesures de cette épidémie. En effet, ce genre de loi n'était plus appliquée depuis bien longtemps dans nos pays. Il s'agissait de rester chez soi et de ne pouvoir en sortir que pour certains motifs : courses alimentaires ou médicales, rendez-vous médical, s'occuper d'un parent vulnérable, aller travailler dans un secteur essentiel... Les rassemblements étaient évidemment interdits et chacun devait respecter sa « bulle » familiale. Les routes étaient également contrôlées et la Police avait le droit de demander la raison de la sortie et si cette raison n'était pas valable ou accompagnée d'une attestation, elle avait le droit de poser une amende. Il s'agissait donc d'une mesure exceptionnelle qui a eu lieu à plusieurs reprises en Belgique à partir de mars 2020. Tout d'abord, un premier confinement du 18 mars au 4 mai 2020. Ce premier confinement était d'abord annoncé jusqu'au 5 avril mais a été prolongé semaines par semaines jusqu'au 4 mai. Ensuite a

commencé la première phase de déconfinement (Biard et al., 2020). Ce déconfinement a été progressif et prévu sur plusieurs mois en différentes phases, avec des assouplissements des règles petit à petit : « bulle » de contacts de 4 personnes, évènements autorisés à l'extérieur à 10 personnes, enterrements et mariages à 50 personnes, reprise du secteur culturel en fin d'année, ... Cependant, cette phase de déconfinement a été marquée par des périodes de quasi-reconfinement, avec un couvre-feu à partir d'octobre 2020 dans tout le pays par exemple. Ces restrictions ont été émises à chaque fois qu'un nouveau pic de contaminations était constaté, afin d'en limiter la transmission. La période avec le plus de restrictions reste celle du premier confinement, entre mars et mai 2020.

Cette mesure a beaucoup joué sur les familles transnationales qui, pour beaucoup, ont perdu leur travail, que ce soit au pays d'accueil ou même au pays d'origine lorsque le confinement était d'application.

En plus de ces mesures globales, chacun était invité à respecter des mesures de protection individuelle comme porter le masque en lieu public, porter des gants, désinfecter ses courses et les caddies ...

Maintenant que le contexte de la pandémie a été brièvement établi, analysons comment il a été d'un impact fort pour les familles transnationales originaires d'Amérique Latine et vivant en Belgique.

VI. Résultats

Cette partie présentera les résultats et conclusions faits en me basant sur les différentes interviews réalisées et ensuite confrontées aux quelques recherches déjà réalisées sur le sujet. Elle sera divisée en trois parties, comme pour mon guide d'entretien. Tout d'abord, j'exposerai la circulation du care initiale de mes intervenants, en faisant ressortir les caractéristiques communes mais également les nuances apportées par chacun. Ensuite, et c'est là le cœur du sujet, je parlerai de la circulation du care pendant la période pandémique et de l'impact des différentes mesures prises par les gouvernements. Enfin, je résumerai la circulation du care actuelle afin d'observer ce qui a évolué, changé, après la période de la pandémie du Covid 19. Le tout sera évidemment illustré par des verbatims que vous pouvez retrouver dans les retranscriptions des entretiens en annexe. Avant la lecture de cette partie, il pourrait être bénéfique de relire les portraits des intervenants en début de ce travail, ou même de les garder près de soi afin d'avoir une vision claire des profils évoqués.

1. Circulation du care initiale

Lors de mes entretiens, j'ai pu discerner trois grandes raisons de la venue en Belgique de mes intervenants. La première raison évoquée, et souvent la plus courante, est la recherche d'une vie meilleure économiquement, pour soi, pour ses enfants et/ou pour aider financièrement la famille à distance. C'est le cas par exemple de Maria, Luis et Virginia.

La seconde, qui est bien sûr liée à la première et souvent s'ajoute à celle-ci, est la fuite de l'insécurité, de la guerre ou des politiques, comme dans le cas de Gabriel, Ana et Juan. Enfin la troisième catégorie qui rejoint les deux autres, comprend les enfants, aujourd'hui devenus adultes, qui au départ ont juste suivi (ou dû suivre) leurs parents en Belgique. C'est le cas de Paola, Carolina et Pedro. Une caractéristique de cette catégorie est que pour chacune de ces trois personnes, ils ne désiraient pas du tout venir vivre en Belgique. Chacun a été forcé de quitter le pays d'origine soit via le regroupement familial, comme dans le cas de Paola et Pedro, soit parce que les parents ont pris la décision rapidement comme pour Carolina qui était en vacances en Belgique

mais qui n'est jamais rentrée de ces vacances. Ils m'ont tous exprimé que ce choix n'était pas le leur et qu'ils l'acceptaient aujourd'hui mais que cela avait été très difficile au départ.

La seule exception est Daniela, qui, lors d'une visite à sa fille vivant en Belgique, y est restée bloquée à cause de la pandémie, mais qui a par conséquent pris la décision d'y rester pour aider sa fille à s'occuper de ses enfants. Ces raisons de migration rejoignent les différentes études sur les familles transnationales (Baldassar & Merla, 2014).

- 1.1 Soutien émotionnel et pratique

- 1.1.1 Routine de communication**

De manière générale, la majorité de mes intervenants avaient une routine de communication et de soutien déjà bien installés dès leur arrivée en Belgique. Maria, qui pour rappel est originaire du Pérou, a un fils de 22 ans avec lequel elle avait l'habitude de faire des appels en visioconférence chaque mardi entre 6 et 7h. Elle prenait également des nouvelles de sa maman via son frère, sa maman étant malade et ne sachant plus s'exprimer. Cette routine régulière concerne également Paola, qui contacte régulièrement la famille qui l'a élevée là-bas, Daniela, Ana, Luis, Juan ou encore Gabriel qui, ayant dû fuir le Venezuela à cause de problèmes politiques, contactait tous les jours à une heure fixe sa femme, sa fille et son fils lorsqu'ils étaient encore au Venezuela. En plus de ces appels en visioconférence réguliers et prévus en avance, toutes ces personnes s'envoyaient des messages via des groupes sur certaines plateformes telles que WhatsApp, ce qui leur permettait d'être en contact régulièrement, même s'il ne s'agissait que de l'envoi d'une photo et non d'une longue conversation, par exemple.

Kilkey et al. (2021) montrent d'ailleurs qu'avoir une routine est vraiment bénéfique et important. En effet, cela rassure chacun des membres de la famille, leur permet d'être sûrs qu'ils garderont contact malgré la distance et donc réduit l'anxiété, l'angoisse. Cela permet aussi de ne pas perdre de temps à devoir chaque semaine ou chaque mois s'organiser avec les agendas de tous et le décalage horaire pour trouver un moment qui conviendrait. En général, les familles transnationales ont donc toutes une routine fixe, à laquelle s'ajoutent des messages ou envois de photos réguliers via les réseaux sociaux ou les groupes familiaux (Kilkey et al., 2021). Mes rencontres rejoignent tout

à fait ces conclusions. En effet, toutes les personnes que je viens de citer avaient un moment fixe par semaine ou par mois, avec des heures également fixes, et des messages réguliers afin que tous se sentent bien et rassurés en sachant qu'un moment de partage est toujours prévu et qu'ils puissent également prévoir leur planning de la semaine en toute tranquillité.

Dans le cas de Carolina, originaire d'Equateur, c'était plus compliqué. En effet, elle est restée vivre en Belgique à la suite de simples vacances qui sont finalement devenues permanentes et elle n'a pas vraiment eu le choix que d'y rester avec ses parents, ce qui a été difficile puisqu'elle laissait en Equateur son grand frère qu'elle considérait comme son père. Ce faisant, elle ne l'a pas vraiment bien vécu au départ, comme je l'ai mentionné supra. Cependant, elle s'est tellement démenée pour s'intégrer, apprenant le français en un an pour accéder à une Haute Ecole, pour ensuite faire une année passerelle et accéder à un master et actuellement, réaliser un deuxième master complémentaire tout en travaillant, qu'elle estime aujourd'hui avoir des attaches plus profondes en Belgique qu'en Equateur et ne souhaite pas vraiment y retourner. Au départ, avant la période Covid, elle n'avait pas beaucoup de contacts avec l'Equateur, donc avec son frère. Elle n'a jamais pris cette habitude et voyait même cet appel comme un fardeau, dû à la relation particulière qu'elle entretenait avec lui : *« c'était un peu un... pas un fardeau mais c'était très compliqué parce quand il m'appelait, je savais que j'avais fait quelque chose parce qu'il avait son rôle de père quoi. [...] C'est très très limité. »*. Il n'y a que sa maman qui avait des contacts avec lui, surtout au départ puisqu'en partant soudainement, ils lui ont laissé un restaurant familial à devoir gérer alors que lui-même avait déjà un autre travail. Ils ont donc dû beaucoup se contacter à ce sujet mais cela ne la concernant pas, Carolina n'a jamais pris cette habitude. Elle me confie qu'en plus, son frère s'est marié là-bas, en 2019, et qu'ils ne connaissaient pas sa femme, ce qui n'a pas forcément plu à sa mère qui a donc elle aussi réduit les contacts peu à peu. Même pour suivre le mariage, étant donné que c'était avant le Covid, ils ne connaissaient pas encore les outils tels que Zoom ou Teams et l'ont donc juste suivi par téléphone, ce qui limite évidemment la présence et l'appréciation de l'évènement. Carolina a donc toujours gardé contact avec son frère et ses oncles et tantes mais il s'agissait d'appels ponctuels et assez restreints et pas d'une routine régulière, en tout cas avant la pandémie.

Pour tous, ces appels et contacts servaient à se soutenir émotionnellement les uns les autres et ce, dans les deux sens. En effet, la personne vivant en Belgique prenait des nouvelles de sa famille et la soutenait dans les moments difficiles mais l'inverse est également vrai. Par exemple, dans le cas de Paola, sa famille au Pérou savait qu'elle vivait une situation difficile avec sa maman en Belgique alors elle s'inquiétait beaucoup pour elle et la contactait régulièrement afin de prendre de ses nouvelles. Pedro également, lorsqu'il me parlait de la période pandémique m'a affirmé à propos de sa mère : « *J'étais stressé qu'elle travaillait et qu'elle soit malade mais elle m'a beaucoup rassuré.* ». Il s'agit donc là d'un soutien émotionnel mutuel et asymétrique comme cela est déjà mentionné dans la contextualisation de ce travail. En effet, il dépend réellement de la situation de chaque membre et évolue avec celle-ci.

Malgré ces contacts réguliers grâce en grande partie aux nouvelles technologies, cela n'était pas facile de devoir gérer cette situation à distance. Par exemple, Gabriel m'a expliqué que sa petite fille ne voulait pas lui parler au téléphone lorsqu'elle était encore au Venezuela. Le voir lui donnait envie de pleurer donc elle ne préférait pas le voir du tout, ce qui évidemment rendait Gabriel très triste et coupable : « *Mais ma fille, elle voulait pas que nous on parlait avec moi parce que elle avait dit que quand on parlait avec moi, elle a de envie de pleuvoir... de pleurer. Longtemps, elle a décidé de ne parler avec moi... c'était dur, c'était ma faute...* ». Virginia m'a également fait part de son inquiétude face aux contacts uniquement virtuels. Elle m'a dit que oui, c'est déjà bien mais que c'est loin d'être la même chose qu'en présentiel et qu'elle avait peur de passer à côté de la vie de sa famille : « *C'est pas la même chose parce que quand je suis arrivée ici, par exemple, ma petite sœur elle avait 13 ans, c'était une petite. Et maintenant, elle a 18 ans donc... je la connais même pas...* ». D'autres ont également mentionné que le virtuel, ce n'était pas toujours facile et même parfois très dur, comme Luis ou Pedro. Ce dernier était vraiment bouleversé lorsqu'il m'a raconté son histoire. Il m'a avoué ne pas aimer parler virtuellement, le faire parce que c'est le seul moyen. Il ressent un fort manque physique de sa famille, qu'il m'a caractérisé par une vision très imagée de la présence physique de sa famille : « *C'était pas la même chose d'être ici, d'avoir ma sœur ici, mon frère là, mon petit chien il est ici au bout et ma grand-mère, elle fait le dîner, je rigole avec ma grand-mère... ouais, c'était pas la même chose.* ». Luis m'a également partagé le même sentiment : « *Mais on communique*

beaucoup, c'est très bien. Mais c'est mieux en vrai, pas par internet, c'est pas trop trop chouette. ».

Ces témoignages rejoignent les études sur les TIC déjà mentionnées dans la partie théorique de ce mémoire. En effet, beaucoup de chercheurs ont remarqué cette difficulté des communications virtuelles et le sentiment d'insuffisance que cela peut provoquer chez les utilisateurs des communications à distance (Lutz, 2018). Toutefois, ils m'ont tout de même tous confié qu'ils étaient quand même heureux d'avoir cette facilité de communication avec leur famille et que cela leur faisait beaucoup de bien.

1.1.2 Visites de soutien

Concernant les visites entre pays, dans un sens ou dans l'autre, la grande majorité de mes intervenants n'étaient pas en mesure de les faire, souvent à cause du coût très élevé des billets mais également parce que leur procédure de demande de séjour en Belgique ne l'autorisait pas. Dans le cas de Maria, depuis sept ans qu'elle est en Belgique, elle n'est jamais retournée au Pérou à cause des normes entourant sa procédure de demande de séjour : *« ce n'est pas possible de retourner parce que si je quitte la Belgique, immédiatement je peux perdre toute la procédure que je suis en train de faire, c'est pour ça. »*. Son fils, quant à lui, n'est venu lui rendre visite que l'année dernière, après six ans séparés. Il n'a pu venir que parce que la nièce de Maria que j'ai également rencontrée, Paola, lui a offert le billet pour faire plaisir à sa tante car le coût était trop élevé pour elle dû à la distance séparant les deux pays.

Juan, originaire d'Equateur, est dans la même situation, ayant deux enfants en bas-âge, les billets seraient trop chers pour aller rendre visite à la famille sur place. Dans son cas, il y a également l'inquiétude de l'insécurité ambiante qui règne en Equateur, comme me l'a également confirmé Carolina. Il m'explique : *« Et puis la situation a Equateur, c'est compliqué, ce n'est pas le même. Je suis d'un petit village et même là-bas, la famille dit que c'est dangereux et surtout avec des enfants petits encore donc on attendra un peu plus. »*.

Pour Gabriel, c'est la même chose, sa famille n'est jamais venue en Belgique car les billets sont très chers donc il préfère envoyer de l'argent plutôt que de payer des billets. Dans son cas cependant, une nuance est également à apporter. Le Venezuela est un pays dangereux, avec une politique compliquée, donc Gabriel m'a mentionné le fait qu'il est également extrêmement difficile de sortir du pays, ce qui complique encore

plus la possibilité pour sa famille de venir le visiter, puisque lui-même est dans l'impossibilité d'y retourner à cause de son statut de réfugié politique, tout comme Daniela, Ana et Virginia qui sont dans le même cas. Ana m'a expliqué que puisqu'ils ont le statut de réfugiés politiques, il faut que le Président actuel, Maduro, change pour qu'ils puissent retourner dans le pays. Mais en sortir n'est pas si simple non plus, il faut faire des détours et c'est une des raisons pour lesquelles Daniela, qui devait au départ retourner au pays mais qui était coincée à cause du Covid, n'y est pas retournée par après, elle devait passer par la Colombie pour tenter de passer les frontières du Venezuela. D'ailleurs, lorsque Gabriel a fait venir sa femme et sa fille via le regroupement familial, il a dû s'y prendre à deux fois pour réussir à les faire sortir, en payant à chaque fois les billets d'avion mais aussi des pots-de-vin : *« à ma femme, la première fois qu'elle a essayé de sortir, no la laissait sortir. J'ai perdu les billets donc j'ai du essayer de nouveau. La 2ème fois, elle a pu sortir mais nous avons dû donner d'argent à les agents de migration pour la laisser sortir. J'ai dû offrir de l'argent et dire que la fois passée, j'ai perdu le billet d'avion à cause de ça donc s'il te plaît, la laisser sortir. »*. De plus dans son cas, la majorité de la famille ne possède pas de passeports et ceux-ci sont très chers, ce qui signifie que Gabriel devrait être en mesure de payer non seulement le vol et les éventuels pots-de-vin, mais aussi ces passeports. Cette situation complique également leurs possibilités de revoir un jour leur famille en face à face.

Les différents cas exposés ici, en particulier celui de Gabriel, rejoignent les observations de Merla (Kilkey & al., 2021) qui exprime l'idée que pour beaucoup, faire des allers retours n'est pas possible car les voyages coûtent cher et ils estiment que cet argent serait plus utile s'il est envoyé pour payer l'éducation, les soins de santé ou le loyer par exemple. Gabriel me l'a d'ailleurs clairement expliqué, comme je l'ai cité ci-dessus, le voyage coûte cher et il faudrait également payer des passeports à chacun (en plus bien sûr des pots-de-vin dans son cas). Les ressources matérielles sont essentielles pour ces migrants, je le rappelle c'est souvent le but de leur migration. Par conséquent, il semble logique qu'ils doivent faire des choix et qu'ils préfèrent se priver d'une visite en face à face et faire ce sacrifice plutôt que de risquer d'envoyer moins d'argent à leur famille.

Il existe quelques exceptions qui retournent assez régulièrement au pays d'origine. Nous pouvons citer par exemple Paola, qui retourne au Pérou environ tous les deux

ans ou Luis, qui est retourné au Mexique après trois ans en Belgique et qui depuis y retourne tous les deux ans environ. Dans le cas de ce dernier, puisqu'il est ici depuis 15 ans déjà, sa famille a également eu l'occasion de venir plusieurs fois, que ce soit son frère, ses sœurs ou sa maman avant qu'elle ne décède.

Nous pouvons donc conclure que les familles transnationales avaient déjà des habitudes solides pour garder contact malgré la distance. Baldassar, dans le podcast mené par Kilkey (2021), explique très clairement qu'ils ont toujours dû s'adapter et chercher des moyens de garder le contact, ils ont d'ailleurs utilisé les nouvelles technologies bien avant nous tellement ils sont motivés de se soutenir et de dépasser les frontières physiques et ce, déjà bien avant la pandémie. « Rien n'est plus motivant que de rester connectés » dit-elle et en effet, c'est bien ce que tous mes intervenants montrent par leurs propos. Lorsqu'il est difficile de se rendre visite, comme c'est le cas parmi mes intervenants, il est d'autant plus essentiel de se démenner pour trouver d'autres moyens de rester proches et donc d'utiliser notamment la technologie pour surpasser cette distance.

▪ 1.2 Soutien financier

Le soutien financier est généralement la raison principale de la migration, il fait donc partie intégrante de la circulation du care et est un facteur clé. Chacune des personnes que j'ai eu l'opportunité de rencontrer, aide (ou a aidé durant une période) au moins une personne au pays d'origine.

1.2.1 Aide financière régulière

Pour certains, il s'agit d'une aide régulière comme pour Gabriel qui envoie de l'argent régulièrement depuis le moment où il a quitté le Venezuela malgré qu'il n'ait pas toujours pu travailler. Il estime que c'est vraiment son rôle, ayant migré, d'aider sa famille : *« ça fait 7 ans j'envoyais de l'argent pour ma femme, ma fille, Carlos mon fils aussi euh... et à ma sœur aussi. Et donner à ma belle-sœur aussi pour qu'elle achetait des nourritures pour mon frère qu'il était en prison parce que quand il est tombé en prison, elle est restée sans rien et le gouvernement les quittaient tout. Il faut aider ma famille. »*. En plus de ces personnes, il doit aussi aider la famille de sa femme, ses beaux-parents et son beau-frère, ce qui constitue donc un grand nombre de personnes à soutenir financièrement.

D'autres personnes que j'ai rencontrées fournissent aussi des aides régulières comme Ana et Daniela, dont le noyau familial principal est venu petit à petit s'installer en Belgique mais qui ont toujours aidé également les membres plus éloignés comme les grands-tantes ou les grands-oncles. C'est également une aide régulière que fournissait Luis, qui a toujours soutenu sa mère en donnant un montant chaque mois jusqu'à son décès, en 2021, montant qui a évolué en fonction de ses revenus. Luis aide également le reste de sa famille, ses sœurs et son frère car même s'ils ne manquent de rien, c'est toujours tout juste pour survivre et lorsqu'un problème survient, qu'il soit médical ou matériel, ils ont besoin de lui pour le surmonter : *« parce que c'est tout juste pour vivre. Ils meurent pas de faim mais si il y a un problème, je dois aider comme pour maman et pour les maladies ou les problèmes. »*.

Un dernier intervenant qui aide régulièrement sa famille est Juan, originaire d'Equateur. La situation économique dans ce pays est compliquée, comme Carolina me l'a également expliqué et que nous aborderons infra. En effet, Juan m'a expliqué que le salaire moyen est de 400 dollars alors que les frais moyens dépassent les 600 dollars, ce qui crée évidemment de gros soucis financiers pour les locaux vivant sur place. Carolina a également précisé que souvent, ils embauchent des étrangers pour pouvoir les payer moins chers, ce qui empêche les locaux de trouver du travail facilement ou bien payé. Ce qui aide la maman de Juan est qu'elle loue une partie de sa maison et ces revenus supplémentaires l'aident à survivre mais Juan est donc obligé de devoir l'aider régulièrement, ainsi que le reste de ses frères et sœurs : *« Mais il faut quand même l'aider, ce n'est pas suffisant pour vivre correctement. »*.

1.2.2 Aide financière ponctuelle

Pour d'autres intervenants, il s'agit d'une aide ponctuelle, lorsque le membre vivant en Belgique a les possibilités de le faire. Dans ce cas, l'objectif est quand même de toujours chercher les moyens d'aider la famille au maximum, que ce soit par des petits boulots, des jobs étudiants lorsqu'il s'agit des plus jeunes, etc. Lorsque la situation professionnelle empêche la personne vivant en Belgique d'aider sa famille, c'est souvent très douloureux comme le cas de Maria durant la pandémie nous le montrera infra. Lorsqu'elle est arrivée en Belgique et donc avant la pandémie, elle avait un travail d'aide à domicile pour deux personnes porteuses d'handicap chez qui elle vivait, qu'elle aidait donc 24h/24. Ce travail lui permettait d'aider son fils mais également sa maman qui était malade et qui avait besoin d'oxygène (l'oxygène étant

rare et chère au Pérou), en envoyant chaque mois de l'argent pour payer les bonbonnes et les médecins à domicile chaque semaine. Tout cela engendrait des coûts très élevés : *« Le docteur venait à la maison et la facture... je sais plus 2 ou 300€ chaque fois, pfff...J'ai parlé avec ma famille et j'ai dit : tu dis à moi combien et j'envoie l'argent pour que maman reçu la meilleure qualité de vie »*. Lorsqu'elle me raconte cette histoire, elle en a les larmes aux yeux car elle n'a pas pu dire au revoir à sa maman qui est décédée durant cette période. Mais elle a également une certaine fierté d'avoir été capable, par son départ, d'aider sa maman à avoir une meilleure qualité de vie et de s'en aller paisiblement et sans souffrances, uniquement grâce aux envois conséquents d'argent de sa part. Il s'agit donc de sentiments forts et mixtes, la fierté d'aider mais également la tristesse et la culpabilité de ne pas avoir pu être présente, culpabilité qu'elle a tenté de réduire par ces envois d'argent. Ses paroles à ce propos sont vraiment touchantes et je tiens donc à les souligner : *« C'est triste évidemment, parfois je pleure parce que je voulais donner les derniers bisous ou câlins et au revoir pero bon... c'est pas possible mais je sais qu'elle morte tranquille, elle est morte avec son oxygène et j'ai envoyé l'argent pour qu'elle achète le grand ballon pour que elle passe une bonne nuit. »*.

Cette aide ponctuelle est également le cas de Paola, qui n'envoie pas une certaine somme d'argent fixe tous les mois, mais qui paie tous les « extras » ou imprévus de sa famille au Pérou. Par exemple, lorsque la machine à laver de sa tante est tombée en panne, c'est elle qui lui en racheté une. C'est également elle qui paie les soins dentaires de son cousin, le fils de cette même tante. Elle dit qu'elle ne donne pas un montant fixe mais que sa tante sait qu'elle peut toujours compter sur elle en cas de besoin et elle n'hésite pas à faire appel à elle.

Concernant Virginia ou encore Pedro, comme ils ne travaillent pas encore et sont tous les deux aux études, ils font des petits jobs par ci par là et quand ils ont de l'argent, ils l'envoient automatiquement, même si ce n'est par conséquent pas régulier. Leur objectif est tout de même de pouvoir aider au maximum et c'est ce qu'ils comptent faire lorsqu'ils travailleront. C'est d'ailleurs ce que Pedro m'a confié : *« J'ai travaillé en 2021 dans un restaurant et j'ai travaillé tout le mois là-bas et c'était bien payé alors j'ai fait un envoi à ma grand-mère par Money Transfer. Quand j'ai de l'argent je les aide, je fais mais j'attends que je travaille. »*.

C'était également le cas de Carolina avant le Covid, puisqu'elle était encore aux études à cette période-là. Elle aidait ponctuellement son frère en Equateur lorsque le besoin se faisait sentir même si, comme elle me l'a précisé « *je pense que vu qu'il savait qu'ici aussi c'était galère pour nous, il n'a pas osé demander.* ». Pourtant, quand ils sont partis, il s'est retrouvé dans une situation complexe, devant abandonner le bon poste qu'il avait pour s'occuper du restaurant familial qu'il ne voulait pas lâcher par attache sentimentale. Il a donc perdu le niveau de vie qu'il avait auparavant et s'est retrouvé dans une situation précaire. Malgré le fait qu'il n'osait pas demander de l'aide, la mère de Carolina l'a aidé comme elle le pouvait. Même si elle ne gagnait pas d'argent en Belgique, elle lui laissait sa pension équatorienne afin qu'il puisse s'en sortir. Carolina, comme je l'ai déjà dit, l'aidait quand elle le pouvait à cette époque.

2. Circulation du care durant la pandémie

La pandémie a profondément perturbé la circulation du care au sein des familles. La majorité d'entre nous a subi la « distanciation sociale », mais surtout en réalité une distanciation physique et pour combler cette distance, nous avons essayé de maintenir nos relations, de trouver des moyens de continuer de garder contact, ce que, nous le rappelons, ont toujours dû faire les familles transnationales (Kilkey & al., 2021). Durant la pandémie cependant, celles-ci ont tout de même dû adapter leurs pratiques à cette situation nouvelle et aux contraintes qu'elle leur imposait. Nous pouvons regrouper ces contraintes en trois grands domaines : la fermeture des frontières, la maladie et autres urgences, les besoins de la famille au pays d'origine et au pays d'accueil.

▪ 2.1 La fermeture des frontières

J'étais partie de l'hypothèse que la fermeture des frontières avait peut-être annulé une visite prévue par l'un ou l'autre membre de la famille alors que c'était peut-être un voyage qui avait été prévu et économisé longtemps en avance. C'est peut-être vrai mais en tout cas, parmi les personnes que j'ai interrogées, cela n'a pas vraiment été le cas, la raison étant que les voyages et visites sont généralement rares comme je l'ai déjà précisé, à cause du coût et des normes belges. La seule exception est Paola, qui

devait partir durant 2 mois en 2020 et qui n'en a pas eu la possibilité à cause de cette fermeture des frontières.

Une particularité parmi les personnes que j'ai rencontrées est la situation de Daniela. En effet, en début 2020, elle était en Belgique pour rendre visite à sa fille pour une durée d'un peu plus d'un mois. Ensuite, quand le Covid est arrivé, elle est restée bloquée puisqu'il n'y avait plus de vols et que les frontières étaient fermées. Lorsque celles-ci se sont rouvertes, la situation compliquée du Venezuela que j'ai déjà mentionnée et la volonté d'aider sa fille avec ses enfants ont poussé Daniela à rester en Belgique et à demander l'asile politique, ce qu'elle a obtenu. On peut donc dire que dans ce cas, la fermeture des frontières a eu un effet conséquent sur la vie de cette famille. Il s'agit de « soins informels non payés » donnés par des « flying granny » ou « grand-mère volante » en français et on les retrouve régulièrement dans les recherches sur les familles transnationales (Merla, 2015 ; Goulbourne et al., 2010). Comme dans les familles locales, les grands-parents aident souvent leurs enfants en gardant leurs petits-enfants pour que les parents puissent aller travailler. Dans le cas des familles transnationales, c'est la même chose à part qu'à cause de la distance, le grand-parent est souvent obligé de rester soit pour de longues périodes dans le pays d'accueil, soit pour toujours comme dans le cas de Daniela (Kilkey & al., 2021).

Cependant, la fermeture des frontières a également eu un autre effet : le stress de ne pas pouvoir retourner auprès de sa famille en cas d'urgence ou de décès. Nous l'avons vu, c'était déjà parfois très difficile pour les membres des familles transnationales de traverser les frontières à cause des régimes d'immobilisation de l'Etat (Kilkey & al., 2021). Les recherches à ce sujet déjà citées supra datent d'ailleurs généralement d'avant la pandémie, ne pouvant pas se douter de la fermeture totale d'envergure qui allait arriver peu de temps après. La pandémie a donc rajouté des règles encore plus strictes aux règles déjà complexes pour les migrants, qui n'ont donc pas du tout pu retourner dans leur pays lorsque cela était nécessaire et qui, surtout, devaient vivre avec cette crainte constante que quelque chose arrive sans qu'ils ne puissent être présents rapidement.

Cela a été le cas de Virginia. Lorsque que plusieurs membres de sa famille sont décédés du Covid et que les autres ont été fortement contaminés, elle n'a pas pu aller les rejoindre. J'expliciterais dans le point suivant son histoire plus en détails mais elle m'a

confié mot pour mot ceci : « *c'était vraiment compliqué, c'était horrible. En plus, je ne pouvais pas aller les voir, j'étais bloquée, c'était vraiment horrible.* ». Pour Luis, dont la maman est décédée du Covid, c'était également vraiment très pénible : « *Mon maman, au moment de la fermeture des frontières, elle est décédée à cause de Covid et les frontières étaient fermées donc je suis pas allé à ses funérailles. Voilà c'est passé une très mauvais année* ». Pedro, qui n'était qu'un adolescent à l'époque, a vraiment mal vécu ce stress. Il n'était parti de son pays que depuis un an, laissant presque toute sa famille dont il était très proche sauf son père, et n'était donc pas encore habitué à leur absence. Lors de la pandémie et de l'impossibilité de venir les rejoindre en cas de soucis à cause de la fermeture des frontières, il a vraiment ressenti beaucoup d'angoisse et de stress : « *Moi, j'étais préoccupé plus pour ma grand-mère parce que ma grand-mère était tombée de son lit et parce qu'elle a eu Covid. Et moi quand ma maman elle m'a dit ça, j'ai senti... comment on dit ça... c'est un sentiment de rien faire, que moi je peux pas rien faire, je peux pas retourner et prendre un avion maintenant et arriver demain, je peux pas faire ça ! Et quand ma maman elle m'a dit : prépare-toi parce que je pense pas que ta grand-mère elle va survivre... J'étais cassé.* ».

Un autre cas particulier est celui de Carolina. Durant la fermeture des frontières, elle ne pouvait évidemment pas retourner dans son pays, ni ses parents. Mais même lorsque les frontières de la Belgique ont été rouvertes, celles de l'Equateur sont restées fermées un peu plus longtemps. Et quand elles se sont enfin rouvertes, c'était quand même difficile car s'il arrivait quelque chose à son frère en Equateur, sa maman pouvait y retourner mais en ne pouvant plus revenir en Belgique. Cependant, d'après Carolina, la pire situation restait celle de son frère car s'il leur arrivait quelque chose à eux en Belgique, il n'aurait même eu la possibilité de venir à cause de la difficulté d'obtenir un visa durant le Covid. Cela a été une expérience stressante pour toute la famille : « *Et ça a été quelque chose de très frustrant, surtout plus pour mon frère que pour ma mère, dans le sens que ma mère savait que s'il arrivait quelque chose à mon frère, à mon neveu, ou quelqu'un d'autre de la famille en dehors de mon frère, je ne pense pas qu'elle se serait posée 2-3 fois la question, elle aurait fait quelque chose pour retourner. Par contre pour mon frère, c'était très frustrant parce que si jamais quelque chose arrivait, il était dans l'impossibilité de venir en aide* ».

Nous pouvons donc constater à quel point la fermeture des frontières a eu un impact sur le mental de chacun des membres des familles transnationales, tant les membres

vivant en Belgique, que les membres restés au pays d'origine. On peut imaginer l'impact que l'annonce de cette fermeture a eue sur eux, lors des Comités de Concertation de mars 2020. Comme nous, ils ne savaient pas combien de temps cela aller durer mais pour eux, cela revêtait une autre signification que simplement le fait de ne pas avoir de vacances comme pour les personnes vivant dans le même pays que leur famille. Ils ne pouvaient pas faire de plans pour le futur, ne savaient pas s'ils vivraient une crise leur demandant d'aller dans leur pays d'origine et savaient que de toute façon, ils seraient incapables de le faire. C'était sans aucun doute une période stressante, comme ils me l'ont tous exprimé (Kilkey & al., 2021).

▪ 2.2 La maladie et autres urgences

Je l'ai déjà mentionné, mais les personnes que j'ai rencontrées proviennent d'Amérique Latine et dans cette région du monde assez pauvre, les soins de santé et l'accès à ceux-ci ne sont pas accessibles à tous. En période de Covid, où même nos pays occidentaux ont connu de fortes pénuries et où nos hôpitaux étaient saturés, la situation dans ces pays déjà en situation de précarité a été catastrophique. Tous mes intervenants sans exception m'ont confié qu'ils ont ressenti beaucoup de stress pour les membres de leur famille tant la situation était alarmante. Certains avaient d'ailleurs déjà prévu depuis longtemps de faire venir la famille en Belgique si une maladie venait à survenir afin de leur donner accès à de meilleurs soins de santé. C'est le cas de Juan notamment, qui avait convenu avec son épouse Emilie de faire venir sa mère en cas de maladie : *« Peut-être si elle tombe malade, c'est possible qu'elle vienne. Oui ça on a déjà réfléchi plein de fois, pour les aider pour les soins parce que les soins là-bas et les soins ici, c'est pas la même chose. [...] mais c'est très très cher et aussi pour avoir la place... bon, tu vas à l'hôpital c'est gratuit, mais pour avoir un rendez-vous, tu dois attendre 3-4 mois minimum. »*. Cependant durant le Covid, impossible de voyager ou de faire venir qui que ce soit en cas de maladie, ce qui a donc plongé toutes les familles dans le désarroi et l'inquiétude pour les leurs restés au pays d'origine.

Ana par exemple, m'a expliqué qu'au Venezuela, c'était vraiment compliqué d'avoir accès à des soins corrects, ce qui a provoqué la mort de plusieurs personnes de leur famille et la contamination forte de beaucoup d'autres. Voici son ressenti face à cette situation : *« Parce que là-bas au Venezuela les hôpitaux, ça marche pas du tout, il y a pas les vaccins, il y a pas les médicaments, il y a rien du tout pour soigner les gens.*

Mon père est resté à la maison et c'était ma sœur qui a occupé de lui. Et moi, j'étais trop stressée vraiment c'était vraiment compliqué vous savez. C'était très dur. En même temps que mon père il était malade, c'est ma tante elle est décédée, sa sœur [...] C'est fort cher. Normalement, il y a des hôpitaux que c'est gratuit mais comme il y a rien du tout, les médecins ils savent pas travailler là-bas donc il faut payer pour privé et c'est vraiment cher. Moi je pense que par consultation, c'est même... la consultation c'était 50 mais après les médicaments... Moi, avec le Covid et mon père qui était malade, je pense qu'on a dépensé 2000€ facilement, ouais. ». Cet argent, elle a dû évidemment le payer de sa poche alors qu'elle ne travaillait pas encore, ce qui a été vraiment stressant pour elle car elle avait le sentiment que la vie de son père dépendait de sa capacité à se procurer cet argent. Heureusement, elle avait économisé pour un autre projet et elle a donc utilisé cet argent-là pour l'aider.

Sa cousine, Virginia, m'a donné également d'autres précisions concernant l'accès aux vaccins. Elle m'a expliqué que là-bas, ce n'était pas du tout comme en Belgique où nous pouvions choisir nous-mêmes notre vaccin entre Pfizer ou Moderna. Au Venezuela, il s'agissait de vaccins chinois ou russes dont personne n'était sûr. De plus, il fallait faire de nombreuses heures de files et la population se disputait, se battait même pour les obtenir. Il n'y avait pas de patients à risques prioritaires, tous devaient faire la même file et se battre, même son père qui, étant en rémission du cancer, était fortement à risque. C'était donc une situation vraiment stressante pour elle et pour tous ceux dans le même cas.

Paola m'a confié des faits similaires à propos du Pérou : « *tout au début du Covid, c'était très anxiogène de voir les nouvelles du côté du Pérou parce que comme ma tante dit, les hôpitaux collapsaient, ils avaient tellement plus de place qu'il y avait des lits dans les cours des hôpitaux et tu voyais des gens mourir littéralement dans la rue, c'était affreux.* ». On ne peut qu'imaginer la situation stressante qu'ils pouvaient vivre en ayant de telles nouvelles du pays dans lequel vivait, pour la plupart, la majeure partie de leur famille.

Comme ces témoignages nous le montrent, l'accès aux rendez-vous médicaux, aux médicaments était très compliqué donc même si les membres vivant en Belgique parvenaient à envoyer de l'argent, ce n'était pas toujours suffisant pour avoir accès aux soins nécessaires. De plus, comme la demande a augmenté, les prix également ont

flambé. J'ai déjà mentionné ce qu'Ana a dû payer mais Maria et Paola m'ont expliqué qu'au Pérou également, les bonbonnes d'oxygène, pourtant si nécessaires surtout dans le cas d'une maladie telle que le Covid, devenaient rares, il fallait faire des files à partir de 3h du matin pour éventuellement parvenir à n'en obtenir ne serait-ce qu'une seule et payer 5000€ par bonbonne. Dans ces conditions, personne ne pouvait s'en sortir : *« Oui parce que dans ce cas, même l'argent n'était pas suffisant. On voyait comment des gens riches... même les riches avaient du mal. [...] c'était ingérable en fait ! [...] C'est terrible la situation au Pérou. »*.

Au Mexique, c'était également la même chose. Luis m'a rapporté que les hôpitaux étaient saturés, qu'il fallait se soigner chez soi donc il fallait beaucoup d'argent pour réussir à obtenir des soins à domicile et s'en sortir, sinon ils devaient se laisser mourir chez eux. Là-bas, tout le monde a une sécurité sociale mais il n'y a pas assez de médecins, d'hôpitaux ou de médicaments. Comme il me l'a précisé : *« Il n'y a rien mais tout est assuré. »*. Sa maman est justement décédée du Covid et comme je l'ai déjà expliqué, il n'a malheureusement pas pu rentrer pour assister aux funérailles, funérailles que même sa famille sur place n'a pas vraiment pu organiser à cause du confinement sur place. La seule chose qui leur était autorisée était de l'amener au crématorium et recevoir les cendres. Luis m'a fait part de son désarroi de ne pas avoir pu dire au revoir à sa mère et de ce sentiment fort qu'elle n'est pas vraiment partie car il ne l'a pas vue partir : *« J'ai pas encore la certitude que ma maman elle est plus là parce que c'est... je suis déjà allé 2 fois au Mexique depuis là et... chaque fois que je vais, j'ai l'impression que mama elle va être là-bas, tu vois ? Et une fois que je suis à la maison je me rends compte qu'elle est plus là mais... comme je suis là, j'ai l'impression que maman est là encore, j'ai pas encore tourné la page... [...] pour moi, elle est encore là-bas, oui. »*. Ils ont donc tous dû se soutenir mutuellement, tant sa famille envers lui qui était loin que lui envers sa famille qui ont dû gérer le départ de leur mère dans des conditions loin d'être idéales. Il m'a par exemple expliqué que sa sœur aînée, qui était la plus proche de sa mère et qui l'a soignée jusqu'à la fin, avait vraiment souffert car en plus, elle avait perdu son travail au même moment. Elle ne travaillait plus officiellement et n'avait plus de revenus mais par contre, comme beaucoup durant la pandémie, il était attendu d'elle qu'elle fournisse des soins « non rémunérés » à domicile à sa mère, c'est-à-dire qu'elle s'occupe d'elle et en prenne soin. Ce changement de « travail » et de charges à domicile est une caractéristique

particulière de la pandémie et ce, pour beaucoup de familles (Fine & Tronto, 2020). Elle se sentait tellement déprimée qu'elle allait toucher le fond donc ils tous fait tout leur possible pour essayer de la soutenir et de l'aider le plus et le mieux possible. Finalement, ils ont organisé des petites funérailles intimes deux ans plus tard. Cette manière d'agir rejoint d'ailleurs l'idée de Merla (2011) d'une entraide horizontale forte entre cette fratrie.

Dans ce contexte d'angoisse, le soutien émotionnel a vraiment été essentiel tant pour les uns que pour les autres. En effet, non seulement les membres de la famille vivant en Belgique ont soutenu leur famille au pays d'origine mais la famille a également fait de même pour les rassurer sur leur situation, c'était une vraie circulation dans les deux sens. Paola m'a d'ailleurs confié ceci : « *Mes tantes, surtout une de mes tantes avec qui je suis très proche, elle essayait tout le temps de me rassurer en disant que voilà, ils avaient déjà vécu pire et que ça allait y aller et que je ne devais pas trop m'inquiéter quoi* ». Cela rencontre également les conclusions de Baldassar (Kilkey & al., 2021) qui explique que lors d'une crise, quelle qu'elle soit, les contacts et les soutiens ont tendance à augmenter, à se multiplier afin de se soutenir d'autant plus et à rester socialement connectés malgré la distance et la crise vécue. Elle parle clairement « d'extra care » qui est donné lors de crises. Et on peut certainement affirmer que cette pandémie était une situation de crise, ce qui explique cette augmentation de soins donnés et reçus.

▪ 2.3 Les besoins de la famille au pays d'origine et au pays d'accueil

Il s'agit du domaine qui a le plus été mouvementé durant la période pandémique. En effet, celle-ci a impacté plusieurs domaines ayant profondément changé les besoins des familles transnationales, qu'il s'agisse de la famille au pays d'origine mais également de celle au pays d'accueil. Ces besoins n'ont d'ailleurs pas toujours été synchronisés entre les familles, puisque les situations dans chaque pays étaient différentes et n'étaient pas dans le même état au même moment. Pour certains, la vie reprenait tandis que pour d'autres, il s'agissait d'une période critique de la pandémie et inversement. Dans des situations aussi instables et changeantes au niveau national, il était vraiment difficile pour les familles transnationales de pouvoir répondre aux besoins de chacun et installer un réseau de soins comme elles en avaient l'habitude

avant la pandémie, comme Merla nous l'explique clairement dans ses recherches (Kilkey & al., 2021).

2.3.1 Perte de travail et besoins financiers

Abordons tout d'abord le pays d'origine. À cause du confinement, beaucoup ont perdu leur travail, tout en étant déjà à l'origine dans une situation précaire. Puisqu'ils vivent dans des pays qui n'offrent que très peu de protection sociale, perdre son travail signifie perdre tout revenu, sans aucune aide de l'Etat pour s'en sortir. Ceci a eu pour conséquence qu'ils devaient généralement plus compter sur la famille vivant en Belgique pour les aider et les soutenir tant financièrement, que moralement. Évidemment, cela a mis une pression supplémentaire aux membres de la famille en Belgique qui, parfois eux-mêmes, avaient également perdu leur travail. Un exemple concret est le cas d'Ana, qui ne travaillait pas encore au début du Covid comme je l'ai déjà mentionné et qui a dû non seulement payer les frais médicaux de son père mais également soutenir tous les autres membres de sa famille car puisque tout était fermé là-bas, ils ont perdu leur travail et n'avaient plus aucuns revenus. Virginia était également dans la même situation, étant étudiante et n'ayant pas encore de salaire, elle a dû aider sa famille non seulement pour des traitements médicaux, mais également car ses parents avaient perdu leur travail. De fait, ils tenaient un car wash avant la pandémie mais tout était fermé en 2020, y compris ce commerce : *« Mais mes parents, c'est vrai qu'avec le carwash, tout était fermé c'était obligation légale et en plus là-bas, il y avait couvre-feu et vraiment les jeunes ne pouvaient même pas sortir. Mais c'était beaucoup de choses hein, il y a des problèmes d'essence donc d'office, si mes parents avaient un car wash et il n'y a pas d'essence, tu vas pas rouler pour aller laver ta voiture. »*. Elle a donc dû essayer d'assumer ces nouveaux besoins.

Carolina et ses parents, quant à eux, ont dû soutenir son frère en Equateur qui tenait leur restaurant familial car à cause du confinement, celui-ci a dû fermer et ils se sont retrouvés avec beaucoup moins de revenus, ne faisant que de la livraison à domicile. Elle m'a expliqué que ça été un gros changement pour eux car auparavant, ils ne faisaient pas de domicile donc n'avaient pas de clients réguliers à ce niveau, ils ont dû se battre pour se refaire une clientèle régulière : *« c'était quand même un challenge parce qu'avant, t'attends tes clients et ils viennent mais là, il fallait aller vers eux les chercher donc c'était différent et ça demandait une autre organisation. En plus pour 2020, son bébé était déjà là donc il y avait ça aussi »*. En plus de cette difficulté, leur

loyer et leurs charges ont augmenté, comme pour beaucoup d'autres comme les familles de Gabriel, Ana et Pedro, ce qui les a forcés à devoir arrêter définitivement le restaurant physique pour avoir un loyer en moins à payer. Comme si ce n'était pas suffisant, la mère de Carolina a également perdu son travail de baby-sitter en Belgique, les parents Belges étant plus présents grâce au confinement et au télétravail et n'ayant plus besoin d'elle, ce qui a été un cas de figure très fréquent dans le domaine des soins à domiciles, comme le montrent Fine et Tronto dans leur recherche (2020). Elle n'a donc pas pu aider son fils comme elle l'aurait voulu, ce qui a mis toute la famille dans une situation vraiment angoissante. Voilà ce qu'elle conclut de cette période : *« ce qu'il s'est passé c'est que finalement, il y avait ce côté où moi à ce moment-là, j'étais encore aux études donc je ne travaillais que pendant l'été et donc... eux, à un moment donné, avec son petit et tout c'était compliqué. Ils avaient encore l'aide de mes parents au niveau des pensions qu'ils recevaient qui étaient pour eux donc ils n'ont pas demandé plus parce qu'ils savaient que pour nous c'était compliqué aussi. Mais on a quand même de nous-mêmes envoyé ce qu'on pouvait, le maximum qu'on pouvait. Et ils nous ont aussi aidé en retour, puisque quand j'ai dû commencer mon deuxième master, ma mère a quand même récupéré une partie de sa pension pour payer mes études donc ils nous ont aidé aussi. »*.

Dans le cas de Maria, le père de son fils chez qui son fils vivait, a perdu son travail à cause du Covid. Elle m'a donc clairement expliqué que cela a été plus dur pour elle car elle a dû soutenir financièrement une personne supplémentaire le temps qu'il puisse retrouver du travail, ce qu'il n'a réussi à faire qu'après un assez long moment. Elle s'est efforcée de le soutenir tant bien que mal. Heureusement pour elle, au départ le Covid lui a amené plus de travail, car elle aidait deux personnes handicapées chez qui elle vivait et étant donné que ni ces personnes, ni elle, ne pouvaient sortir, elle avait beaucoup plus de travail à effectuer. Durant la pandémie, beaucoup de recherches montrent effectivement que les travailleurs du care, le care ayant été mis au premier plan par l'arrivée du Covid, ont été surchargés et avaient tous beaucoup de travail, qu'il s'agisse de l'aide aux personnes âgées, handicapées... (Kilkey & al., 2021 ; Schilliger & al., 2022 ; Fine & Tronton, 2020). Malgré qu'elle n'ait pas perdu son travail, Maria a tout de même mal vécu ce confinement. En effet, elle vivait avec ses personnes et devait les aider à chaque minute comme je viens de le préciser et elle était donc enfermée avec eux mais sans jamais pouvoir sortir. Elle travaillait aussi beaucoup

plus, ce qui ne s'est pas fait ressentir dans sa paie. Elle m'a donc exprimé à quel point elle se sentait seule durant cette période, puisqu'elle ne pouvait voir que ces deux personnes âgées qui étaient en réalité ses employeurs et personne d'autres et qu'en plus, elle était loin de sa famille. Cela a donc été vraiment difficile émotionnellement pour elle : « *Oui c'est... émotionnellement c'est... évidemment c'est très très très très difficile parce que à l'époque, dans le confinement et tout ça, j'ai dû rester seule, simplement avec les deux personnes qui habitaient avec moi, ça veut dire les 2 personnes handicapées. Et évidemment, je suis seule.* ». Son cas est une situation étudiée régulièrement dans les recherches récentes sur la pandémie. En effet, Schilliger & al. (2022) par exemple ont relevé le fait que les travailleuses du care ont vécu des situations compliquées en travaillant plus sans être mieux payée, créant donc une fatigue physique et émotionnelle tout en étant confinées avec les personnes qu'elles soignent, ce qui augmentait en réalité leur isolation sociale. Ces situations ont donc souvent créé beaucoup de stress et d'anxiété chez ces travailleuses du care. Dans le cas de Maria, elle souffre actuellement de dépression et n'ayant pas un statut légal en Belgique, n'a pas droit à des soins corrects ou à aller voir un médecin pour être suivie psychologiquement, comme c'est souvent le cas des travailleurs sociaux migrants (Schilliger & al., 2022).

Maria a toutefois pu aider son ex-mari financièrement jusqu'au jour où elle a perdu son travail elle aussi quand ses employeurs sont décédés, alors que son ex-mari n'avait pas encore réussi à en retrouver. N'oublions pas que pour les travailleurs sociaux, perdre leur travail signifie souvent aussi perdre leur logement, comme c'était le cas de Maria (Schilliger & al., 2022). C'est donc son fils, Daniel, qui a dû mettre la main à la pâte en cherchant du travail pour aider son père. C'était une situation vraiment difficile émotionnellement pour Maria, qui estimait que ce n'était pas le rôle de Daniel de pourvoir aux besoins de sa famille, mais le sien puisque c'était le but de sa migration. Ne plus être capable de répondre aux besoins de sa famille était donc perdre tout sens de sa migration. Elle m'a également confiée être inquiète car le salaire du Pérou n'est pas très élevé et qu'il suffit à peine à survivre : « *je suis habitué à envoyer argent à lui pour que lui peut avoir une vie un peu confortable, tu me comprends non ? [...] Parce que ce n'est pas bon de vivre avec juste juste juste. J'avais ça à l'époque, quand j'habitais encore chez moi je l'ai toujours dit : mon fils ne va pas passer la même chose que moi. Et évidemment pour moi, c'est choquant ne pas pouvoir continuer à faire ça.*

[...] C'est... deux sentiments : sentiment de tristesse et de satisfaction de savoir que mon fils est une mentalité différente [...] mais un peu triste parce que parfois, je sais la situation qui passe à là-bas, à Pérou la situation économique c'est pas l'idéal. ». Elle ajoute ensuite en rigolant qu'elle est prête à vendre ses reins pour pouvoir les aider. Ces sentiments sont également ceux de Paola, dont la famille a perdu le restaurant qu'ils tenaient durant le Covid, donc se sont retrouvés également sans revenus. Dans chacun de ces cas, ils ont tous fait leur maximum pour répondre aux besoins de leur famille à distance, même si c'était vraiment difficile pour eux.

Un dernier cas particulier est celui de Pedro. En effet, au Nicaragua, ils ont géré la pandémie différemment que chez nous. Alors qu'ici nous avons confiné et favorisé au maximum le télétravail, là-bas ils ont continué à travailler. Ils allaient quand même travailler avec des protections individuelles telles que le masque ou le gel hydroalcoolique mais ils n'ont pas arrêté de travailler. Cela a permis que moins de gens ne perdent leur travail, bien qu'ils aient tout de même fait des réductions de personnel. En tout cas, dans le cas de la famille de Pedro, cela n'a pas été le cas et les besoins financiers n'ont donc pas été impactés. Par contre, on peut assurément affirmer que les besoins émotionnels étaient bien plus conséquents qu'auparavant, tant d'un côté que de l'autre.

2.3.2 Besoins émotionnels

Dans certaines situations, il était difficile pour la personne vivant en Belgique de soutenir sa famille moralement car elle-même souffrait d'anxiété. Par exemple, Juan m'a expliqué que lorsque le Covid et avec lui le confinement ont survenu, il venait d'arriver en Belgique. Il s'est donc retrouvé seul enfermé chez lui dans un pays qu'il ne connaissait pas et dont il ne parlait pas la langue, pendant que sa femme, qui elle est Belge, allait travailler ou travaillait en télétravail. Elle m'a d'ailleurs confié qu'elle aussi ne se sentait pas bien de le laisser seul, sans amis et sans la possibilité de sortir. Elle savait qu'il était mal et ne savait rien y faire à ce moment-là : *« Oui ça c'était... c'était dur. Pour lui, c'était dur mais pour moi aussi parce que je me disais tout le temps qu'il était tout seul. »*. En plus de tout ça, il était fortement inquiet pour sa maman qui habitait seule au pays et qui n'avait personne pour s'occuper d'elle en cette période de pandémie, puisque les frères et sœurs de Juan sont tous éparpillés en Equateur. Il se sentait donc un peu coupable de l'avoir laissée seule juste avant cette

période. On voit clairement par cet exemple à quel point les besoins des uns et des autres ont changé durant cette pandémie, et cela n'a pas toujours été facile à combler.

Un cas intéressant à mentionner est celui de Gabriel. Dans son pays d'origine, le Venezuela, le gouvernement a réduit l'électricité en la coupant durant plusieurs heures et ce, plusieurs fois par jour. Les familles transnationales ne parlant exclusivement que via internet pour éviter des coûts astronomiques, le fait de ne pas avoir d'électricité et donc, pas de wifi, les a vraiment mis dans l'embarras et dans l'angoisse constante. En effet, Ana, Daniela et Virginia me l'ont également confirmé, c'était un stress pour eux, vivant en Belgique et n'ayant parfois aucune nouvelle de personne et ce, durant plusieurs jours, surtout dans une période comme celle de la pandémie. Gabriel m'a même précisé à quel point les coupures d'électricité étaient régulières : *« 4 h au matin, 2 h l'après-midi et 3 h pendant la nuit et dans le soir. Et parfois, les gens profitaient de 3h par jour de l'électricité »*, c'était donc d'autant plus difficile de communiquer lorsqu'on ajoute ce problème aux problèmes déjà mentionnés tels que le décalage horaire par exemple. Déjà au tout début du Covid, lorsque le confinement n'était pas encore d'application en Belgique, le pays avait souffert d'une semaine complète sans électricité et sans être prévenus en avance. Cette situation a causé beaucoup d'inquiétude, notamment chez Ana, au départ seule en Belgique, qui m'a confié ceci : *« Moi, j'étais ici et j'avais personne ici avec moi. Ma maman était là-bas, mon compagnon aussi, mon père, ma sœur, tout le monde était là-bas. Et moi je me suis dit un jour pourquoi je n'ai pas de nouvelles mais de personne, même pas mon compagnon ! Et mon compagnon il habitait dans une autre ville de Venezuela donc c'est pas la même ville. Donc moi je me suis dit : mais c'est bizarre, qu'est-ce qui se passe, qu'est-ce que c'est... qu'est-ce qui arrive ? Parce que j'ai pas de nouvelles ! »*. Plus tard, elle a su via les journaux qu'il y avait un souci dans tout le pays mais elle a quand même dû attendre plusieurs jours dans l'angoisse car les nouvelles ne circulent pas très vite au Venezuela. On peut donc imaginer qu'à cette période, les besoins émotionnels des uns et des autres ont fortement augmenté, avec moins de possibilités pour chacun d'y répondre.

Luis, quant à lui, était dans une situation un peu différente des autres car dans son cas, sa famille n'a pas perdu leur travail mais par contre, ils ont arrêté d'être payés pendant un temps. Il m'a donc clairement exprimé le fait qu'ils avaient fortement besoin de lui,

tant financièrement qu'émotionnellement, surtout lorsque sa maman est décédée comme cela a déjà été exprimé au point précédent.

2.3.3 Besoins spirituels

Comme je l'ai déjà abordé dans la partie théorique sur le care supra, plusieurs de mes intervenants ont mentionné leurs besoins spirituels, il me semble donc essentiel de l'aborder brièvement.

En effet, Juan, Pedro et Maria ont, tous les trois, fortement accentué le soutien qu'ils ont reçu grâce à Dieu et à leur communauté religieuse. Juan, par exemple, explique que lorsqu'il s'inquiétait pour sa mère restée seule en Equateur durant la pandémie, ce qui l'a beaucoup rassuré c'est de savoir que ses amis de sa communauté s'occupaient d'elle : *« Oui, donc maman était toute seule mais ça a été, merci à Dieu et aux amis qui sont venus l'aider. Maintenant c'est la grande mamy là-bas, elle s'occupe de tout (rires). [...] Mais les amis ont donné des nouvelles de ma maman et merci à Dieu, elle est bien vraiment ! »*. Pedro m'a également mentionné à de nombreuses reprises l'aide que Dieu lui a apporté pour surmonter toutes les difficultés et l'angoisse qu'il ressentait. Il a notamment utilisé plusieurs fois l'expression *« Grâce à Dieu »* lorsqu'il parlait de la santé de sa grand-mère qui s'était améliorée. Enfin, Maria est celle qui a mentionné sa communauté le plus de fois. En effet, elle vit avec une dame âgée de sa communauté qui l'a hébergée lorsqu'elle a perdu son travail et donc son logement. De cette façon, elles se soutiennent mutuellement. Durant toutes les phases où Maria est la plus déprimée, c'est en partie ses amis et sa spiritualité qui l'aident : *« Et évidemment, je suis seule mais de mon côté, il y avait beaucoup de personnes pour m'encourager chaque jour, mes amis, ma famille spirituelle, c'est... vraiment un support dans cette période. »*.

Ces exemples montrent à quel point la spiritualité les a tous aidé à se soutenir mutuellement et à surmonter les difficultés qu'ils ont rencontrées, tant par leur relation avec Dieu, que grâce à leurs relations avec les autres membres de leur communauté religieuse (Reyes-Espiritu, 2022).

2.3.4 Ressources et besoins manquants

Cette analyse de l'impact de la pandémie sur les besoins de tous nous amène à réfléchir aux ressources qui auraient été nécessaires à ces familles transnationales pour une circulation du care plus facile en cette période de Covid.

Tout d'abord, un point essentiel à relever est la situation légale de la personne migrante. En effet, si la personne est en séjour régulier, comme nous l'avons déjà mentionné, il sera bien plus facile pour elle de soutenir sa famille. De fait, elle aura accès à un travail plus facilement et mieux payé, en cas de perte de travail, elle aura des droits sociaux et ne sera pas laissée « sans rien » et surtout, elle aura des aides médicales qui pourront l'aider en cas de mal-être mental. Maria m'a par exemple confié qu'elle souffrait de dépression depuis qu'elle a perdu son travail et qu'elle ne sait plus soutenir son fils mais comme elle n'est qu'en procédure de demande d'asile, elle n'a pas le droit à une mutuelle pour aller voir un médecin qui pourrait la suivre psychologiquement ou lui fournir des médicaments. Le CPAS est censé lui fournir l'accès aux soins primaires mais d'après elle, les procédures sont longues et pénibles et elle n'obtient pas vraiment de réponses. Cela mène vraiment à des soucis concrets, surtout lors de la période du Covid. Par exemple, elle est tombée malade mais ne pouvant pas se soigner par elle-même, sa nièce Paola a dû l'amener chez son médecin qui a accepté de frauder pour lui fournir les soins nécessaires. Une autre fois, toujours durant la pandémie, elle a subi une forte perte de cheveux et c'est donc la dame âgée chez qui elle vit qui a demandé à son médecin traitant une crème pour elle, qu'elle lui a ensuite fourni. On peut imaginer donc le stress qu'elle devait ressentir en cette période pandémique qui a fait tant de morts de savoir qu'elle n'aurait pas accès aux soins médicaux facilement. N'oublions pas que cette pandémie a eu des conséquences sur la santé mentale de nombreuses personnes, et ces conséquences sont très visibles dans le cas de Maria.

La protection de la situation légale est donc clairement un besoin des familles transnationales qui a manqué à beaucoup durant le Covid, tant financièrement, qu'émotionnellement. Une contribution vraiment intéressante concernant ce point est celle de Biard et al. (2020, p.39). En effet, dans leur étude, ils abordent les inégalités sociales exacerbées par la pandémie et parlent donc des sans-papiers et demandeurs d'asile, considérés comme des oubliés des normes spéciales émises durant la pandémie. Ils citent une carte blanche publiée dans Le Soir le 1^{er} avril 2020 : « Les oubliés sont nombreux. Parmi la population précarisée, il s'agit notamment des personnes étrangères sans titre de séjour, qui n'ont pas de couverture médicale. Certaines d'entre elles sont coincées en centres fermés, dans des conditions de promiscuité qui vont à l'encontre des règles sanitaires. D'autres ont récemment été

libérées sans précaution quant à ce qu'il adviendrait d'elles. Il s'agit aussi de personnes venues demander l'asile et qui, depuis deux semaines, se retrouvent devant la porte close de l'Office des étrangers. ». Cette carte blanche propose diverses mesures qui auraient pu être prises afin de répondre aux besoins de ces personnes en séjour illégal, comme c'est le cas de beaucoup de mes intervenants, notamment « octroyer une autorisation de séjour aux sans-papiers » juste le temps de la crise sanitaire ou prolonger de trois mois « la validité des titres de séjour arrivant à expiration ». Malgré de nombreuses pétitions et demandes de ce genre durant la pandémie, aucune n'a aboutie mais il s'agit d'une ressource qui aurait vraiment pu faire la différence. En effet, cela aurait permis qu'ils puissent avoir une sécurité financière afin d'aider les membres de leur famille au pays d'origine et éviter un stress en plus. Cela aurait également permis qu'ils puissent avoir accès à des soins médicaux de première ligne, comme par exemple une psychologue afin de les aider à faire face à cette situation particulière et aux dégâts sur leur santé mentale.

A l'issue de cette section, nous pouvons donc constater que les besoins tant financiers qu'émotionnels ou spirituels ont évolué et augmenté durant la pandémie. A la question : as-tu vu une différence pendant la période du Covid ? Virginia me l'a d'ailleurs clairement dit mot pour mot : « *Oui, ils ont eu plus besoin de moi* ». Chaque famille a essayé d'y répondre le mieux possible avec les moyens disponibles. Comme Juan me l'a souligné, devant soutenir sa famille pendant la pandémie mais n'ayant pas encore de travail : « *on donnait toujours ce qu'on avait même si c'était dur* ». Leurs propos à tous rejoignent les recherches déjà effectuées à ce sujet, puisque dans le podcast organisé par Kilkey (2021), Merla abordait déjà ces hypothèses que beaucoup perdraient leur travail, sans avoir accès à des compensations financières dans la plupart des pays du Sud, mais que les personnes vivant en Belgique pourraient elles aussi se retrouver dans cette situation, augmentant les besoins de chacun et créant une situation délicate et problématique. De plus, comme nous l'avons également déjà abordé, les soins de santé ne sont pas toujours bons et le système de santé était complètement en détresse. Tout ça évidemment complété par la fermeture des frontières empêchant les visites d'encouragements. Cela a eu pour effet, comme ils me l'ont confié, une augmentation du stress, du sens du devoir d'aider l'autre mais tout en étant frustré de ne pas pouvoir aider comme ils l'auraient voulu.

Toutefois, une évolution positive est que pour beaucoup, Covid signifiait confinement et donc tout le monde était chez soi. Ils m'ont presque tous mentionnés que durant cette période, ils parvenaient à mieux communiquer et plus se contacter, puisque tout le monde avait plus de temps (hormis bien sûr les Vénézuéliens qui étaient dans une situation particulière à cause du manque d'électricité). Juan me l'a confirmé : « *le Covid a eu cet impact positif de renforcer les liens parce que la communication était plus forte.* ». Même Carolina, qui n'avait que très peu de contacts avec sa famille en Equateur avant le Covid, m'a affirmé que les communications étaient bien plus fréquentes durant la période de la pandémie, pour prendre des nouvelles, pour conseiller d'aller faire un test ou d'aller voir le médecin en cas de symptômes, faire des activités ensemble comme de la cuisine ... Cela a été très positif et les a beaucoup aidés à surmonter cette période.

3. Circulation du care actuelle

Nous avons pu le constater, la période pandémique a eu de gros effets sur la circulation du care au sein des familles transnationales. Certains de ces impacts sont revenus à la normale actuellement mais d'autres n'ont pas changés.

▪ 3.1 Soutien émotionnel et pratique

Dans la majorité des cas, le Covid a eu l'effet positif de créer plus de liens et de communications entre les différents membres des familles, contacts qui dans la majorité des cas sont restés les mêmes après le Covid. Cependant, dans certains cas plus particuliers, la communication a évolué, tant positivement que négativement, mais cela est généralement dû à des causes extérieures au Covid.

Gabriel, par exemple, qui avait vécu les coupures d'électricité et l'impossibilité de contacter sa famille autant qu'il le voudrait, m'a confié que bien que la situation à ce niveau se soit légèrement améliorée et qu'ils ont un peu plus d'électricité, ils ont pris l'habitude de moins se parler durant le Covid et ont malheureusement gardé cette habitude : « *Mais c'est anormal les choses. Mais au Venezuela, jamais ce sera normal. Mais pour l'électricité, ils continuent encore à enlever. Il y a parfois un peu d'électricité mais pas de wifi et c'est toujours quelque chose. Avant le Covid, on parlait*

plus que maintenant. A cause de le Covid, on s'est habitué à parler moins à cause de Covid. On a changé les habitudes. On avait parlé moins pendant le Covid donc maintenant, on continue de parler moins parce qu'on a pris l'habitude ».

Cette diminution de la fréquence des contacts est également ce que vivent Luis et sa famille. En effet, depuis la mort de sa mère, il parle moins souvent à ses frères et sœurs. Ils continuent de se contacter environ une fois par mois ou lorsqu'il y a quelque chose d'important à dire mais plus autant que lorsque leur maman était encore vivante. Dans tous les cas, selon lui, ils continuent de se soutenir beaucoup émotionnellement parlant : *« C'est pas comme quand ma maman était mais maintenant, on appelle une fois par mois et s'il y a quelque chose important on s'appelle. On s'appelle facilement oui. Mais normalement c'est une fois par mois qu'on s'appelle là-bas. On s'appelle en vidéo conférence et voilà. [...] Mais surtout sentimentalement on se soutient beaucoup. »*. Juan m'a confié presque les mêmes propos sauf que pour lui, il ne s'agit pas du décès de sa mère qui a changé les choses mais de la venue au monde de ses enfants. Il a moins de temps de son côté et il travaille également parfois la nuit donc c'est bien plus compliqué pour lui de s'organiser et de prévoir des moments réguliers pour appeler sa famille en Equateur, surtout qu'elle est nombreuse.

Pour d'autres, les contacts ont augmenté depuis la pandémie. Par exemple, Carolina m'a confié que depuis la fin du Covid, son frère, sa belle-sœur et son neveu ont eu l'occasion de leur rendre visite en Belgique. Depuis lors, les contacts à distance sont bien plus nombreux et les liens sont plus forts. Se revoir en face à face a été un vrai booster pour elle, qui n'aimait pas spécialement avoir des contacts virtuels : *« Moi il me fallait un truc concret pour pouvoir raviver un peu la flamme »*. La co-présence physique reste un élément important et redonne effectivement souvent ce « coup de boost » dont me parle Carolina. Ce qu'elle a ressenti est souvent ressenti par les migrants dans la même situation et démontre réellement l'importance des contacts physique qui permettent de reconsolider les liens (Baldassar & Merla, 2014 ; Kilkey & al., 2021). Dorénavant, elle appelle son frère une fois par semaine minimum, ils s'envoient également des vidéos ou photos comiques qui leur font penser à l'un ou à l'autre régulièrement. Elle fait aussi des séances de jeu avec son neveu, où ils jouent ensemble mais chacun de leur côté à travers l'écran, ce qui leur plaît beaucoup à tous les deux et permettent de créer du lien même à distance. Elle m'affirme que le Covid a eu ce seul effet positif, de donner le réflexe d'utiliser des autres outils pour

communiquer comme les appels vidéos ou même les vocaux quand on n'a pas le temps de s'appeler mais qu'on veut entendre la voix de l'autre, qui peut y répondre quand il en a l'occasion : *« Avant, j'utilisais pas, voire pas du tout, et maintenant c'est... ça permet de dire je pense à toi ! [...] Globalement, le Covid ça nous a permis de découvrir des moyens de communication et d'apprendre à plus les utiliser qu'avant. Même si on n'aime pas toujours les technologies, elles sont pratiques et il y en a tellement qui te permettent d'être ensemble même à distance ! Par exemple, j'ai découvert le Netflix Party et tu peux vraiment démarrer un film avec une personne à l'autre bout du monde donc c'est vraiment incroyable. Je pense que c'est l'avantage du Covid vraiment. Dans ma culture, on va toujours chercher à garder ces liens et au niveau familial, c'est important de rester proches. »*.

Enfin, pour d'autres, l'intensité et la fréquence des contacts n'a jamais vraiment changé, ni durant le Covid ni après. Pour Virginia, par exemple, il a toujours été compliqué de contacter sa famille, déjà avant le Covid. En effet, elle m'explique qu'avec les horaires de chacun et le décalage assez conséquent, ce n'est pas toujours facile de trouver du temps : *« c'est soit si on a le temps libre parce que oui, chacun a ses habitudes moi je suis à l'école dès 08h00 du matin jusqu'à 17h et c'est à Bruxelles donc parfois quand j'arrive à les rappeler, ils sont occupés ou j'arrive à dormir. Les différences horaires aussi c'est 6h ou 5h de différence donc on pourra dire que peut-être, le plus sûr c'est les week-ends. [...] Parce que quand ma famille peut m'appeler, que je suis libre, c'est... le temps que j'arrive chez moi à 08h00 du soir, faire manger, prendre la douche et dormir donc c'est compliqué... c'est compliqué ouais. »*. Grâce aux technologies, ils arrivent quand même à s'envoyer des petits messages ou des photos mais n'arrivent pas vraiment avoir une vraie discussion durant la semaine. Elle me précise que durant le Covid, ils avaient effectivement les mêmes horaires mais puisqu'elle vient du Venezuela, il y avait le souci du manque d'électricité qui a quand même compliqué les contacts. Ce sont donc toutes ces situations combinées qui font que la communication avec sa famille n'a jamais vraiment changé.

Enfin, pour Pedro, cela n'a jamais changé non plus. Il a toujours assez régulièrement contacté sa famille et cela n'a pas changé aujourd'hui, il continue à le faire, même si parfois c'est compliqué pour lui de répondre aux attentes de sa famille. En effet, comme déjà précisé dans la première partie de ce travail, sa famille sait qu'il a accès aux réseaux et attend donc de lui qu'il réponde et soit présent, ce qui n'est pas toujours

facile à gérer sans oublier, bien que ça lui fasse évidemment plaisir d'avoir des contacts avec sa famille.

▪ 3.2 Soutien financier

Le soutien financier est bien plus facile actuellement que lors de la pandémie. Beaucoup ont retrouvé un travail au pays d'origine et la pression sur les épaules des membres de la famille vivant en Belgique a fortement diminué. Lorsque je lui ai demandé si elle avait vu une différence pendant le Covid, Ana, soulagée, m'a confié ceci : *« Oui, c'était plus difficile et maintenant ça s'est mieux réglé maintenant, c'est moins stressant et on arrive mieux, par rapport à ça oui. »*. Ils continuent à envoyer de l'argent, des vêtements mais en moindre quantité, puisque dans leur cas, presque toute la famille au premier degré d'Ana est arrivée en Belgique en 2022 et qu'elle ne doit donc plus les soutenir financièrement à distance. Pour Carolina, c'est la même chose, la situation s'est nettement améliorée. Son frère et sa belle-sœur en Equateur ont tous les deux continué à gérer le service traiteur à domicile tout en effectuant en plus d'autres ventes telles que du vin, de la nourriture étrangère, et ont également repris des études et formations chacun de leur côté. Du côté belge, les parents de Carolina ont tous deux retrouvé du travail et Carolina est maintenant indépendante financièrement et peut subvenir à ses besoins, mais aussi à ceux de ses parents et de son frère. Elle n'envoie pas d'argent régulier mais paie pour tous les extras, comme c'est le cas de Paola. Par exemple, lorsqu'il faut payer des cotisations ou des uniformes pour son neveu, c'est elle qui le paie. Elle s'adapte aux besoins de chacun et envoie un surplus lorsqu'elle en a la possibilité. C'est donc bien plus stable et facile que durant la période pandémique : *« que je lui donne, pas chaque mois mais dès que je peux, j'envoie quelque chose, surtout pour le petit. Donc par exemple, je lui ai payé parce qu'en fait, chez nous Equateur, l'éducation c'est payant donc il faut payer des cotisations mensuelles sauf si tu es dans le public. Donc ça m'est déjà arrivé de payer pour les uniformes du petit ou quoi. Mais c'est ponctuel de ma part, ça dépend plutôt de ce qu'ils ont besoin. Et ma maman c'est sa pension. Et sinon c'est quand on a plus. »*.

Pour les intervenants qui sont encore aux études, comme Virginia ou Pedro, leur situation n'a pas changé donc ils envoient de l'argent quand ils le savent mais leur famille essaie de se débrouiller en attendant qu'ils travaillent. Par exemple, la mère de

Virginia va régulièrement aux Etats-Unis pour travailler quelques temps et mettre de l'argent de côté pour sa famille. En agissant de la sorte, cela permet à Virginia de moins culpabiliser et de réussir à prendre patience, même si elle aide quand même au maximum pour les traitements médicaux de son père : *« Après le premier voyage qu'ils ont faits aux États-Unis, ça m'a levé un peu la charge parce que c'est vrai qu'avec l'argent qu'ils s'économisent, ils arrivent. Mais de temps en temps, je les aide aussi parce que comme mon père a besoin de traitements, de choses comme ça, c'est cher, c'est trop cher. Donc c'est vrai que chaque mois, peut-être il n'y a pas une quantité spécifique mais de temps en temps, j'envoie [...] C'est pas beaucoup l'aide mais bon... ce sera plus facile quand je travaille »*. Pour Pedro, sa famille essaie de s'en sortir en demandant de l'aide à la famille de sa grand-mère vivant aux Etats-Unis ou encore son petit frère de 15 ans qui veut travailler pour soulager Pedro, ce dont il est contre.

Gabriel, quant à lui, doit toujours aider sa famille à distance, ainsi que la famille de sa femme. Malheureusement, la situation au Venezuela est encore catastrophique et sa famille ne peut donc pas se passer de son aide : *« La famille là-bas, elle besoin toujours de nous.... Elle besoin toujours. C'est une autre maladie qu'il y a là-bas c'est... une maladie permanente. »*.

Pour finir, dans le cas de Luis, il doit moins soutenir sa famille maintenant que sa mère est décédée mais il continue tout de même de le faire dès qu'ils en ont besoin, même si c'est de façon sporadique et qu'ils essaient généralement de se débrouiller sans lui.

Globalement, nous pouvons donc constater que le Covid a eu de gros impacts sur les familles transnationales, tant financièrement, qu'émotionnellement. Chacun a dû s'adapter et trouver des solutions afin de rester proches et surtout, de continuer à faire circuler le care malgré les difficultés et barrières amenées par le Covid. Heureusement, actuellement les choses se sont généralement améliorées pour chacun d'entre eux et l'impact du Covid s'est amoindri, même si on peut encore en observer les cicatrices dans plusieurs de ces familles, surtout lorsqu'il a emporté des êtres aimés. Cette période de la pandémie a été difficile mondialement, mais cette recherche nous montre clairement que cela a été également difficile pour les familles transnationales, qui avaient mis des techniques de soutiens en place qui ont été complètement ébranlées.

VII. Conclusion

Alors que la majorité d'entre nous a vécu la période de la pandémie comme une période difficile, durant laquelle nous avons tous dû nous adapter et trouver des moyens de garder nos relations sociales à distance, se renseigner sur les familles transnationales et sur comment celles-ci ont vécu cette période est enrichissant et peut nous apprendre beaucoup.

En effet, comme mes recherches et entretiens me l'ont démontré, ces familles étaient déjà réellement des expertes pour garder des contacts et continuer de prendre soin les unes des autres à distance et ce, durant parfois de nombreuses années sans se voir. Durant le Covid, même ces personnes si familiarisées avec la circulation du care à distance ont été ébranlées, tant mentalement que dans leurs pratiques quotidiennes. Les besoins de tous ont changé, ont augmenté pour la grande majorité et chacun a donc dû s'adapter et trouver de nouveaux moyens, de nouvelles méthodes pour continuer à prendre soin les uns des autres durant cette période extrêmement difficile. Par exemple, beaucoup ont perdu leur travail, se sont retrouvés dans des situations financières compliquées et ont connu, de près ou de loin, cette terrible maladie qui a fait tant de dégâts et de morts. En plus de ces contextes compliqués, la fermeture des frontières et le confinement ont réduit à néant les possibilités de visites de soutien ou d'urgence entre les membres des familles. Les besoins de chacun, tant financiers qu'émotionnels, ont augmenté et cela a demandé de l'adaptation et surtout, du courage.

Pourtant, lorsque l'on analyse de plus près la situation actuelle de ces familles, on remarque que la pandémie, bien qu'ayant évidemment laissé des cicatrices, n'a pas détruit leur fonctionnement de soins. Au contraire, le Covid a, pour beaucoup, remotivé à se contacter plus régulièrement, à devoir faire plus d'efforts pour garder le contact, à utiliser une multitude de moyens de communication et à faire des activités en famille à distance comme regarder un film, jouer à un jeu en même temps ou cuisiner, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant. Ces familles qui avaient déjà des méthodes bien concrètes pour rester proches ont donc utilisé cette épreuve pour en créer d'autres, toutes aussi fortes et ils étaient déterminés à ne surtout rien laisser les empêcher de se soutenir.

Avec ces idées en tête, plusieurs questions se posent à nous. Nous qui avons eu beaucoup de mal à supporter la distanciation sociale, ne pourrions-nous pas apprendre de ces familles ? En parlant de distanciation sociale, ne devrions-nous pas plutôt parler de distanciation physique seulement ? En effet, je pense que ce mémoire et les recherches scientifiques sur les familles transnationales ont pu clairement démontrer que la distance physique n'arrête pas le lien social. Au contraire, la détermination à garder le lien malgré la distance pousse à chercher de nouveaux moyens de garder contacts et a donc augmenté, resserré, les liens. Il ne s'agit plus ici de distanciation sociale mais plutôt de proximité sociale.

N'oublions pas non plus que bien que pour nous, la vie soit revenue « à la normale », pour la grande majorité des migrants et la majorité des personnes que j'ai rencontrées, les règles belges concernant le passage des frontières restent strictes et la plupart d'entre eux n'ont toujours pas la possibilité de rendre visite à leur famille ou inversement. Nous avons pu tous serrer dans nos bras nos êtres chers après la pandémie, ce que la majorité d'entre eux n'a pas encore eu l'occasion de faire.

Par ce mémoire, j'espère avoir éclairé quelque peu ces parcours particuliers que sont ceux des familles transnationales, surtout durant la période de la pandémie. Il s'agit d'une période qui nous a tous touchés d'une manière ou d'une autre mais il existe pour le moment encore relativement peu de recherches sur l'impact de cette période sur les familles transnationales. J'espère donc avoir permis un début de réflexion sur d'autres situations que celles que nous avons connues et j'espère surtout avoir pu mettre en avant la singularité de mes intervenants. Le monde de la presse a tendance à aborder ce thème en généralisant, en parlant « des migrants » de manière générale, « des familles transnationales », ce qui peut aussi enlever leurs particularités individuelles. En prenant le temps de détailler dix histoires différentes, j'ai tenté de justement sortir de ces canevas généraux et aborder pour chacun leur singularité, leur propre manière de vivre la pandémie et leurs propres difficultés et adaptations, même lorsque celles-ci sont différentes de la majorité et ne correspondent pas à la théorie sur le sujet.

Toutefois, il ne faut pas oublier que cette recherche a des limites, notamment en termes de généralisation. En effet, je n'ai eu l'opportunité de ne rencontrer que dix personnes, ce qui n'est pas du tout représentatif des centaines de familles dans le même cas en Belgique. De plus, j'ai choisi des critères très généraux, sans catégories d'âge ou de

genre, en incluant tout type de parents au pays d'origine. Il est donc clair que ce mémoire n'est qu'une ébauche de recherche, un premier questionnement qui mériterait plus de temps et de moyens pour être approfondi. Il n'est donc en aucun cas question de généraliser les caractéristiques que j'ai dégagées à toutes les familles transnationales originaires d'Amérique Latine. Il y a tant d'histoires à raconter, à découvrir qu'il serait d'ailleurs dommage de s'y limiter.

J'aimerais conclure sur ces paroles de Carolina : *« c'est un peu devenu mon... on va dire mon credo, je me dis vas-y, il faut se battre pour ce que l'on veut et puis... et puis voilà. [...] au pire, le pire scénario c'est que ça marche pas mais on peut être surpris et ça peut marcher en fait. »*. Dès lors, si une pandémie comme celle que nous avons connue ou une autre crise de la sorte devait se reproduire, ne restons pas sur les idées reçues indiquant que la distance ne permet pas de garder contact mais pensons à ces familles qui le vivent quotidiennement, battons-nous pour ce que nous voulons et apprenons à rester connectés malgré la distance.

VIII. Bibliographie

- Adhikari, R., Jampaklay, A., Chamratrithirong, A., Richter, K., Pattaravanich, U., & Vapattanawong, P. (2013). The Impact of Parental Migration on the Mental Health of Children Left Behind. *Journal Of Immigrant And Minority Health*, 16(5), 781-789. <https://doi.org/10.1007/s10903-013-9809-5>
- Ambrosini, M. (2008). Séparées et réunies : familles migrantes et liens transnationaux. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 24(3), 79-106. <https://doi.org/10.4000/remi.4829>
- Baldassar, L., Kilkey, M., Merla, L., & Wilding, R. (2014). Transnational families. *The Wiley-Blackwell Companion To The Sociology Of Families*, 155-175. <http://hdl.handle.net/2078.1/142034>
- Baldassar, L., Kilkey, M., Merla, L., & Wilding, R. (2016). Transnational families, care and wellbeing. *Felicity Thomas ; « Handbook Of Migration And Health »*, 477-497. <http://hdl.handle.net/2078.1/178280>
- Baldassar, L., Kilkey, M., Merla, L., & Wilding, R. (2018). Transnational families in the era of global mobility. *Handbook Of Migration And Globalisation*, 431-443. <https://doi.org/10.4337/9781785367519.00035>
- Baldassar, L., & Merla, L. (2014). *Transnational Families, Migration and the Circulation of Care : Understanding Mobility and Absence in Family Life*. Routledge.
- Biard, B., Govaert, S., & Lefebvre, V. (2020). Penser l'après-corona. Les interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de Covid-19 (mars-mai 2020). *Courrier Hebdomadaire - Centre de Recherche et D'information Socio-politiques/Courrier Hebdomadaire*, n° 2457-2458(12), 5-130. <https://doi.org/10.3917/cris.2457.0005>

- Bonvalet, C., & Ogg, J. (2006). *Enquêtes sur l'entraide familiale en Europe*. Paris : Ined Editions. <https://doi.org/10.4000/books.ined.13972>
- Bourguignon, M., Joan, D., Doignon, Y., Eggerickx, T., Fontaine, S., Lusyne, P., Plavsic, A., & Sanderson, J. (2020, 1 septembre). *Surmortalité liée à la Covid-19 en Belgique : variations spatiales et socio-démographiques*. <https://hal.science/hal-02977464>
- Bryceson, D., & Vuorela, U. (2002). *The transnational family : New European Frontiers and Global Networks*. Routledge.
- Crespi, I., Meda, G. S., & Merla, L. (2018). *Making Multicultural Families in Europe : Gender and Intergenerational Relations (Palgrave Macmillan Studies in Family and Intimate Life)* (Softcover reprint of the original 1st ed. 2018). Palgrave Macmillan.
- Fallon, C., Thiry, A., & Brunet, S. (2020). Planification d'urgence et gestion de crise sanitaire. La Belgique face à la pandémie de Covid-19. *Courrier Hebdomadaire*, n° 2453-2454(8), 5-68. <https://doi.org/10.3917/cris.2453.0005>
- Fine, M., & Tronto, J. C. (2020). Care goes viral : care theory and research confront the global COVID-19 pandemic. *International Journal Of Care And Caring*, 4(3), 301-309. <https://doi.org/10.1332/239788220x15924188322978>
- Goulbourne, H., Reynolds, T., Solomos, J., & Zontini, E. (2010). *Transnational families*. <https://doi.org/10.4324/9780203862186>
- Jamart, H., Van Maele, L., Ferguson, M., Drielsma, P., Macq, J., & Van Durme, T. (2020). La première vague de Covid-19 en Belgique et les soins primaires. *Revue Médicale Suisse*, 16(713), 2119-2122. <https://doi.org/10.53738/revmed.2020.16.713.2119>

- Khaleque, A., & Rohner, R. P. (2011). Transnational Relations Between Perceived Parental Acceptance and Personality Dispositions of Children and Adults. *Personality And Social Psychology Review*, 16(2), 103-115.
<https://doi.org/10.1177/1088868311418986>
- Kilkey, M., Baldassar, L., & Merla, L. (2021, 3 novembre). Sustainable Care & COVID-19 : Transnational care in the pandemic. Dans *PodBean*. UKRI.
https://www.podbean.com/media/share/pb-qxczt-10cf0fc?utm_campaign=w_share_ep&utm_medium=dlink&utm_source=w_share
- Kilkey, M., & Merla, L. (2014). Situating transnational families' care-giving arrangements : the role of institutional contexts. *Global Networks-A Journal Of Transnational Affairs*, 14(2), 210-229. <https://doi.org/10.1111/glob.12034>
- Le Gall, J. (2005). Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives. *Les Cahiers du Gres*, 5(1), 29. <https://doi.org/10.7202/010878ar>
- Le Soir. (2020, 20 mars). Coronavirus : la Belgique ferme ses frontières sauf pour le fret ou un motif « essentiel » . *Le Soir*. Consulté le 6 avril 2024, à l'adresse <https://www.lesoir.be/288890/article/2020-03-20/coronavirus-la-belgique-ferme-ses-frontieres-sauf-pour-le-fret-ou-un-motif>
- Lutz, H. (2018). Care migration : The connectivity between care chains, care circulation and transnational social inequality. *Current Sociology*, 66(4), 577-589. <https://doi.org/10.1177/0011392118765213>
- Merla, L. (2011). Familles salvadoriennes à l'épreuve de la distance : solidarités familiales et soins intergénérationnels. *Autrepart*, n°57-58(1), 145-162.
<https://doi.org/10.3917/autr.057.0145>

- Merla, L. (2015). Les solidarités familiales transnationales au travers du prisme de la circulation du care. Dans *Villes connectées. Pratiques transnationales, dynamiques identitaires et diversité culturelle* (p. 15-35). Presses Universitaires de Liège (Liège).
- Merla, L., Kilkey, M., & Baldassar, L. (2020a). Examining transnational care circulation trajectories within immobilizing regimes of migration : implications for proximate care. *hdl.handle.net*.
<http://hdl.handle.net/2078.1/219786>
- Merla, L., Kilkey, M., & Baldassar, L. (2020b). Transnational care : Families confronting borders. *Journal Of Family Research*, 32(3).
<https://doi.org/10.20377/jfr-2020-32-3>
- Merla, L., Kilkey, M., Wilding, R., & Baldassar, L. (2021). *Key developments and future prospects in the study of transnational families*.
<http://hdl.handle.net/2078.1/248711>
- Merla, L., Saroléa, S., & Schoumaker, B. (2021). *Composer avec les normes : trajectoires de vie et agentivité des migrants face au cadre légal*.
- Puchalski, C., Ferrell, B., Virani, R., Otis-Green, S., Baird, P., Bull, J., Chochinov, H., Handzo, G., Nelson-Becker, H., Prince-Paul, M., Pugliese, K., & Sulmasy, D. (2009). Improving the Quality of Spiritual Care as a Dimension of Palliative Care : The Report of the Consensus Conference. *Journal Of Palliative Medicine*, 12(10), 885-904. <https://doi.org/10.1089/jpm.2009.0142>
- Reyes-Espiritu, M. A. M. (2022). Caregivers Need Care, Too : Conceptualising Spiritual Care for Migrant Caregivers-Transnational Mothers. *Religions*, 13(2), 173. <https://doi.org/10.3390/rel13020173>

- Schilliger, S., Schwiter, K., & Steiner, J. (2022). Care crises and care fixes under Covid-19 : the example of transnational live-in care work. *Social & Cultural Geography*, 24(3-4), 391-408.
<https://doi.org/10.1080/14649365.2022.2073608>
- Tan, S. (2007). *The arrival*.
- Triquet, É. (2021). La pandémie de COVID-19, événement planétaire.
Communication - Université Laval. Département D'information et de Communication, Vol. 38/1. <https://doi.org/10.4000/communication.14009>
- Yépez, I., Ledo, C., & Marzadro, M. (2011). « Si tu veux que je reste ici, il faut que tu t'occupes de nos enfants ! » Migration et maternité transnationale entre Cochabamba (Bolivie) et Bergame (Italie). *Autrepart*, n°57–58(1), 199-213.
<https://doi.org/10.3917/autr.057.0199>

Annexes

1. Guide d'entretien

Dimensions abordées	Exemples de questions de relance éventuelles
Profil de la personne	De quelle origine êtes-vous ? Avez-vous une formation particulière (effectuée dans le pays d'origine ou d'accueil) ? Avez-vous un travail actuellement ? Pourriez-vous me parler un peu de votre famille ?
Parcours migratoire	Pourriez-vous me parler de votre parcours migratoire ? Depuis combien de temps êtes-vous en Belgique ? Quel est votre statut légal actuellement ?
Circulation du care initiale	Avant la pandémie de la covid 19, qu'aviez-vous mis en place en collaboration avec votre famille afin de soutenir mutuellement ? Aviez-vous une routine particulière ? Aviez-vous prévu des visites régulières dans un sens ou dans l'autre ? Qui fournissait les différents types de soutien ? Quelle était la fréquence des contacts ?
Période de la pandémie : besoins de la famille au pays d'origine et au pays d'accueil (emploi et confinement)	Durant la pandémie, les besoins de votre famille au pays d'origine ont-ils changé ? Si oui, comment ? Avez-vous réussi à vous adapter à ces changements ? Comment ? Etiez-vous en mesure de répondre à ces changements (travail, situation financière et mentale, temps, ...) ?
Période de la pandémie : fermeture des frontières	Aviez-vous prévu une visite (dans un sens ou dans l'autre) durant la période pandémique ? Si oui, quelles difficultés la fermeture des frontières a-t-elle apportée ? Comment avez-vous pallié ces difficultés ? Comment l'avez-vous vécu ? Comment votre famille l'a-t-elle vécue ?
Période de la pandémie : la maladie et les urgences	L'un des membres de votre famille a-t-il été victime d'une urgence médicale durant cette période ? Comment avez-vous réagi ? Qu'avez-vous mis en place pour vous soutenir mutuellement dans le cas d'une urgence ?

Situation actuelle	Avez-vous repris votre mode de fonctionnement pré-pandémie ? Quelle est votre situation actuelle ? Qui fournit les différents types de soutien ? Quelle est la fréquence des contacts ?
---------------------------	---

2. Retranscriptions des entretiens

Interview 1 : Maria⁷ originaire du Pérou *

*en présence de sa nièce, Paola, comme interprète si nécessaire⁸

Pauline : D'abord, je voulais déjà te remercier de prendre du temps pour répondre à mes questions parce que ça va beaucoup m'aider.

Maria : Non, c'est bien c'est bien !

Pauline : En fait, donc pour t'expliquer brièvement, je travaille sur les familles transnationales, on les appelle comme ça en français, donc ce sont les familles qui vivent sur plusieurs pays, sur plusieurs continents différents. Et j'analyse un peu comment, malgré la distance, ils arrivent à rester une famille parce que ça reste une famille, ça ne change pas, mais comme y a la distance, il y a certaines choses qui sont mises en place par ces familles pour continuer à garder contact, à prendre soin les unes des autres etc. Et donc là, moi je me suis basée plus sur les personnes originaires d'Amérique latine, c'est un choix que j'ai fait... ça aurait pu être n'importe qui mais il fallait que je choisisse. Et donc, je regarde un peu aussi quel est l'impact des lois belges par rapport notamment au fait de pouvoir sortir du pays pour aller faire des visites, le regroupement familial... enfin, toutes ces lois-là qui ont un impact forcément sur la famille.

Maria : Hum hum, ok.

Pauline : J'analyse aussi comment la période du COVID a pu impacter la routine qui était mise en place au sein de la famille puisqu'il y a eu la fermeture des frontières, ça a impacté le travail, ça a impacté la santé... enfin voilà, plein de domaines. Et donc voilà, en gros c'est ça. Donc pour ça, je lis la théorie de certaines personnes qui ont étudié déjà le sujet et j'interviewe évidemment des personnes pour voir en pratique ce qu'il en est.

Maria : Ah, ok.

Pauline : D'abord je vais juste demander de te présenter un petit peu brièvement. Donc voilà, de quelle origine tu es, ce que tu fais ici en Belgique, etc.

Maria : Ok. Je suis Maria, je suis originaire de Pérou. Pour l'instant, je vais à l'école pour apprendre la langue française évidemment ... bon j'ai un fils, il s'appelle Daniel, son âge c'est de 22 et lui, il habite à Pérou.

Pauline : Ok d'accord. Et alors, tu es ici depuis combien de temps en Belgique ?

⁷ Les prénoms ont été modifiés pour garantir l'anonymité des personnes interviewées.

⁸ Paola interviendra quelques fois pour clarifier mes propos ou les propos de sa tante. Cependant, la tante ne parlant pas parfaitement français, certains mots qu'elle utilise sont en espagnol ou mixtes entre le français et l'espagnol. Ces mots étant tout de même compréhensibles, j'ai choisi de les laisser tels quels dans la retranscription.

Maria : Je suis à la Belgique depuis... 7 ans, 7 ans.

Pauline : 7 ans, ok d'accord. Et donc, ici pour l'instant tu ne travailles pas en Belgique ?

Maria : Non, je suis en régularisation de papiers. J'ai commencé ça en 2020. Et pour l'instant, je suis attendre la réponse (rires).

Pauline : Ok...

Maria : C'est long !

Pauline : Oui, c'est vrai ! Tu pourrais peut-être un peu me raconter ton parcours migratoire ? Donc quand tu étais au Pérou, quand tu as pris la décision de venir en Belgique, comment ça s'est passé ?

Maria : (interpelle sa nièce Paola en espagnol pour lui demander de lui expliquer la question en espagnol et Paola lui explique). Ok, ça va, je comprends gracias. La décision de venir vivre à la Belgique, c'est justement pour euh... changer de vie. Ça veut dire peut-être changer des amitiés, de l'ambiance et pour rencontrer avec mon famille ici...ça veut dire Paola, parce que c'est longtemps que je n'ai pas vu à elle. Aussi pour travailler évidemment, c'est la première chose. Pourquoi ? Parce que à l'époque, mon fils avait presque fini l'école, la secondaire. Et moi comme maman, mon rêve est que lui, il fait une carrière. Evidemment, si je restais à Pérou, ce n'est pas possible parce que l'éducation à Pérou c'est très cher, l'éducation supérieure c'est très cher. Alors ici, la Belgique, avec mon travail... parce que j'ai travaillé les premières trois années, je travaillais et avec ça... c'est possible de faire ça. C'est une des raisons... c'est deux raisons pour... parce que j'ai émigré à la Belgique. Ce n'est pas facile... c'est pas facile parce que à l'époque lui, il n'est pas une personne... il n'est pas majeur, il est... Quand je suis partie de Pérou il euh... l'âge de Daniel est 15 ans. Ça veut dire que je le laissais juste dans l'époque un plus difficile... comme on dit la « ado » (rires légers). C'est quelque chose que peut-être, je regrette parce que j'ai perdu une partie de sa vie dans le temps que je suis là, c'est ça.

Pauline : Et lui ne pouvait pas t'accompagner ici en Belgique ?

Maria : à l'époque non parce que lui, il est... son père et moi nous séparés, nous divorcés et c'est lui qui normalement s'occupe de lui, c'est mon ex-mari qui s'occupe de... à l'époque, qui s'occupe de lui. Et quand j'ai choisi la décision de venir à la Belgique et son père me dit « non, non c'est pas possible que tu allais là-bas avec lui, parce que il vient de finir l'école ici, tu ne connais pas à las personnes là-bas... ». Bon beaucoup de choses, je sais pas... si je te raconte c'est long, c'est une longue histoire (rires). Ça veut dire que à ce moment non, c'est pas possible que lui il vienne avec moi.

Pauline : D'accord, je comprends, c'est pas facile. Et du coup, quand tu es arrivé ici en Belgique, tu as cherché un travail directement et tu as trouvé ?

Maria : Directement j'ai trouvé un travail, oui. C'est pour comment dire... ça veut dire comme dame de compagnie de 2 personnes handicapées. Je travaillais avec eux jusque 2021. Les deux ont décédé donc c'est pour ça que je maintenant je suis sans le travail (rires).

Pauline : Ok d'accord donc c'était à domicile alors de ces personnes-là ?

Maria : Oui, j'habitais à domicile, oui.

Pauline : Tu habitais avec eux alors ?

Maria : Oui, j'habitais avec eux, à domicile. (s'adresse à Paola en espagnol)

Paola : En fait, c'est via ma maman qu'elle est venue en Belgique parce que ma maman elle... oui elle travaille en tant que dame de compagnie, infirmière limite... aide-soignante voilà, auprès des personnes âgées. Donc c'est elle un peu qui avait repris contact avec tante Maria et c'est comme ça qu'elle est venue vivre en Belgique et ma maman lui avait trouvé une place pour garder 2 personnes âgées. Mais elle devait vivre avec eux parce qu'elle devait faire des gardes de nuit... c'était du côté de Hasselt, voilà.

Pauline : Ok d'accord, ça va merci pour la précision ! Et du coup toi, au Pérou, il y a ton fils et il y a aussi d'autres membres de ta famille ou ils sont tous en Belgique les autres ?

Maria : Non non non non... l'unique famille qui est venue ici c'est Paola, pas de autre famille... non, pas autre famille ici.

Pauline : Ok donc en Belgique, il n'y a de parents ou d'autres personnes ?

Maria : Non, toute la famille c'est au Pérou.

Pauline : Ok et quels membres de la famille sont encore au Pérou ?

Maria : Pardon ?

Pauline : Qui sont les membres de ta famille qui sont au Pérou ? Peut-être des frères et sœurs, des...

Maria : Ah oui, mon frère, ma sœur... évidemment mon fils, mes parents... elle a décédé depuis 5 années... ouais 5 ans.

Pauline : Et du coup, quand tu es arrivée... par rapport aux lois de la Belgique, tu as pu tout de suite faire une demande pour avoir la nationalité ? Comment ça s'est passé au niveau des papiers ?

Maria : Oui oui évidemment j'ai fait ça parce que mon idée est de déjà rester en Belgique. Ça veut dire que j'ai trouvé l'avis d'un avocat mais cet avocat me... comment on dit Paola (s'adresse à Paola en espagnol, Paola lui demande si elle veut qu'elle raconte l'histoire elle-même et Maria acquiesce).

Paola : En fait, elle... donc elle était partie s'inscrire à la commune, elle avait reçu sa carte orange et entre-temps le monsieur pour qui elle travaillait avait un avocat... connaissait un avocat qui avait soi-disant aidé plusieurs personnes à avoir les papiers. Donc via ma maman, tante Maria avait contacté cet avocat et... qu'elle payait en argent liquide bien sûr... mais en fait, elle s'est fait arnaquer pendant 3 ans parce qu'elle a fait... il lui a dit que si elle trouvait quelqu'un qui était célibataire de... pas de nationalité belge mais d'une nationalité européenne et qu'elle arrivait à prouver qu'elle avait une amitié solide et stable et bien, elle pourrait avoir les papiers... pas la nationalité mais la résidence europ... la résidence belge en fait, le permis pour résider en Belgique. Et en fait, la seule personne qui convenait à ça bah c'était Céline que tu

connais. Et elle a envoyé cette demande là à la commune plusieurs fois et une fois pendant que... que Céline avait été avec elle à la commune pour remettre toutes les preuves parce que bien sûr, il fallait montrer qu'elles étaient amies bien sûr de longue date donc il fallait envoyer des photos des sorties qu'elles faisaient à 2, des messages qu'elles s'envoyaient et tout ça. Et à un moment donné, la fille de l'administration communale lui a dit en néerlandais de faire attention parce qu'en fait, ces procédés-là n'étaient plus utilisés depuis très longtemps et que donc, il était très probable que ces papiers soient refusés. Et juste après, quelques mois après ça, elle a... cet avocat s'est fait arrêter à cause de... je me rappelle plus mais c'était quelque chose par rapport aux impôts... je sais qu'il s'est fait arrêter... voilà, c'était fraude fiscale, arnaque et fraude fiscale. Donc entre-temps voilà, la commune n'a plus renouvelé sa carte orange à ce moment-là et pendant un moment, ça a été beaucoup le stress parce qu'on ne savait pas quoi faire quoi. Puis, pendant le covid, si je ne me trompe pas, elle a fait connaissance d'un autre avocat qui a fait une demande auprès des services étrangers et on a dû écrire des lettres de pourquoi on pensait que tante Maria devait rester en Belgique mais à nouveau avec cet avocat, il a utilisé une procédure qui date de la période Covid disant qu'elle pouvait pas rentrer dans son pays à cause de toute la crise sanitaire que nous avons eue... qu'elle a à nouveau dû payer mais que ça n'a pas donné de réponse positive, on n'avait aucune réponse de la part de l'avocat et même des services étrangers, en fait. Donc maintenant, elle s'est fait aider par une assistante sociale de l'association Caritas qui a réussi à lui trouver un avocat pro déo donc voilà, on est encore en attente des nouvelles pour ses papiers.

Pauline : Ok d'accord ça va et donc là pour l'instant, c'est quoi ton statut légal ici en Belgique ?

Maria : Mon statut légal c'est un fantôme (rires), ça veut dire que j'existe mais je n'existe pas par la Belgique. Je suis protégée avec un papier simplement qui dit que je suis une procédure, la procédure elle s'appelle 9bis et j'attends la réponse à ça. Et le mois de novembre, j'ai mis une nouvelle dossier, ça veut dire une alimentation de mon dossier pour dire à le gouvernement que simplement, je ne suis pas restée avec les mains croisées. Parce que déjà quand... déjà quand j'ai habité au Limbourg, ça veut dire à Hasselt, j'ai fait les cours de néerlandais, j'ai fait les courses d'intégration et tout ça que le gouvernement me demandait. Alors après que décédait la personne et que je travaille pas, j'ai dû déménager de là-bas, ça veut dire que je venais à la Wallonia, ça veut dire que la Wallonia aussi, j'ai commencé tout... j'ai commencé mes études de français, aussi déjà fait l'intégration citadine, oui... et bon aussi, s'intégrer au pays dans les deux langues. Tout ça, c'est preuves que j'ai ajouté à mon nouveau dossier avec l'assistante sociale, la nouvelle assistante sociale. Ça veut dire que bon, elle m'a dit d'attendre une nouvelle réponse parce que ce n'est pas refusé encore. Mon professeur, mes deux professeurs de français, ils ont écrit une lettre de motivation et tout ça, qui dit que je suis une personne fiable et que je suis en train d'apprendre la langue, et bon tout ça... mes amis aussi, tout le monde écrit nos moments aussi... avec une proposition de travail parce que la première chose qu'elle m'a dit l'assistante sociale, c'est « pour toi c'est bon que quelqu'un, ou un hôpital... » parce qu'à la base, je suis infirmière dans mon pays, au Pérou. Alors ici la Belgique, le jour qu'on me donne la positive pour un permis de travail, évidemment je ne vais pas travailler comme infirmière parce que mon diplôme, c'est valide comme aide-soignante...

n'importe quoi (rires). Bon, aide-soignante c'est presque le même, pas de problèmes, mais ça c'est... c'est comme elle m'a dit ma professeure de cours de français parce que à la base, elle aussi donne des cours pour les personnes... le Forem, elle travaille pour le Forem et elle m'a... je lui expliquais la situation et elle m'a dit qu'à la base, je vais travailler comme aide-soignante parce que pour infirmière, je dois comme valider mon diplôme et faire les études.

Pauline : Refaire ?

Maria : Oui, pour refaire les études, encore ! Pour ça, elle m'a dit c'est bien que pour le moment, pour l'instant, je dois apprendre bien la langue, apprendre à écrire tout ça parce que le jour qui arrive qu'ils me donnent la permission de travail, je peux présenter ça et comme aide-soignante, tu peux trouver un travail, l'hôpital, maison de repos... c'est celui que j'attends (rires). C'est processus un peu... très très fatigant parce que déjà c'est... 2024 donc 4 années, 4 ans que j'attends une réponse et j'espère... pour moi c'est fatigant dans tous les aspects, émotionnel, santé et tout ça.

Pauline : Je comprends, c'est très long. Et en plus, du coup sans le savoir tu as aussi perdu 3 ans avec l'avocat...

Maria : Oui, c'est ça l'avocat qui m'a arnaqué c'est... choquant, c'est... pour moi, c'est savoir un jour par l'autre jour que l'avocat... j'ai su ça par les journaux ! J'ai ouvert mon journal digital et à la première page, la nouvelle que mon avocat en prison ! Et que ce n'est pas moi la première personne que il a trompée, sont beaucoup de personnes qui ont la même histoire de l'amitié durable... c'est trois ans que j'ai perdu du temps pour rien et 4 que j'attends donc 7 (rire jaune).

Pauline : C'est très très long... Et ça n'a pas été trop difficile pour trouver un logement en Wallonie pour vivre ?

Maria : Je vivre maintenant avec une personne... une amie membre de ma communauté religieuse, j'habite avec elle... qu'elle m'a donné pour habiter avec elle... c'est fifty-fifty, je l'aide à elle parce qu'elle, c'est une personne avec mobilité limitée, c'est une personne âgée, 84. Donc elle a besoin de moi et j'ai besoin d'elle donc bon c'est fifty-fifty pour l'instant. Et bon aussi, l'aide que me donne Paola, c'est une grande partie de mon santé, dans tous aspects, c'est Paola pour l'instant, ça veut dire que je suis une grande avec Paola (rires).

Paola : Bah en fait, comme elle, elle n'est pas légale ici, elle n'a même pas droit à une mutuelle. Et elle est inscrite au CPAS d'Ecaussines et ils sont sensés lui donner comme un espèce de papier qui dit qu'elle a le droit aux soins primaires, je ne sais plus quoi... il y a un truc pour les... enfin les personnes sans papiers, mais ils n'ont pas dit... ils n'ont pas dit plus. Et on a essayé d'appeler plusieurs fois le CPAS pour savoir où elle doit aller chez le médecin, quel papier il faut montrer pour qu'elle ait les médicaments pas chers mais malheureusement j'ai... on n'a toujours pas de réponses. Donc au niveau des soins médicaux, ça devient très très compliqué parce que... il y a même une fois elle n'était pas du tout bien et j'ai dû l'amener chez mon médecin et même mon médecin ne savait pas quoi faire puisque c'était du côté d'Enghien, quoi. Donc voilà, ce n'est pas évident surtout au niveau des soins de santé.

Paulina : Et vous n'avez pas une personne de contact, l'assistante sociale ou quelqu'un au CPAS pour répondre aux questions ?

Paola : Elle a une personne de contact au CPAS d'Ecaussines mais en fait, à chaque fois qu'on essayait d'appeler ça ne répond pas ou on nous dit qu'on va nous recontacter mais sans plus quoi.

Maria : Et bon, j'ai écrit un email à mon assistant social de Caritas Bruxelles, elle m'a répondu et elle m'a dit que pas... qu'il faut téléphoner au contact du CPAS d'Ecaussines mais c'est pas... ce n'est pas juste, ce n'est pas normal qu'ils me répondent pas. Pour l'instant, elle m'a donné le numéro de téléphone du docteur qui peut me soigner peut-être. Pour l'instant, je n'ai pas bien de santé, j'ai besoin d'un docteur, elle m'a dit que pour l'instant, elle va me donner ça mais je dois téléphoner immédiatement au CPAS d'Ecaussines pour savoir qu'est-ce qui s'est passé, pourquoi n'ont-ils pas donné les numéros que tu as besoin pour aller au docteur, à l'apothèque et tout ça. Je crois que c'est ça, les docteurs c'est un numéro digital, ça veut dire que ce numéro digital n'arrivait pas et il hum... le CPAS d'Ecaussines n'est pas bien parce que c'est une autre adresse ou un homme qu'il ne sait pas mon nom... si, je l'ai demandé 3 fois et j'ai dit la lettre c'est mal fait et ne répond pas, rien (rire nerveux).

Paola : Surtout que dû à toutes ces situations au fil des années qui n'ont pas été évidentes, elle a souffert de dépression et du coup, même accéder à des médicaments pour dormir ou même pour des antidépresseurs, c'est très dur. Elle a eu une grosse perte de cheveux, elle a dû faire via la dame âgée une... avoir le papier du médecin pour aller acheter une crème donc en fait à chaque fois, c'est... ça devient compliqué.

Pauline : Oui, je comprends. En plus, c'est la base quand même d'avoir accès à des soins médicaux.

Paola : Bah c'est ça oui.

Maria : Et ça, il m'a dit l'avocate, aussi l'assistante sociale de Bruxelles que l'unique droit que j'ai en Belgique, c'est la santé. C'est pour ça qu'elle est fâchée, parce qu'elle m'a dit comment c'est possible qu'elle ne t'ait pas solutionné ce problème ? Parce que la première chose qu'on me demande, c'est si j'ai déjà reçu une aide sociale de la Belgique, j'ai dit : non, c'est la première fois que j'ai besoin de ça, avant j'ai déjà mon mutualité avant, dans les premières 3 années. Oui, j'étais tout légale, hein. Mais à partir de 2020, quand l'avocat a arnaqué, tout c'est tombé à terre et j'ai perdu tout. Avant j'étais tout légal, ça veut dire que je n'ai pas besoin de la CPAS ni de l'OCMW à l'époque quand j'habitais Hasselt, pas du tout. Ils peuvent regarder, je n'ai pas d'aide sociale ni rien de rien.

Pauline : Comment ça se fait que tu as perdu toutes les aides sociales après 3 ans ?

Maria : Parce que comme l'avocat a arnaqué... comment ça s'explique Paola (s'adresse en espagnol à Paola).

Paola : Donc en fait, avec cet avocat, il a envoyé plusieurs fois la demande auprès des gouvernements via cette preuve d'amitié durable. Elle avait droit à sa carte orange donc un numéro d'identité nationale avec lequel elle a pu s'inscrire à une mutuelle, payer la mutuelle et tout ça. Mais à un moment donné, la demande était refusée et donc le

gouvernement, ils ont un peu comment dire ça... annulé son numéro, bloqué son numéro d'identité nationale. Du coup bah... elle avait plus droit à la mutuelle ni rien d'autre.

Maria : Oui parce que c'est à ce moment qu'on me bloque tout, c'est automatique. J'ai reçu une lettre de la commune qui m'a dit 'tu viens à la commune' et la première chose qu'ils me demandent c'est : donne ton carte d'identité. Je la donne et ils me la coupent. Ça veut dire que je n'ai pas de carte, pas de tout et il m'a dit 'bon tu as deux options : trouver un bon avocat ou retourner à ton pays'. A l'époque, commençait le Covid parce que tout s'est passé en mai 2020. Et j'ai attendu un mois à faire une nouvelle... trouver une nouvelle avocate et tout ça. Ça veut dire qu'à ce moment, commençait à bouger partout et comme à l'époque j'allais à l'école de néerlandais, je connais une personne et elle me donnait le nom de mon nouvel avocat, elle me dit peut-être lui tu peux lui demander parce que moi, il m'a aidé beaucoup et à cause de lui, je suis resté en Belgique, je tiens mon permis de travail etc. Evidemment, j'ai parlé avec mon meilleur ami et il a dit 'écoute, c'est ce qui est arrivé et c'est pas de problème, je vais entrer en contact avec l'avocate'. Parce qu'évidemment, je connais néerlandais mais les mots des lois, c'est totalement différent et c'est mon amie qui est néerlandophone qu'elle me dit : je vais appeler, je vais parler avec l'avocate et je vais expliquer toute la situation. Ça veut dire que l'avocate, elle prend le cas et elle explique au gouvernement que je suis arnaquée par mon avocat et aussi le nom de l'avocat, c'est un rouge hein ! L'assistante sociale de Bruxelles m'a montré tous les noms de los avocats qui sont en rouge et le nom de mon ex avocat, c'est un rouge... Elle m'a dit : bon, on va refaire la première chose, une première demande que tu ne peux pas rentrer à ton pays à cause du COVID. Et bon, le gouvernement accepte ça et c'est pour ça que je reste à la Belgique, c'est pour ça. Pero bon, le covid c'est fini évidemment, je n'ai pas de réponse. Je sais qu'ici commence une nouvelle aventure parce que je me dis qu'est-ce que je vais faire, évidemment. Le COVID, c'est fini et je peux retourner à là-bas. Celle que je connais à l'assistante sociale de Caritas et elle m'a dit « c'est mieux que tu restes à la Belgique parce que tu n'as pas eu de réponse, tu n'as pas eu de réponse positive ni négative, ça veut dire que tu n'as pas de réponse. Ça veut dire que ce qu'on doit faire maintenant, c'est alimenter ton dossier, donner toutes les preuves que tu n'es pas restée sans bouger, toutes les preuves, tout. » J'ai à faire ça le mois de novembre.

Pauline : Ok d'accord. Et du coup, plus au niveau des lois cette fois mais quand tu es arrivée en Belgique, est-ce que tu as mis des choses en place pour continuer à garder contact avec ton fils, tes parents, pour continuer à prendre soin d'eux ?

Maria : Oui oui oui, évidemment et c'est grâce à la technologie (rires). J'ai parlé grâce à la technologie, j'ai parlé beaucoup avec mon fils, par téléphone via WhatsApp ou insta. A l'époque, ma mère elle était malade et bon ma mère ne parle pas, n'écoute pas donc je n'ai pas de contacts avec elle, simplement par ma famille, ça veut dire : mon frère, ma sœur et ma belle-sœur. C'est les contacts que j'ai le plus à l'époque avec mon famille. Pero plus de contacts avec mon fils, que c'est la personne plus importante de ma vie, le plus proche (rires).

Pauline : Et donc lui, c'est son papa qui s'occupait de lui là-bas, c'est ça ?

Maria : Oui oui oui, quand je suis partie, c'est lui qui s'occupait de il. Parce que quand je suis là, c'est moi qui m'occupais de lui. J'ai beaucoup regretté ça, c'était mieux je reste et lui vient.

Pauline : Et est-ce que tu avais une routine particulière avec ton fils ? De l'appeler par exemple tous les jours à telle heure avec le décalage horaire ou autant de fois par semaine, vous aviez une routine ?

Maria : Oui, on avait la routine de parler tous les mardis normalement entre 6h à 7h. Tu connais comment sont los ados que parfois, c'est très difficile de parler avec eux (rires), oui c'est très difficile. Dans les 7 ans que je suis ici en Belgique, j'ai beaucoup de contacts avec lui et l'année passée lui est venu à visiter 1 mois ! C'est un cadeau que m'a fait Paola (rires).

Pauline : Oh, c'est chouette !

Maria : Elle a acheté le ticket et bon... c'est pour ça que lui a pu revenir un peu sinon ce n'est pas possible pour moi pour aller à là-bas.

Pauline : C'était la première fois alors qu'il est venu ?

Maria : Oui, après 6 ans.

Pauline : Après 6 ans... Et toi, tu n'as jamais pu retourner au Pérou alors depuis 7 ans ?

Maria : Non, ce n'est pas possible de retourner parce que si je quitte la Belgique, immédiatement je peux perdre toute la procédure que je suis en train de faire, c'est pour ça.

Pauline : Tu n'as pas le droit en fait ?

Maria : Non, ce n'est pas possible pour le moment de quitter le pays.

Pauline : En plus, c'est vrai que c'est très cher pour aller au Pérou, ce n'est pas à côté donc c'est pas facile non plus.

Maria : Ce n'est pas comme aller à España ou autre que, non... c'est... oui, c'est très cher et bon, la situation pour l'instant ce n'est pas l'idéal pour aller. Simplement, peut-être, lo que j'ai dans ma tête maintenant, je reste ici jusqu'à à savoir une réponse. Mais le jour qu'arrive la réponse, si c'est positif, ouvrir le champagne (rires) et si c'est négatif, évidemment je tiens pas que partir mais je sais que je ne peux rester au pays sans droits, sans papiers, sans... ce n'est pas... déjà, c'est difficile de vivre maintenant avec ma situation donc continuer comme ça... non. Simplement, j'attends une réponse parce que peut-être que je attends un an, je retourne là-bas et juste arrive ma réponse ! Donc bon, c'est pour ça que l'avocat et aussi l'assistante sociale me disent d'attendre la réponse.

Pauline : Ok, d'accord. Juste pour préciser, je pose des questions mais si tu ne veux pas répondre à certaines questions, tu n'es pas obligée évidemment. Il y a beaucoup d'éléments à discuter mais si une question te met mal à l'aise, n'hésite pas tu ne réponds pas, ça va ?

Maria : Ok.

Pauline : Donc l'objectif à la base quand tu es venue en Belgique c'était de soutenir ton fils financièrement pour qu'il fasse des études au Pérou ou qu'il vienne en Belgique, c'était quoi l'objectif ?

Maria : Alors, il y avait 2 objectifs. Le premier, qu'il finit d'étudier là-bas et après, qu'il peut venir habiter avec moi. Ça c'était moi... et ça continuait à être mon objectif, que lui il vient habiter ici mais cuando j'ai les tous les moyens possibles pour que lui, il est là. Maintenant, ce n'est pas... pas possible donc bon.

Pauline : Et donc lui, il a su continuer des études là-bas au Pérou ?

Maria : Oui, il a continué ses études. Pour l'instant, il travaille, il a fini lo que lui a fait. Il a étudié et aussi, il a étudié là-bas puis il a étudié la langue pour traduction et aussi il gagnait una... (s'adresse à Paola en espagnol).

Paola : Une bourse.

Maria : Oui une bourse pour étudier en Angleterre. Pero à cause du covid, c'est fermé toutes les possibilités pour lui d'aller. J'ai envoyé l'argent pour que lui paie ça parce qu'il y avait un certain prix à payer. Il m'a dit 'maman, je suis sélectionné parmi les 300', alors j'ai dit ok ça va, j'ai donné l'argent. Et après est arrivé le covid et lui m'a dit 'maman, tout annulé, nous retournons l'argent', évidemment c'était une école sérieuse. Et il a dit que cuando tous les problèmes se solutionnaient, peut-être encore il va continuer à aller.

Pauline : D'accord. Et donc, pendant le covid, est-ce que ça a particulièrement changé pour vous ? Votre façon de continuer à communiquer et à prendre soin de l'autre ou ça n'a pas changé ?

Maria : Le covid, ça veut dire que le covid a... une bonne chose du covid c'est que la communication était presque chaque jour ! Parce que lui a beaucoup de temps pour parler dans le confinement et tout ça donc bon. Et je continuais travail, évidemment là-bas la situation était difficile parce que son père a perdu son travail.

Pauline : A cause du covid ?

Maria : A cause du covid, son père perd le travail. Et à l'époque, moi j'avais un travail et j'ai sostenir économiquement à mon fils et à son père parce que bon...

Pauline : Donc, ils avaient plus besoin d'auparavant ?

Maria : Oui oui beaucoup.

Pauline : Et toi, tu n'as pas perdu ton travail pendant le covid ?

Maria : Non non non non, tenia plus de travail pendant le covid (rires), c'est bon.

Pauline : Et ça n'a pas été trop dur émotionnellement de savoir qu'eux avec plus besoin et qu'ils comptaient plus sur toi ? Ce n'était pas trop difficile à supporter ?

Maria : Oui c'est... émotionnellement c'est... évidemment c'est très très très très difficile parce que à l'époque, dans le confinement et tout ça, j'ai dû rester seule, simplement avec les deux personnes qui habitaient avec moi, ça veut dire les 2 personnes handicapées. Et évidemment, je suis seule mais de mon côté, il y avait

beaucoup de personnes pour m'encourager chaque jour, mes amis, ma famille spirituelle, c'est... vraiment un support dans cette période. Aussi ma nièce Paola, la communication est chaque jour avec elle et bon c'est les sentiments de sollicitude et... Je peux supporter avec l'encouragement de mes amis et de ma nièce Paola.

Pauline : Je m'en doute... et donc finalement après, toi tu as perdu ton travail c'est ça ?

Maria : Oui.

Pauline : Et donc ça n'a pas été trop compliqué après à ce moment-là d'aider et de soutenir ton fils et ton ex-mari ?

Marie : Oui, très dur. Quand il y a covid, mon ex-mari il a perdu son travail mais... l'avantage de chez moi, c'est... ça veut dire du Pérou, ce que tu pourras faire quelque chose pour vivre, c'est un avantage pour simple que Daniel et son père, la maison dont ils habitent, c'est propr... ils sont propriétaires et pas payer, simplement la lumière, tous les services. Et quand j'ai perdu mon travail, Daniel juste avait trouvé un travail, c'est lui-même qui m'a dit « maman ne t'inquiète pas pour moi, tu déjà faire beaucoup pour moi déjà et moi je une personne majeure, ça veut dire que j'ai 20 ans et il m'a dit maman déjà j'ai trouvé un travail et à partir de ça, c'est moi que je vais payer ». Evidemment, je suis inquiète parce que je sais que le salaire de Pérou, c'est pas grand-chose et je suis habitué à envoyer argent à lui pour que lui peut avoir une vie un peu confortable, tu me comprends non ?

Pauline : Oui, bien sûr.

Maria : Parce que ce n'est pas bon de vivre avec juste juste juste. J'avais ça à l'époque, quand j'habitais encore chez moi je l'ai toujours dit : mon fils ne va pas passer la même chose que moi. Et évidemment pour moi, c'est choquant ne pas pouvoir continuer à faire ça. Mon fils est une personne qu'il a répondu : maman je peux continuer tout vivre, tu ne t'inquiètes pas pour moi. C'est... deux sentiments : sentiment de tristesse et de satisfaction de savoir que mon fils est une mentalité différente... non, c'est pas un garçon qui me dit « maman, j'ai besoin des derniers téléphones ou j'ai besoin de quelque chose que c'est de la marque ». Non non non non, c'est très bon, différent. De cette partie, je suis content mais un peu triste parce que parfois, je sais la situation qui passe à là-bas, à Pérou la situation économique c'est pas l'idéale. Parfois, je pense... surtout dans le soir, quand je suis dans mon lit et que je me dis ohh lala, c'est difficile de lire les le journal de Pérou et bon... c'est la vérité que c'est difficile parce que je suis dans la situation pas la idéale pour moi... Comme on dit chez moi, comment on dit Paola (s'adresse en espagnol à Paola et rigole).

Paola : Elle dit qu'elle est au point de vendre ses reins (rires).

Pauline : Effectivement, c'est une solution mais bon (rires). C'est sûr que c'est pas facile hein... Toujours par rapport au covid, là-bas au Pérou, comment ça se passe ? Il y a des soins médicaux facilement ? Il y a des aides sociales ?

Maria : Chez moi ?

Pauline : Oui, oui.

Maria : Ouf... l'époque c'est très difficile pour Pérou parce que le sanitaire, ce n'est pas l'idéal. Beaucoup de personnes mortes, très difficiles aussi pour trouver l'oxygène parce que c'est besoin de ça et c'est catastrophe. C'est très difficile parce que tu n'as pas assez d'argent pour payer. Pour ma famille, ça veut dire mon fils, il est passé bien. Evidemment, il a attrapé le covid une fois grave et c'est lui-même qui m'a dit maman c'est très difficile pour aller à médecin, il ne trouvait pas un rendez-vous, les hôpitaux c'est plein. Donc quand lui il a attrapé le Covid, il est resté à la maison... bon avec tous les médicaments donc il a passé bien et il a guéri. Après, j'ai payé pour qu'il a fait la piqûre, la vaccin et il a reçu les 4. Pour sa part, lui a resté bien de santé dans l'époque du covid et aussi son père.

Pauline : Ok super donc dans la famille, ça a été, il n'y a pas eu de cas graves ?

Maria : Toute la famille a passé bien. Paola elle peut te raconter plus⁹ parce qu'elle a été là-bas, non Paola ?

Paola : Moi, je suis allée en 2022, de fin 2021 à début 2022 dans la famille. Mais c'est vrai que tout au début du Covid, c'était très anxiogène de voir les nouvelles du côté du Pérou parce que comme ma tante dit, les hôpitaux collapsaient, ils avaient tellement plus de place qu'il y avait des lits dans les cours des hôpitaux et tu voyais des gens mourir littéralement dans la rue, c'était affreux. D'ailleurs à un moment donné, on a arrêté de voir parce qu'on se disait que ça ne va pas le faire. Et on s'est dit heureusement que justement la maman de tante Maria est décédée avant parce qu'elle prenait de l'oxygène et ils devaient faire la queue depuis 3h-4h du matin pour avoir ne serait-ce qu'une bonbonne d'oxygène, c'était dur à voir.

Pauline : Oui, ça devait être stressant pour vous de le voir parce que ça pouvait arriver aux gens de la famille aussi quoi.

Paola : Oui voilà.

Pauline : Heureusement du coup que ça s'est bien passé... C'était une des questions je me posais, je me disais que pendant cette période-là, ça doit être encore plus dur parce que même s'il y avait une urgence médicale, vous étiez aussi bloqués en Belgique, vous ne pouviez pas aller sur place.

Paola : Oui parce que dans ce cas, même l'argent n'était pas suffisant. On voyait comment des gens riches... même les riches avaient du mal. Les primes rien que pour l'oxygène augmentaient à des histoires de 20 000 soles donc 5000€ la bonbonne d'oxygène, quoi... c'était ingérable, en fait.

Maria : Oui c'est catastrophe et aussi avec l'argent, c'est pas possible de trouver l'oxygène. C'est terrible la situation au Pérou.

Pauline : C'est terrible, personne ne savait rien y faire quoi. Et alors aussi je voulais te demander, tu as dû t'occuper d'aider ton fils depuis que tu es en Belgique mais est-ce que tu as dû aussi t'occuper d'autres personnes ? Tes parents peut-être ?

⁹ La courte interview que j'ai eue avec Paola se trouve infra

Maria : A l'époque, cuando ma maman elle est vivante, elle était malade pour 14 années, elle était malade. Bon à l'époque, cuando je arrivais à la Belgique, chaque mois j'envoyais argent pour elle, pour son médecin... aussi son dernière année de vie, ma maman avait besoin oxygène, une bonbonne d'oxygène par jour. C'est très cher au Pérou, comme Paola a dit, et j'ai envoyé argent pour ça. A part de mon fils, c'est ma maman les deux personnes que je m'occupais à l'époque. Après de ça, je m'occupe pas de autre personne à Pérou.

Pauline : ça devait être difficile de s'occuper de 2 personnes comme ça à la fois, tout en vivant dans le stress des papiers ici...

Maria : C'est plus facile à l'époque... era fatigant émotionnellement mais plus facile parce que l'argent à ce moment, c'est important parce que tu peux envoyer et acheter la médication que maman a besoin. Maman avait besoin d'une sonde pour alimenter, très spécifique et era très cher et c'est moi qui payais ça tous les mois pour qu'elle a une bonne qualité de vie. Parce qu'évidemment maman ne guérit pas jamais, c'est lo que docteur a dit. Alors j'ai parlé avec ma belle-sœur qui s'occupait beaucoup de ma mère et on a dit de lui donner une bonne qualité de vie, ça veut dire que n'importe quoi, combien les prix de la médication, d'un docteur, parce que maman a besoin d'un docteur chaque semaine à la maison parce qu'elle peut pas sortir. Le docteur venait à la maison et la facture... je sais plus 2 ou 300€ chaque fois, pfff...J'ai parlé avec ma famille et j'ai dit « tu dis à moi combien et j'envoie l'argent pour que maman reçu la meilleure qualité de vie ». Evidemment je suis triste parce que je n'ai pas dit au revoir maman parce que c'est pas possible pour partir à Pérou mais ma conscience est tranquille parce que dans ma situation, j'ai fait tout le possible pour elle et c'est ça qui est beau, je suis contente pour ça. C'est triste évidemment, parfois je pleure parce que je voulais donner les derniers bisous ou câlins et au revoir pero bon... c'est pas possible mais je sais qu'elle morte tranquille, elle est morte avec son oxygène et j'ai envoyé l'argent pour qu'elle achète le grand ballon pour que elle passe une bonne nuit.

Pauline : Elle avait une meilleure qualité de vie quand même et c'était plus paisible grâce à toi.

Maria : Oui, c'est ça.

Pauline : Peut-être encore juste une petite question et après je te laisse tranquille mais est-ce que peut être des membres de ta famille s'occupent aussi de ton fils là-bas ou pas spécialement ?

Maria : Il habite avec son père et parfois, il va chez ma sœur, ça veut dire son tante. Pero bon, je te dis une chose : mon fils est une personne très spéciale, c'est comme un petit hérisson (rires). Il se ferme, c'est très difficile de s'ouvrir à las personnes. Il parlait avec moi sur les choses spéciales qu'il aime et tout ça il parlait avec moi quand j'étais au Pérou et maintenant il s'est ouvert un peu avec sa tante, ça veut dire une ma belle-sœur Nina que c'est... à part de notre belle-sœur, c'est notre amie, meilleure amie. Il lui a commencé à ouvert avec elle et bon je suis contente parce qu'il est très difficile pour sortir les choses depuis que je suis partie, il est fermé c'est comme un hérisson, un petit hérisson en boule.

Pauline : Il est venu combien de temps l'année dernière en Belgique ?

Maria : 1 mois.

Pauline : Ah vous avez pu profiter !

Maria : Oui, il a profité et il est content de voir à moi mais aussi il parti triste à cause de ma situation et c'est justement lui qui m'a dit « maman, j'espère que tu trouves une bonne solution à ton problème sinon tu sais ce que la maison, elle est là tu peux venir il n'y a pas de problème ». J'ai dit « Je sais mon amour et je simplement attendre une réponse parce que là, je ne peux prendre l'avion et ne pas savoir qu'est-ce qui va passer ».

Pauline : Après si tu t'en vas, c'est d'office non ?

Maria : Oui c'est difficile après de rentrer, asi que bon, on verra comment 2024 marche.

Pauline : J'espère vraiment pour toi en tout cas.

Maria : Merci beaucoup.

Pauline : Merci en tout cas à vous 2 d'avoir pris le temps pour moi ça, m'aide vraiment beaucoup pour mon travail donc merci beaucoup !

Maria : J'espère que je aidais un peu pour ton travail.

Pauline : Oui, oui beaucoup merci beaucoup ! Et comme je l'ai dit aussi à Paola, si jamais vous connaissez d'autres personnes qui sont un peu dans la même situation, même si c'est pas les enfants qui sont au pays mais même les parents, en tout cas que la famille est là-bas au pays, n'hésitez pas si jamais ils veulent bien discuter avec moi aussi ça m'aiderait !

Maria : Ok, je te laisse savoir si je connais quelqu'un en la même situation, ok ?

Pauline : Merci beaucoup en tout cas !

Maria : Merci Pauline, bonne soirée !

Pauline : Bonne soirée.

Interview 2 : Paola¹⁰, originaire du Pérou.

Paola : Pauline, moi je soutiens un peu ma famille au Pérou donc je ne sais pas si ça peut aider ?

Pauline : Ah si si, bien sûr ! Toute personne c'est intéressant, c'est pour ça que j'ai élargi mon champ de recherche depuis la fois où je t'ai contactée. Donc moi je veux bien, je ne sais pas si tu veux discuter maintenant tant que tu es là ou si tu préfères qu'on reprenne rendez-vous, c'est comme tu veux !

Paola : C'est comme tu veux, là j'ai du temps !

Pauline : Super, parfait ! Ce sont +/- les mêmes questions que ta tante donc si tu sais commencer par te présenter, présenter ta situation ?

Paola : Voilà, je m'appelle Paola et en fait, je suis venue en Belgique quand j'avais 11 ans parce que ma maman avait épousé un Belge donc elle a utilisé le regroupement familial pour que je puisse venir ici. Parce que voilà par mariage, elle pouvait ramener ses enfants. Moi et ma sœur on habitait au Pérou mais comme on est demi-sœurs ben moi, j'habitais avec ma famille et elle, avec son papa. Donc j'étais la première à venir ici en Belgique à l'âge de 11 ans.

Pauline : D'accord et ça faisait combien de temps que ta maman était ici en Belgique ?

Paola : ça faisait plus ou moins un an qu'elle habitait en Belgique.

Pauline : D'accord. Donc, tu as été à l'école ici en Belgique toi ?

Paola : Oui oui, on m'a fait doubler d'année ma 5^{ème} primaire pour apprendre le français.

Pauline : Ok, ça va. Et tu as eu la nationalité ici automatiquement ou tu as dû aussi entrer une demande ?

Paola : On l'a eue ma maman et moi en même temps après... attends si je ne me trompe pas, quand elle a eu 5 ans de mariage, elle a eu la nationalité puisqu'à l'époque, c'était après 5 ans de mariage que la personne étrangère pouvait recevoir la nationalité belge. Avant ça, sur notre carte d'identité c'était le type F : regroupement familial, je ne sais plus quoi. Pour ma sœur, c'était encore différent parce qu'elle est venue un an après que la loi ait changée et elle, elle a eu la nationalité belge à ses 18 ans donc il y a 2 ans.

Pauline : Ok d'accord. Donc toi, là-bas, tu vivais avec qui au Pérou ?

Paola : Je vivais avec les sœurs de ma tante Maria, donc les tantes à ma maman. C'était avec une de mes tantes chez qui j'habitais qui n'avait pas d'enfants et donc j'étais élevée par elle.

¹⁰ La même Paola que dans la première interview, ceci est la suite de l'interview 1, lorsque la tante Maria est partie.

Pauline : Mais du coup, pas très longtemps ? Avant ça, ta mère était là donc ça n'a pas duré très longtemps ?

Paola : Oh ça a quand même duré... je dirais bien 5-6 ans parce que maman, elle est partie très tôt vivre en Espagne.

Pauline : Ah d'accord, elle était en Espagne et puis en Belgique ?

Paola : Oui, voilà.

Pauline : D'accord. Et l'objectif à la base, elle voulait rester en Espagne ou c'était prévu la Belgique de base ?

Paola : En fait, elle voulait rester en Espagne parce qu'elle avait une petite société immobilière, elle louait beaucoup de kots mais il y a eu la crise en 2009, la crise immobilière en Espagne qui a obligé que elle et mon beau-père de l'époque vendent tout ce qu'ils avaient. Ils sont partis même avec des dettes de l'Espagne pour venir vivre en Belgique.

Pauline : Quand t'étais au Pérou, vous aviez quand même une routine ou des moyens de continuer à vous soutenir mutuellement avec ta maman ?

Paola : Oui elle... une fois par semaine, elle m'appelait et elle m'envoyait souvent de mails pour savoir comment j'allais. Et une fois par an, elle venait au Pérou.

Pauline : Ah ok donc elle, elle pouvait venir ?

Paola : Oui, elle pouvait venir, oui ok.

Pauline : Ok d'accord. Du coup, par rapport à ta situation maintenant, ici tu es en Belgique mais il y a quels membres de ta famille qui sont encore là-bas au Pérou ?

Paola : Il y a donc mes cousins et mes tantes du côté maternel et mon père.

Pauline : Ok d'accord. Et là-bas, j'imagine que la situation est compliquée ?

Paola : Oui oui oui, économiquement... bah à cause du Covid, ma famille ça... leur plus grande ressource d'argent, c'était un resto qu'ils avaient depuis au moins une vingtaine d'années. Et à cause du Covid bah ils ont fait faillite... donc c'était dire au revoir la plus grande source de revenus. Mais heureusement, ils se sont remis tout doucement de cela mais... ça a été très dur à ce moment-là et puis quand il y a eu un coup d'Etat il y a quelques ... il y a 2-3 ans... je pense même avant le Covid. Il y a eu 2 fois 2 coups d'état et on a cru vraiment que ça allait... que la situation allait empirer.

Pauline : Et pendant le COVID du coup toi, tu travaillais, t'étais aux études ?

Paola : J'étais aux études, oui. Mais ça n'empêchait pas que j'étais fort inquiète pour ma famille... j'avais peur qu'ils sortent dans la rue et qu'ils attrapent le Covid, sachant que voilà, ça commençait à devenir très cher tout ce que... même les aliments, il y avait des fois où ils se demandaient s'ils allaient avoir assez à manger ou pas quoi.

Pauline : Ah ok et j'imagine que ça devait être très stressant. Non seulement il y avait l'inquiétude de la santé mais du coup, tu ne savais pas non plus forcément les aider

même financièrement... Et eux ils n'avaient plus de travail ni rien, c'était pas trop difficile à ce moment-là quand même ?

Paola : Mes tantes, surtout une de mes tantes avec qui je suis très proche, elle essayait tout le temps de me rassurer en disant que voilà, ils avaient déjà vécu pire et que ça allait y aller et que je ne devais pas trop m'inquiéter quoi.

Pauline : Ok, heureusement qu'ils ont pu te rassurer au moins un peu. Et j'imagine même pour ta maman, ça a dû être difficile aussi.

Paola : Heu... ma maman elle a un peu coupé les ponts avec eux entre-temps. Et en fait, moi la situation à la maison n'était pas du tout évidente pendant le Covid, ce qui a fait que ma famille aussi s'inquiète beaucoup pour moi.

Pauline : C'était inquiétude des 2 côtés, quoi.

Paola : Des 2 côtés, oui. D'ailleurs, j'étais sensée partir l'année au Pérou pendant 2 mois l'année où le Covid a commencé donc ça aussi, c'était un coup dur pour moi parce que ça faisait déjà 2 ans que je ne les voyais pas.

Pauline : Tu allais quand même régulièrement toi alors au Pérou ?

Paola : Oui, avec ma maman... elle nous faisait voyager entre un an chaque année ou chaque année et demie le plus grand, parce que voilà moi je ne suis pas venue vivre en Belgique parce que je le voulais donc je voulais... je me rappelle que les premiers mois avaient été très durs et c'est pour ça que je demandais tellement d'aller au Pérou qu'elle essayait qu'on y aille quand même assez souvent.

Pauline : Bah oui, c'était ta maison, t'avais grandi là-bas aussi.

Paola : Bah oui, c'est ça.

Pauline : Et donc pendant le Covid, t'as pas su aller pendant 2 ans c'est ça ?

Paola : Oui, oui.

Pauline : ça devait être aussi difficile ça du coup, parce que pareil, même pour les urgences du coup t'étais aussi bloquée ici même si tu voulais y aller.

Paola : C'est ça oui.

Pauline : Et ta famille, ils ont su venir aussi une fois ou deux te rendre visite ?

Paola : Non jamais, à part mon cousin l'année passée quoi du coup.

Pauline : Et encore maintenant, tu vas régulièrement toujours ?

Paola : La dernière fois, c'était il y a... il y a 2 ans et normalement je vais maintenant en juillet.

Pauline : Ah chouette, super. Et maintenant tu travailles ici, c'est ça que tu m'as dit ?

Paola : Oui maintenant je travaille.

Pauline : Et eux, là-bas, ils ont réussi à rétablir une situation quand même ?

Paola : Oui, ils ont réussi à trouver du boulot que eux-mêmes ils ont créé en vendant de la nourriture et finalement ça donne bien.

Pauline : Ah super donc la situation maintenant elle est moins inquiétante, elle est plus stable ?

Paola : Oui, elle est moins inquiétante !

Pauline : Super ! Et dans ta famille, il n'y a pas eu de victimes du Covid ?

Paola : Non. J'ai eu des parents à des amis qui sont morts que je connaissais depuis que j'étais petite, ça a quand même été un choc mais heureusement pas vraiment de ma famille donc ça c'est bien.

Pauline : Et là maintenant, tu as toujours une routine avec eux pour les contacter, les soutenir eux aussi ?

Paola : Oui, c'est surtout avec une tante en particulier, Diana. Je l'appelle souvent par appel vidéo sur WhatsApp mais depuis que j'habite en Belgique, c'était souvent par téléphone à l'époque et bon maintenant, c'est les appels vidéo et tout ça. Elle sait très bien que comme c'est sa famille à elle qui ont le moins de moyens possibles, elle sait très bien qu'elle peut toujours me demander à moi des sous pour si jamais elle a besoin de quoi que ce soit. Par exemple, quand sa machine à laver s'est cassée, bah c'est moi qui ai acheté une nouvelle et là, je les aide par rapport aux soins dentaires de leur fils.

Pauline : Ok, donc s'il y a un souci, quelque chose, ils savent qu'ils peuvent te contacter quoi ?

Paola : Oui, voilà.

Pauline : Toi, t'as une situation stable ici en Belgique ?

Paola : Oui, en fait, j'ai la nationalité depuis plusieurs années quoi.

Pauline : T'aimerais bien rester en Belgique ou t'aimerais bien retourner là-bas ou faire venir des gens, il y a un projet par rapport à ça ou pas spécialement ?

Paola : C'est essayer de voir ma famille le plus souvent possible. Parce que je sais que les faire venir, on en a déjà parlé plusieurs fois avec eux, mais c'est plus compliqué de les faire venir eux que de nous aller là-bas. D'ailleurs, quand je me suis mariée, une de mes tantes devait venir, celle qui m'a éduquée comme ma maman mais finalement, ça ne s'est pas fait parce que ça devenait trop compliqué pour elle.

Pauline : Il faut des visas de là-bas pour venir ici ?

Paola : Maintenant, il ne faut plus. Quand on vient moins de 3 mois en tant que touriste, il y a... dans tout l'espace Schengen, les latinos n'ont plus besoin de visa. Ça fait quelques années, un peu avant le Covid, que c'est comme ça, il faut juste une lettre d'invitation.

Pauline : Et toi, ayant la nationalité, tu ne sais rien faire pour eux s'ils veulent venir vivre ici ou même pour ta tante Maria, tu ne sais rien faire ?

Paola : Non, le problème c'est que c'est la tante à ma maman donc pour moi, c'est ma tante au 2e degré et donc les lois belges ne s'appliquent pas de la même manière. Parce que j'ai essayé... j'ai essayé même de voir si je ne pouvais pas faire regroupement familial avec elle mais malheureusement, ça ne reste qu'au premier degré quoi.

Pauline : Et ta famille là-bas du Pérou que tu as au premier degré ne pourrait pas non plus venir en Belgique ?

Paola : En fait, ils sont tous du 2e degré là, parce que j'ai pas vraiment des contacts avec la sœur et les frères de ma maman.

Pauline : Ok d'accord donc ça marche avec personne quoi...

Paola : Non, malheureusement.

Pauline : Ok. Du coup, comme ton histoire est aussi un peu liée avec celle de ta tante, j'ai déjà plein d'informations donc je pense que grosso modo, c'est tout. De toute façon, si jamais j'ai encore une question ou 2, je peux peut-être toujours t'envoyer un message ?

Paola : Oui bien sûr, il n'y a pas de soucis.

Pauline : Super, encore merci vraiment pour le temps que tu as pris et ta tante aussi, et d'avoir fait l'interprète aussi, c'est vraiment gentil !

Paola : De rien, bonne soirée !

Pauline : Merci, bonne soirée à toi aussi !

Interview 3 : Gabriel, originaire du Venezuela.

Pauline : Donc je vais vous poser quelques questions. D'abord, je vais juste vous demander un peu de vous présenter : votre origine, est-ce que vous travaillez, parler un peu de votre famille ?

Gabriel : Je ne sais pas si vous savez mon nom, je m'appelle Gabriel, je viens de Venezuela. Avant de sortir de mon pays, j'ai habité 2 ans et demi au Panama. J'ai dû partir de mon pays, je suis parti au Panama mais là-bas, c'est... très difficile avec la famille, c'est... il a commencé de demander beaucoup de choses, pour poder... pour pouvoir amener à la famille. J'ai cherché sur internet un pays que je peux partir et je trouvais la Belgique et j'ai vu l'Allemagne. Parce que je leur demandais asile politique au Panama mais là-bas, il faut attendre beaucoup de temps, plus de 4 ans, et encore j'ai déjà beaucoup de temps sans ma famille... Alors, j'ai cherché les autres pays comme l'Allemagne, la France, la Belgique. Et comme j'aimerais toujours toute ma vie apprendre le français, je ne savais pas dans quoi je me mettais avec le français (rires).

Pauline : Ah oui c'est très difficile le français (rires).

Gabriel : Oui c'est très difficile pour moi, je sais pas pourquoi mais j'aime le français. Pour ça, j'ai décidé de venir ici en Belgique. Mon frère il déjà parti à l'Espagne, il habite là-bas et j'ai décidé de venir ici. Je suis ici depuis 2018, je suis arrivé en septembre 2018. Tout de suite, j'ai demandé l'asile et j'ai resté à la Croix-Rouge pendant 6 mois, plus ou moins. Et après est arrivée ma femme et ma fille et voilà, c'est... tout s'est passé rapide après parce que là, on la prend à Caricole, je sais pas si vous connaissez Caricole ?

Pauline : Oui, oui.

Gabriel : Et après 21 jours, on a donné le positif de tout le process et après le gouvernement vous accepte comme des exilés politiques... comme réfugiés politiques. Après le CPAS a donné tous les mois une aide et à cause de la langue, nous avons passé beaucoup de temps sur le... comment se dit... sur la sécurité du CPAS. J'ai travaillé quelques fois ici mais c'est pas facile pour la langue. Maintenant, je suis en formation sur le Forem et aussi, je continue avec la promotion sociale d'étudier le français.

Pauline : Ok d'accord. Donc quand vous êtes arrivé, vous étiez tout seul en Belgique ?

Gabriel : Oui, je suis arrivé tout seul, en 2018. Et... 6 mois après, est arrivée ma femme et ma fille.

Pauline : Et ensuite, vous avez habité où ?

Gabriel : Elles, on les prenait à Caricole. Et après, elles sont allées à une maison fermée que... les agents de migration, ils sont tout le temps attentifs pendant que se passait le process. Après qu'était donnée la réponse que c'est positive, ils ont donné un papier que c'est possible d'aller à CPAS qui a donné une maison sociale pour habiter 2 mois pendant qu'on cherchait un logement.

Pauline : D'accord. Et après ça, vous avez trouvé un logement facilement ?

Gabriel : Non, c'est pas facile parce que quand on est réfugié, toujours les locataires dit que pas le CPAS. C'est pas facile mais on... ici, en Belgique, il y a beaucoup de gens qui sont très bons, très... bénévoles nous ont aidé. Pour cette maison, c'est des Belges d'origine vietnamien et ils ont donné la maison... très très bas, c'est pas cher !

Pauline : Super, vous êtes à Mons, c'est bien ça ?

Gabriel : Oui, à Mons.

Pauline : Et ça fait combien de temps que vous habitez là dans cette maison ?

Gabriel : Ici, 4 ans. Nous sommes ici 15 jours avant de la fermeture de COVID, de la quarantaine, 15 jours avant.

Pauline : 15 jours avant, tout juste ! Et avant, au Venezuela, vous aviez un travail, une formation particulière ?

Gabriel : Oui, nous étudions l'informatique, tous les deux ma femme et moi. Je la connais dans l'université. On a eu diplôme mais jamais travaillé dans l'informatique. J'ai travaillé dans la politique de mon pays et ma femme elle a travaillé dans un travail administratif dans un hôpital privé mais jamais dans l'informatique.

Pauline : Ok d'accord. Quand vous avez pris la décision de partir au Panama, vous étiez aussi tout seul alors à ce moment-là ?

Gabriel : Oui, c'est à cause des problèmes politiques de mon pays. Le plus facile c'est sortir à Panama.

Pauline : D'accord. Et vous avez une fille, c'est ça ?

Gabriel : 2 ! L'autre est née ici.

Pauline : Et elles ont quel âge vos filles ?

Gabriel : Une 4 ans et l'autre, 10 ans. J'ai aussi un garçon, mon fils, avec autre femme mais il est arrivé ici aussi en août de 2022.

Pauline : Ok. Quand vous étiez au Panama et puis en Belgique, avant que votre femme et votre fille arrivent, elles étaient au Venezuela elles encore ?

Gabriel : Oui.

Pauline : Et elles vivaient où ? Elles avaient un endroit pour vivre ?

Gabriel : Qui ?

Pauline : Votre femme et votre fille, quand vous êtes parti, elles avaient encore un logement ?

Gabriel : Elles habitaient dans la maison de sa maman à ma femme. Elles habitaient avec sa maman parce que comme j'ai parti, elle ne voulait pas habiter toute seule. Donc elle est partie à vivre avec sa maman et mon fils il habitait avec sa maman.

Pauline : Et votre fils ici maintenant il est venu avec sa maman ou il est venu tout seul ?

Gabriel : Tout seul. Il était dans le regroupement familial et il a reçu aussi le statut de réfugié, il est tout légal ici. Il est en quatrième année de secondaire. La première année il étudiait le français et maintenant il a commencé.

Pauline : Et avant le covid, vous aviez quelle famille au Venezuela encore ?

Gabriel : Au Venezuela, il reste une sœur et mon frère qu'il était en prison. Il était militaire, il était colonel et il est tombé en prison à cause de gouvernement, c'est pour ça qu'on doit partir tous. Seulement, est restée ma sœur, son mari et deux filles. Et oui, Carlos, il était là-bas, que c'est mon fils.

Pauline : Ok. Donc pas d'autre famille là-bas ?

Gabriel : Ma mère et mon père ils sont morts. Ma maman elle est morte un mois après que je arrivais ici en Belgique.

Pauline : Ok d'accord. Aujourd'hui, c'est quoi votre statut légal ?

Gabriel : Nous sommes réfugiés. On avait reçu la carte d'identité belge que c'est en résidence permanente. Maintenant, il faut faire des papiers pour demander la nationalité mais pour nous, il faut avoir les 400 et plus de jours de travail. Je n'ai pas les 400 jours... 450... 421 quelque chose comme ça, de jours de travail. Pour pouvoir demander la nationalité, je pense que mon défi c'est mon niveau de français c'est bon encore (rires). Et j'ai déjà fait tous les autres choses, le parcours d'intégration, formation et...

Pauline : Et ça fait combien de temps que vous avez la résidence permanente ?

Gabriel : Ça fait... 2 mois ? En décembre. Parce que ça, c'est donné après des 5 ans et c'est 5 ans en décembre.

Pauline : Ok. Et votre fille qui est née en Belgique, elle a la nationalité belge elle ?

Gabriel : Non, elle est apatride.

Pauline : D'accord. Et avant le Covid, quand vous êtes venu en Belgique et que votre famille était encore au Venezuela, comment vous faisiez pour communiquer ? Vous arriviez quand même à vous contacter, à vous soutenir ?

Gabriel : Oui, parfois. Parce que quand nous arrivons à la maison, il y a pas de internet et c'est nécessaire pour appel. Donc on avait parlé seulement quand internet était sur le téléphone, on avait parlé un petit peu euh... je sais pas 3 jours par semaine ? 2 jours pour par semaine ?

Pauline : Donc vous aviez l'habitude de vous appeler alors ?

Gabriel : Oui, oui ! Et à mon fils, je l'appelais un minute mais tous les jours ! Un minute jusqu'à un an mais toujours on parlait de... ça dépend de la quantité de internet que j'ai dans le téléphone pendant le covid. Mais avant, on avait parlé beaucoup.

Pauline : Avant le covid vous parliez beaucoup ?

Gabriel : Oui.

Pauline : Vous parliez tous les jours alors avant le Covid, c'est ça ?

Gabriel : Tous les jours et beaucoup de temps.

Pauline : Et avec votre femme et votre fille quand elles n'étaient pas encore en Belgique, vous arriviez aussi à parler souvent ?

Gabriel : Oui, oui, tous les jours. Mais ma fille, elle voulait pas que nous on parlait avec moi parce que elle avait dit que quand on parlait avec moi, elle a de envie de pleuvoir... de pleurer. Longtemps, elle a décidé de ne parler avec moi... c'était dur, c'était ma faute.

Pauline : C'est pas facile... et avec votre fils, avant le Covid, il avait déjà réussi à venir vous voir en Belgique ou vous vous êtes retourné le voir au Venezuela ?

Gabriel : Toujours je l'ai dit à sa maman qu'elle le laissait venir par ici, que c'est mieux que si elle laisse là-bas parce que ici, il y a un meilleur futur et je voulais passer du temps avec lui. Mais vous savez, la maman c'est la maman... maman, c'est maman. Et après, les dernières... la même année qu'il est parti ici, c'est parce qu'il y a des personnes... comme mon frère, il a sorti de prison et encore il y avait des groupes qui sont là-bas et ils lui demandaient à lui, comme il est majeur d'âge, on commence à dire des choses : où se trouve votre père, ton frère... ton tonton... comment se dit ? Cousin ?

Pauline : Tonton c'est bien !

Gabriel : Ah, oncle ! Comme c'est un... traïdor ?

Pauline : Traître.

Gabriel : Traître à la patrie. Et encore, il déjà été grand et déjà commencé à confronter. Je sais pas si vous me comprend. Ils l'arrêtaient et ils disaient où est ton papa. Et encore c'est dangereux parce que après, ils pourraient faire quelque chose encore. La maman a décidé que oui, il doit partir. A cause de ça, elle l'a laissé venir.

Pauline : Et quand vous étiez au Panama, vous n'aviez pas de travail alors ?

Gabriel : Au Panama, je travaillais beaucoup de choses. Je faisais tout là-bas... travailler dans la construction, dans le tourisme, en vente... j'étais vendeur aussi. Mais plus dans la construction.

Pauline : Et vous deviez aider alors toute la famille au Venezuela ?

Gabriel : Oui, ça fait 7 ans j'envoyais de l'argent pour ma femme, ma fille, Carlos mon fils aussi euh... et à ma sœur aussi. Et donner à ma belle-sœur aussi pour qu'elle achetait des nourritures pour mon frère qu'il était en prison parce que quand il est tombé en prison, elle est restée sans rien et le gouvernement les quittaient tout. Il faut aider ma famille.

Pauline : Et en Belgique, vous avez pas encore su trouver de travail, c'est bien ça ?

Gabriel : J'ai fait des petits travaux sur le... interim. J'ai fait 10 jours dans un... par exemple j'ai fait 10 jours à Colruyt pendant le... il y a beaucoup de travail pendant le

mois de décembre donc l'entreprise cherchait des gens et quand c'est fini ça s'arrête. J'avais travaillé dans le travail que c'est besoin pas beaucoup le français.

Pauline : Mais ça va, vous parlez quand même très bien !

Gabriel : (rires) Merci. J'allais à beaucoup de interviews mais j'ai raté parce que tu... à cause de la langue. Mais maintenant, je pense que je me débrouille un peu plus mais je... j'attends que... j'attends beaucoup de temps ces formations et maintenant, je pense que à finir ces formations. Mais j'aimerais trouver le travail.

Pauline : C'est une formation dans quel domaine ?

Gabriel : C'est opérateur de ligne de production de maintenance.

Pauline : Et vous faites tous les 2 la formation ?

Gabriel : Oui, nous avons la chance de faire la formation les 2 ensemble.

Pauline : Ah c'est chouette. Et pendant le Covid, est-ce que vous avez senti que c'était plus difficile ? Peut-être pour la famille au Venezuela ou pour vous ici ? C'était quoi vos difficultés pendant le Covid ?

Gabriel : C'est toujours des difficultés... j'ai beaucoup de peur j'ai ... je vais dire la vérité, il y a beaucoup de peur de sortir, apporter la maladie à la famille mais comme nous sommes... nous sommes sur la protection du CPAS encore, nous sommes à ce temps tranquilles parce que l'argent va arriver tous les mois et ça c'est sans salir... sans sortir à travailler. Pour ça, il y avait une tranquillité. Et nous sommes... pour cette part, nous avons passé très bien. Mais... c'est difficile parce que au Venezuela, parler c'est difficile parce que... au Venezuela, il n'y a pas de électricité et dans ce temps, moins d'électricité. Et on avait parlé parfois. Déjà, je ne pouvais appeler sinon ils entendaient qu'ils avaient de l'électricité et du wifi pour pouvoir parler... et encore se passait des jours sans parler.

Pauline : Pendant le Covid ça ?

Gabriel : Pendant le Covid.

Pauline : C'était fort le COVID là-bas au Venezuela, il y avait beaucoup de maladies, beaucoup de malades ?

Gabriel : Oui oui, on en connaît beaucoup des amis qui sont morts à cause du Covid. Ils ont pas de médecins (rires).

Pauline : Ok... et alors là-bas, au Venezuela, la maman de votre fils elle travaillait ?

Gabriel : Oui, elle travaille aussi pour le gouvernement. Dans la ville que nous habitons, il y a pas beaucoup de travail. Vous travaillez pour le gouvernement, en école ou travailler l'agriculture, pas plus.

Pauline : Et elle n'a perdu son travail pendant le Covid, elle a pu continuer à travailler ?

Gabriel : Non... mon pays, c'est une chose spéciale. Maintenant, comme elle gagne suffisamment d'argent, le gouvernement, pour exemple, a diminué ses produits. Elle a pu aller retravailler un jour par semaine ou 2 jours par semaine et rien parce que

l'argent, c'est pas suffisant pour aller travailler tous les jours normalement. Le gouvernement, il laisse que les gens ne gagnent pas assez. Lo qu'elle gagne pour le mois, c'est pas suffisant et le gouvernement le connaît mais ne dit rien, laisse encore qu'elle va travailler parfois. C'est comme ça, ma sœur c'est la même chose, elle allait à travailler avant et elle a déjà arrêté de travailler mais avant, elle allait travailler un jour ou 2 jours par mois, c'est tout.

Pauline : Ok... Et du coup, pendant le Covid, est-ce qu'ils ont eu encore plus besoin de votre aide là-bas ou pas spécialement ?

Gabriel : Oui ! C'est difficile de trouver la nourriture, le repas... mais et tous les choses, l'électricité comme tout le monde était à la maison... et c'est la consommation c'est plus haute et encore, il a coupé 4 h par jour. Après, 4 h au matin, 2 h l'après-midi et 3 h pendant la nuit et dans le soir. Et parfois, les gens profitaient de 3h par jour de l'électricité.

Pauline : Et vous n'êtes plus jamais retourné au Venezuela depuis que vous êtes parti ?

Gabriel : Non, je ne peux pas.

Pauline : Et votre famille n'a jamais pu venir vous voir non plus ?

Gabriel : Non, c'est pas possible parce que les billets d'avion c'est très cher et c'est difficile de sortir parce que... maintenant, déjà passé un peu mais avant, c'est difficile de sortir parce que... à ma femme, la première fois qu'elle a essayé de sortir, no la laissait sortir. J'ai perdu les billets donc j'ai du essayer de nouveau. La 2^{ème} fois, elle a pu sortir mais nous avons dû donner d'argent à les agents de migration pour la laisser sortir. J'ai dû offrir de l'argent et dire que la fois passée, j'ai perdu le billet d'avion à cause de ça donc s'il te plaît, la laisser sortir.

Pauline : Ah oui c'est pas facile... et pour votre fils aussi c'était difficile de venir ?

Gabriel : Non, pour lui c'est passé plus facile.

Pauline : D'accord. Et c'était pas trop difficile pour vous que votre famille était là-bas et que vous étiez ici tout seul ?

Gabriel : Oui, c'est toujours difficile... vous savez que très proche de la famille c'est plus facile partout pour les enfants, pour tout. Parfois, on ne peut faire quelque chose parce qu'il faut garder les enfants et comme on parle pas très bien le français, toujours il faut trouver quelqu'un avec eux. Et c'est pour ça que on avait passé tous les choses plus lentement. S'il y avait de la famille, c'est beaucoup d'aider. C'est vraiment mieux d'avoir une tante ou un tonton. C'est difficile parce qu'on doit faire tout, tout seul. On a l'impuissance beaucoup. Toujours il y a peur de faire quelque chose.

Pauline : Oui je comprends... Et votre femme elle a de la famille encore au Venezuela ?

Gabriel : Oui, elle a sa maman, son père, un frère et l'autre frère il habite maintenant dans l'Espagne.

Pauline : Et vous aussi vous avez un frère en Espagne, c'est ça que vous m'avez dit tout à l'heure ?

Gabriel : Oui, oui.

Pauline : Et eux là-bas, la situation ça va aussi ? Ils ont la citoyenneté, ils ont du travail ?

Gabriel : Oui, oui ! Ils sont en train de faire la nationalité parce que là-bas, c'est plus rapide de trouver la nationalité. Mais déjà, c'est plus facile parce que ça parle l'espagnol et vous pouvez demander et tout, se débrouiller plus facile.

Pauline : D'accord et votre frère aussi alors il peut aider la famille au Venezuela, il travaille, il a un revenu ?

Gabriel : Oui.

Pauline : Ah c'est bien, vous êtes pas tout seul.

Gabriel : Comme ça, on peut aider un peu plus parce que vous savez que c'est difficile de voir la situation là-bas.

Pauline : Et la famille de votre épouse, vous devez aussi aider là-bas ?

Gabriel : Oui oui, il faut. Parce que elle ne travaille pas sa maman et son papa non plus. Voilà, ils sont âgés et son papa a aussi des maladies. Il vient d'avoir une chirurgie que nous devons avoir payé parce que là-bas, il y a pas de sécurité sociale ni rien.

Pauline : Ah oui, ok, c'est pas facile... Et eux non plus, ils ne sont jamais venus ici en Belgique ?

Gabriel : Non, ils ne sont pas des passeports... il n'ont pas des passeports.

Pauline : Ah ok. Et ils aimeraient bien venir vivre en Belgique avec vous ou c'est pas prévu ?

Gabriel : C'est possible après quand nous avons du travail tous les 2 et nous pouvons pour payer les passeports, pour payer les billets d'avion. Mais maintenant, c'est pas possible. Ils veulent pour nous aider avec les enfants comme nous on a aidé eux.

Pauline : D'accord. Et maintenant que le Covid est fini, c'est plus facile pour vous contacter ? C'est revenu comme avant ?

Gabriel : Oui, c'est mieux. Je pense que c'est passé les semaines et c'est revenu doucement. Mais c'est anormal les choses. Mais au Venezuela, jamais ce sera normal. Mais pour l'électricité, ils continuent encore à enlever. Il y a parfois un peu d'électricité mais pas de wifi et c'est toujours quelque chose. Avant le Covid, on parlait plus que maintenant. A cause de le Covid, on s'est habitué à parler moins à cause de Covid. On a changé les habitudes. On avait parlé moins pendant le Covid donc maintenant, on continue de parler moins parce qu'on a pris l'habitude.

Pauline : Oui c'est ça... Mais maintenant, la situation elle est quand même mieux ? Ils ont moins besoin que pendant le Covid ? La situation est quand même améliorée ou c'est pareil ?

Gabriel : La famille là-bas, elle besoin toujours de nous.... Elle besoin toujours. C'est une autre maladie qu'il y a là-bas c'est... une maladie permanente.

Pauline : C'est pas évident... Ok bah moi j'ai posé toutes les questions que j'avais. Peut-être encore juste une : vous avez quand même des connaissances là en Belgique maintenant ? Des amis qui sont dans la même situation que vous ?

Gabriel : Oui, je connais beaucoup mais je vais à parler avec eux pour le dire et si elle me donnait le permis de donner son numéro, je le dis à ma femme qu'elle envoie à toi.

Pauline : Ah merci beaucoup !

Gabriel : J'ai une madame qui est restée ici à cause de covid. Elle est venue de touriste mais avec quarantaine, changer le billet d'avion, changer, changer et elle a passé presque 2 ans ici pour changer, changer et puis elle a dit non je retourne pas là-bas. Elle s'est habituée à vivre différent, bien, à avoir de tout donc elle a dit non je retourne pas (rires). Et à cause de ça elle a perdu son travail... Si elle veut bien je t'envoie son numéro.

Pauline : Super merci beaucoup, ça m'aiderait beaucoup ! Merci beaucoup en tout cas d'avoir pris du temps pour répondre à mes questions, ça m'aide beaucoup.

Gabriel : Pas de problème, nous restons à votre ordre pour quelque chose... à votre disposition.

Pauline : Merci, c'est gentil.

Interview 4 : Daniela et Ana, originaires du Venezuela.¹¹

Pauline : Merci beaucoup à tous de prendre du temps pour répondre à mes questions. Si jamais je parle trop vite ou si tu ne comprends pas, n'hésite pas à m'arrêter ou à demander l'aide de tes filles.

Daniela : Pas de soucis, je comprends.

Pauline : La première question d'abord c'est si tu peux un peu te présenter, parler un peu de ton parcours, ton origine etc.

Daniela : Je suis Daniela, je suis vénézuélienne et je arrivais...

Ana (sa fille) : Je suis arrivée.

Daniela : Je suis arrivée en Belgique 2020, dos février.

Ana : Juste avant la période de covid. Elle est venue en vacances.

Daniela : Oui, je suis venue en vacances et... pour 1 mois et 8 jours. Et après... avant de partir... (parle en espagnol avec Ana), j'étais bloquée du Covid pour nous.

Pauline : Ok, et tu étais en vacances toute seule en Belgique ?

Daniela : Non... avec mes deux petits-enfants.

Pauline : Ok donc juste à 3 ?

Daniela : Oui. Je suis venue pour rendre visite à... Ana.

Pauline : Ah ok donc elle était déjà en Belgique, elle habitait déjà en Belgique ?

Ana : Oui, c'est ça. Moi, je suis arrivée en premier, moi toute seule. Moi je suis réfugiée politique, c'est moi qui suis venue en première et après euh... voilà, c'était ma maman avec mes 2 petits enfants qui sont venus pour me rendre visite. Mais après, ils sont restés ici pendant la période de Covid. Et après, ma maman a aussi demandé l'asile et elle a eu aussi son statut de réfugiée politique. Moi, ça fait 5 ans que moi j'habite ici en Belgique. J'ai fait mes études en immobilier. Moi je travaille pendant la journée et les cours c'est en soirée.

Pauline : Ok, super c'est bien !

Ana : Moi, j'avais une question pour toi.

Pauline : Vas-y !

Ana : Tes études c'est en psychologie ?

Daniela : Sociologie.

¹¹ Interview de toute la famille, donc plusieurs intervenants. J'ai essayé de cadrer et d'interroger chacun à son tour et j'ai donc séparé les interviews en plusieurs. Daniela ne parlant pas très bien français, sa fille Ana va intervenir à plusieurs reprises.

Pauline : Oui c'est ça, sociologie.

Ana : Ah ok, parce que moi je savais pas. Et toi tu connais beaucoup des gens qui sont d'Amérique du Sud ?

Pauline : Non, pas du tout ! C'est...

Daniela : C'est Gabriel.

Pauline : Oui c'est Gabriel, c'est ça, qui m'a donné votre contact. En fait, à chaque fois que j'en rencontre un, je lui demande s'il n'en connaît pas d'autres dans le même cas pour que d'autres répondent à mes questions. Voilà, je fais comme ça (rires).

(parlent tous entre eux en espagnol)

Ana : On est beaucoup si toi tu as besoin ! Ma cousine, elle est juste là et elle a vécu ça aussi.

Pauline : Ah super ! Je vais d'abord peut-être me focaliser sur vous et après je lui pose quelques questions à elle aussi ? Comme ça on ne mélange pas toutes les histoires (rires).

Ana : Ok !

Pauline : Et donc il y avait qui exactement ici en Belgique et qui là-bas à ce moment-là ?

Ana : Moi, j'étais déjà là-bas... ici pardon, et ma maman aussi. Mais là-bas, c'était mon père et ma sœur. Et aussi l'enfant de ma sœur. Et mes oncles, mes tantes mais... directement mon père et ma sœur.

Pauline : Ok d'accord. Donc toi, tu étais toute seule et tes enfants étaient aussi au Venezuela alors, si j'ai bien compris ?

Ana : Oui oui... heu non, parce que nous on était 3 mais ma sœur aînée, elle est décédée. Ça fait 7 ans qu'elle est décédée, elle a eu un cancer et c'est elle la maman de les 2 petits enfants qui sont venus avec maman.

Pauline : Ah ok, d'accord. Vous êtes arrivés à 3, vous êtes restés bloqués en Belgique c'est ça ?

Daniela : Si.

Pauline : Et pendant combien de temps vous étiez bloqués ?

Ana : Jusqu'à maintenant (rires). Non mais ils ont essayé de retourner au Venezuela mais pendant les 2 années qu'il n'y avaient pas de vols et aussi la situation au Venezuela, c'est compliqué aussi. Il faut retourner mais il faut rentrer par la Colombie et après, la frontière mais tout était bloqué donc ils sont restés ici 2 années. Et il y a un an et demi, ma maman a pris la décision de demander l'asile.

Pauline : Mais au départ c'était pas prévu, elle devait retourner là-bas ?

Ana : C'était pas du tout prévu, ils sont venus pour me rendre visite. Mais maman a pris la décision de rester pour s'occuper des enfants ici et m'aider avec les miens.

Pauline : D'accord. Tu as combien d'enfants ?

Ana : 2 petits garçons.

Pauline : Ok d'accord. Et toi, tu es venue avec quel objectif ici en Belgique à la base ?

Ana : Je sais pas si tu connais la situation du Venezuela mais c'est vraiment compliqué. Moi, j'ai quitté mon pays pour avoir un meilleur futur, si on peut dire comme ça.

Daniela : Sécurité...

Ana : Oui, la sécurité tout ça. Voilà, c'était pour ça.

Pauline : Ok. Et tu avais aussi l'objectif de faire venir les autres de la famille après ?

Ana : Oui, oui.

Pauline : Donc c'était déjà prévu de ramener toute la famille ?

Ana : Oui mais par exemple ma sœur plutôt, pas ma maman parce qu'elle travaillait là-bas et... c'était sa décision, elle ne voulait pas encore quitter le Venezuela.

Daniela : Non.

Pauline : C'était son pays, c'est pas toujours facile.

Ana : Oui c'est ça.

Pauline : Et avant le Covid du coup, comment vous faisiez pour communiquer ? Vous vous rendiez visite ou vous appeliez ? Il y avait une routine déjà particulière ?

Ana : Ou oui oui. On parle tous les jours, même si on est ici en Belgique, on s'envoie des messages ou on s'appelle, on se téléphone et quand ils étaient là-bas, c'était la même chose.

Pauline : D'accord. Et tu es déjà retournée au Venezuela depuis que tu es en Belgique ?

Ana : Non parce que moi, je ne peux pas je suis réfugiée, je sais pas retourner. Maintenant, le président c'est Maduro et il faut qu'il change pour que moi je puisse retourner.

Pauline : Ok. C'était la première fois alors que ta maman et tes neveux et nièces venaient te rendre visite en 2020 ?

Ana : Oui, c'était la première fois.

Pauline : Ok d'accord. Du coup, pendant le Covid, est-ce que ça a un peu modifié vos habitudes avec la fermeture des frontières, la distance et en plus, Gabriel m'a dit qu'il n'y avait pas toujours de l'électricité non plus là-bas et c'était pas toujours facile de se contacter ?

Ana : Oui, tout le pays a été sans électricité pendant une semaine. Ça fait 4 ans exactement aujourd'hui. Moi, j'étais ici et j'avais personne ici avec moi. Ma maman était là-bas, mon compagnon aussi, mon père, ma sœur, tout le monde était là-bas. Et moi je me suis dit un jour pourquoi je n'ai pas de nouvelles mais de personne, même pas mon compagnon ! Et mon compagnon il habitait dans une autre ville de Venezuela

donc c'est pas la même ville. Donc moi je me suis dit : mais c'est bizarre, qu'est-ce qui se passe, qu'est-ce que c'est... qu'est-ce qui arrive ? Parce que j'ai pas de nouvelles ! Et après, parce que pas le même jour je pense que... moi j'attendais un jour et juste après, j'ai vérifié les informations et j'ai vu ah c'est tout le pays qui n'a pas d'électricité ! Parce que le Venezuela c'est aussi compliqué les infos, c'est pas le même jour qu'on a les infos c'est... un peu comme Cuba (rires). On doit attendre mais moi je me suis dit, il y a quelque chose qui est bizarre parce que mon compagnon, c'est pas la même ville donc ça doit être global.

Pauline : Ah oui ok, et c'était pas trop dur du coup pour toi à ce moment-là le stress et tout ça ?

Ana : Oui, ça a été vraiment compliqué.

Pauline : Et quand t'es arrivée en Belgique, tu as directement pu travailler ?

Ana : Non, parce que moi je savais pas parler français, moi j'ai appris le français ici en Belgique. J'étais dans un centre pour réfugiés et c'est là-bas que j'ai appris le français juste un petit peu. Après avoir mes papiers, j'ai continué les cours de français et voilà. Ça fait maintenant 2 ans que moi je travaille.

Pauline : Quand tu es venue en Belgique, c'était pour les faire venir mais est-ce que c'était aussi pour les aider à distance tant qu'eux ne savaient pas venir ?

Ana : Oui, c'était un peu l'objectif oui parce que la situation économique c'est compliquée.

Pauline : Ok d'accord. Donc après, ta maman est venue avec tes neveux et tes nièces et puis les autres de la famille, tout le monde est arrivé petit à petit ?

Ana : Oui. Après c'était mon père qui est venu, c'est mon père qui est venu et après, c'est ma sœur.

Pauline : Maintenant, il n'y a plus personne là-bas de votre famille alors ?

Ana : Mes oncles, mes tantes, oui.

Pauline : Et pour ta maman, tu travailles ici en Belgique ?

Daniela : Non, à la maison (rires).

Pauline : Mais tu travaillais là-bas, tu faisais quoi comme métier là-bas ?

Daniela : Je suis professeure et directrice de l'école militaire.

Pauline : Ok d'accord et ça ne te manque pas ça va ?

Daniela : Oui, beaucoup beaucoup.

Pauline : Et toi Ana, tu avais une formation particulière toi avant d'arriver en Belgique ?

Ana : Ma maman oui, elle a même master.

Daniela : Oui master.

Ana : Master d'éducation pour les petits, c'est...

Daniela : Psychologie évolutive.

Pauline : Ah ok c'est super !

Ana : Oui mais elle doit faire son équivalence. Je sais pas si c'est... si ça va aller ou pas parce qu'on a même pas essayé parce qu'elle doit apprendre le français.

Daniela : C'est très difficile le français (rires).

Pauline : Oui c'est vrai que c'est difficile.

Daniela : J'aime le français mais c'est vraiment difficile.

Pauline : Déjà pour nous c'est difficile alors pour les étrangers, encore plus ! Mais bravo, c'est quand même bien parce que tu comprends bien !

Ana : Oui elle comprend !

Pauline : Et quand tu parles on te comprend donc ça va, c'est ce qui compte (rires). Et du coup ici vous avez des aides financières quand même en tant que réfugiés ?

Ana : Ma maman oui, moi non parce que moi je travaille.

Pauline : Et vous arrivez quand même à tous vous en sortir parce que vous êtes tous arrivés ici dans un pays où la vie est quand même chère, c'est pas trop compliqué pour s'en sortir tous les jours ? Vous avez trouvé un logement facilement ?

Ana : Oui ça, ça va. C'est vrai que au début c'était pas... c'était pas trop facile mais maintenant, on a des connaissances donc c'est moins compliqué qu'avant.

Pauline : Ok et il y a encore des gens au Venezuela que vous devez aider, que vous devez soutenir peut-être ?

Ana : Moi, non, j'ai pas beaucoup de personnes que j'aide mais maman oui. Parce qu'elle doit être... elle aide sa sœur et ses frères.

Pauline : D'accord. Avec eux aussi pour communiquer ça va, ce n'est pas trop difficile ?

Daniela : Non, non, facile. Comme ils sont majeures...

Ana : Ma maman est la plus petite de tous les frères. S'il y a de l'électricité, on se sait communiquer et parfois l'internet c'est pas... c'est pas toujours bien mais ça marche.

Pauline : Et est-ce qu'eux ils aimeraient bien aussi venir en Belgique ou pas spécialement ?

Ana : Non pas spécialement non, ils ont déjà quelques années (rires).

Pauline : D'accord donc l'idée, c'est que vous vous restez là et que tant qu'ils sont là-bas, vous continuez à les aider tant que vous pouvez c'est ça ?

Daniela : Si.

Pauline : D'accord. Et quand c'était Covid et qu'il n'y avait que vous 2 qui étiez en Belgique, là-bas la situation par rapport au Covid c'était pas trop compliqué ?

Ana : Oui, c'était hyper compliqué. Moi, j'ai perdu ma tante et mon parrain aussi, oui c'était vraiment compliqué. Même mon père il a eu le Covid mais vraiment fort. Parce que là-bas au Venezuela les hôpitaux, ça marche pas du tout, il y a pas les vaccins, il y a pas les médicaments, il y a rien du tout pour soigner les gens. Mon père est resté à la maison et c'était ma sœur qui a occupé de lui. Et moi, j'étais trop stressée vraiment c'était vraiment compliqué vous savez. C'était très dur. En même temps que mon père il était malade, c'est ma tante elle est décédée, sa sœur.

Pauline : Donc tout en même temps quoi, pas facile ça...Et là-bas pour les soins de santé, il n'y en a pas beaucoup mais est-ce que c'est quand même payant, c'est fort cher ? Comment ça se passe là-bas ?

Ana : C'est fort cher. Normalement, il y a des hôpitaux que c'est gratuit mais comme il y a rien du tout, les médecins ils savent pas travailler là-bas donc il faut payer pour privé et c'est vraiment cher. Moi je pense que par consultation, c'est même... la consultation c'était 50 mais après les médicaments... Moi, avec le Covid et mon père qui était malade, je pense qu'on a dépensé 2000€ facilement, ouais.

Pauline : Ah oui, à envoyer là-bas pour l'aider pour se soigner ?

Ana : Oui, de ma poche.

Pauline : Donc ça devait être vraiment une situation stressante pour toi aussi parce que tu ne travaillais pas à ce moment-là alors encore ?

Ana : Non non non non, je travaillais pas non. Mais moi, j'avais mis à côté pour faire un autre chose et du coup voilà, j'ai donné pour lui.

Pauline : C'est pas facile, en plus vous ne pouviez même pas aller le voir pour l'aider, vous ne pouviez même pas bouger...

Ana : Non, non. C'était ma sœur et elle aussi, elle avait peur parce qu'elle avait pas le Covid mais elle aurait pu l'avoir, elle avait peur d'attraper le COVID mais voilà, il n'y avait personne qui voulait faire ça, c'était elle qui s'est occupée.

Pauline : D'accord. Et ton papa, il est arrivé quand, en quelle année ?

Ana : En 2022. Il est venu la première fois en 2022 mais il n'est pas demandeur d'asile parce que il a la double nationalité, il est italien et vénézuélien et ma sœur aussi. Donc, il est venu la première fois après il est retourné et il est venu encore une fois et il est là maintenant.

Pauline : Ah oui, pour lui c'est plus facile alors pour les papiers puisque c'est l'Europe !

Ana : Oui, il a ses papiers ici, c'est plus facile.

Pauline : Et dans la famille il n'y a que toi qui travaille pour l'instant ?

Ana : Oui c'est ça.

Pauline : Et tout le monde apprend le français alors ? C'est toi qui leur apprends (rires) ?

Ana : C'est compliqué mais petit à petit, moi j'apprends beaucoup.

Pauline : En pratiquant.

Ana : Oui en pratiquant.

Pauline : Donc tu as quand même vu une différence du coup pendant le Covid ?

Ana : Oui, c'était plus difficile et maintenant ça s'est mieux réglé maintenant, c'est moins stressant et on arrive mieux, par rapport à ça oui.

Pauline : Et là-bas, ton papa et ta sœur ils travaillaient aussi ?

Ana : Oui oui. Ma sœur elle est aussi professeure pour les petits et mon papa il est agriculteur.

Pauline : D'accord et pendant le Covid, ils ont aussi perdu leur travail ou ils ont pu continuer ?

Ana : Non non, tout tout était fermé, tout était fermé. Donc c'était assez compliqué aussi pour les revenus et tout ça, ils savaient plus travailler.

Pauline : Ok. Encore une question, la famille qui est encore là-bas, il y a des gens qui s'occupent d'eux sur place pour aider, des cousins des cousines ?

Ana : Oui oui, il y a des cousins et cousines et ma maman elle envoie de l'argent. C'est compliqué même pour les vêtements et parfois on fait des envois des vêtements, chaussures par exemple parce que oui, c'est vraiment compliqué même pour les vêtements. Et maintenant il y a une des enfants du frère de ma maman et sa sœur qui sont là et qui restent ici.

Pauline : Ok super. Et ta sœur, elle est arrivée aussi en même temps que ton papa alors il y a 2 ans ?

Ana : Oui.

Pauline : Et tout le monde a réussi à avoir le statut de réfugié ?

Ana : Oui, c'est ça.

Pauline : Ok c'est super. Pour moi, je crois que c'est bon j'ai plus de question, vous avez répondu à tout je pense. Si jamais de toute façon, j'enverrai un message si jamais j'ai encore une question.

Ana : Oui bien sûr, n'hésite pas !

Pauline : Super, ça va ! Merci beaucoup en tout cas pour tout le temps que vous avez pris pour m'aider !

Daniela : Avec plaisir, tu envoies messages si tu as des questions.

Pauline : Merci ! Est-ce que peut-être je peux parler avec ta cousine si elle est là et si ça ne la dérange pas ?

Ana : Bien sûr, un instant je te la passe.

Interview 5 : Virginia¹², originaire du Venezuela.

Pauline : Bonjour, ça va bien ?

Virginia : Oui merci !

Pauline : Si ça ne te dérange pas, je vais te poser un peu les mêmes questions que j'ai posées à ta cousine et à ta tante. Donc si tu peux juste d'abord te présenter un petit peu et expliquer ton parcours ?

Virginia : Oui. Je m'appelle Virginia et je suis arrivée septembre 2019. Au Venezuela, j'étais dentiste et j'ai travaillé pendant 4 ans et à cause de ce qui s'est arrivé avec l'électricité, j'ai pris la décision de venir parce que Ana elle était déjà là.

Pauline : Ok.

Virginia : Donc, je suis arrivée en septembre mais j'ai fait mon processus... ma procédure d'asile politique dans un centre fermé qui est à côté de l'aéroport et qui s'appelle Caricole. J'étais là pendant un mois et après on défend toute la procédure là-bas, tous les interviews qu'ils te font pour demander l'asile. Un mois après, on m'a donné la réponse positive d'asile politique donc je suis sortie, je suis venue à Mons, j'habitais avec Ana pendant 3 mois et après j'ai trouvé mon appartement ici à Mons aussi.

Pauline : Ah super, ça a été quand même vite, ça va !

Virginia : Oui vraiment. Et maintenant, je fais mes études à Bruxelles d'hygiéniste buccodentaire, je suis en 3^{ème} année maintenant.

Pauline : Ah c'est bien ! Donc tu n'as pas pu récupérer ton diplôme de là-bas ?

Virginia : Non parce que c'est compliqué... c'est compliqué à faire. Il fallait normalement... j'ai demandé la reconnaissance des diplômes mais en Wallonie, ce n'est pas possible. Il fallait faire des études, ça ça va je comprends, mais c'était vraiment faire l'examen d'entrée à l'université que c'est compliqué. Et sinon le faire du côté flamand mais il fallait vivre là-bas, apprendre le flamand donc du coup j'ai trouvé la formation d'hygiéniste buccodentaire, oui c'est fort maintenant je me rends compte c'est trop difficile mais... c'est fini bientôt.

Pauline : C'est 3 ans c'est ça ?

Virginia : Oui c'est 3 ans, je finis en juin... j'espère (rires).

Pauline : C'est bien bravo ! Et tu es venue toute seule alors ici ?

Virginia : Oui, toute seule.

Pauline : Donc ta famille, ils sont encore là-bas ?

Virginia : Oui, mes parents et mes 2 sœurs sont à Venezuela. Au départ que je suis arrivée, je n'ai pas vraiment dû les aider, ça va. Je suis arrivée ici et faire toute la

¹² Cousine de Ana de l'interview 4

procédure pour le... pour l'asile et pour l'intégration sociale en Belgique. De temps en temps, je les aidais mais maintenant... mais c'est vrai que ça dépend parce qu'ici, on a une aide et c'est vraiment incroyable mais je dois garder toutes les dépenses que j'ai par mois, donc quand j'ai quelque chose à leur envoyer voilà je les aide.

Pauline : Et est-ce que tu as vu aussi une différence du coup pendant la période du Covid ?

Virginia : Oui, ils ont eu plus besoin de moi. Oui, c'est vraiment... c'était compliqué parce qu'on avait ici toute la procédure, on avait la vaccin, on pouvait choisir si c'était Pfizer ou si c'était Moderna mais là-bas, c'était les vaccins chinois, les vaccins russes... c'était horrible parce que les gens devaient faire la file, se disputer pour se faire vacciner. Mon père c'est un patient qui a eu le cancer en 2014 donc c'est un patient à risque et même lui, il devait faire la file, se faire disputer avec des gens pour se faire vacciner. C'est vraiment stressant. En même temps que le père d'Ana a eu le Covid et ma mère aussi, parce qu'ils sont frères : le père d'Ana, c'est le frère de ma mère. Donc nous sommes faits un voyage ensemble et en retournant de ce voyage, tous les frères qui sont allés ont eu le Covid sauf ma mère, ou peut-être ma mère l'a eu mais c'était moins fort. Et après ma tante est décédée mais du côté de mon père, ma tante aussi est décédée un an après donc voilà, c'était vraiment compliqué, c'était horrible. En plus, je ne pouvais pas aller les voir, j'étais bloquée, c'était vraiment horrible.

Pauline : Tu n'es jamais retournée toi non plus alors là-bas ?

Virginia : Non, non, non.

Pauline : Et l'objectif c'est qu'ils aimeraient bien venir ici ?

Virginia : Oui, mais pas vivre parce que ma mère elle a la nationalité italienne, pareil pour mes sœurs, c'est comme le père d'Ana pareil. Mais le truc c'est qu'ils ont fait ça après qu'on est venu ici donc c'était il y a seulement 2 ans qu'ils ont la nationalité. Donc ils vont venir peut-être me rendre visite mais je pense pas pour s'installer.

Pauline : Ok. Et tu as des sœurs, c'est ça que tu me disais ?

Virginia : 2.

Pauline : Et elles sont là-bas aussi ?

Virginia : Oui elles sont là-bas.

Pauline : Tout le monde a la nationalité italienne sauf toi alors c'est ça ?

Virginia : Sauf moi, ouais.

Pauline : Tu ne pouvais pas l'avoir toi ?

Virginia : Oui, peut être après que je finisse mes études je vais faire la procédure pour l'avoir.

Pauline : D'accord. Et eux, ils ne sont jamais venus non plus pour te rendre visite depuis que tu es ici ?

Virginia : Non jamais. Depuis que je suis là, non.

Pauline : Vous arrivez quand même à communiquer régulièrement ?

Virginia : Oui, ça dépend si l'électricité le permet, ça c'est le plus important, et l'internet. C'est vrai que oui, il y a l'internet dans les maisons qui peuvent le payer parce que c'est pas accessible pour tout le monde. Mais principalement, c'est soit si on a le temps libre parce que oui, chacun a ses habitudes moi je suis à l'école dès 08h00 du matin jusqu'à 17h et c'est à Bruxelles donc parfois quand j'arrive à les rappeler, ils sont occupés ou j'arrive à dormir. Les différences horaires aussi c'est 6h ou 5h de différence donc on pourra dire que peut-être, le plus sûr c'est les week-ends.

Pauline : Donc vous ne savez pas communiquer vraiment non plus énormément ?

Virginia : Tous les jours, on dirait que c'est difficile... peut-être des textes, des photos, des choses comme ça vite fait mais pas s'installer à parler dans une conversation. Parce que quand ma famille peut m'appeler, que je suis libre, c'est... le temps que j'arrive chez moi à 08h00 du soir, faire manger, prendre la douche et dormir donc c'est compliqué... c'est compliqué ouais.

Pauline : Et pendant le Covid, c'était aussi plus compliqué de communiquer avec eux alors à cause des problèmes d'électricité ?

Virginia : En fait, on avait le même temps et on avait le même horaire mais c'est vrai que le thème de l'électricité, c'est vraiment pointu et compliqué.

Pauline : Ok. Et là-bas, dans ta famille ils travaillent tous ?

Virginia : Mes parents ils étaient indépendants, ils avaient... maintenant, ils font pas quelque chose mais ils avaient un car wash. Maintenant, ça fonctionne pas mais je pense qu'ils le louent à quelqu'un donc ça va. Ma sœur, la grande, elle travaille et la petite, elle étudie et elle fait des cours d'anglais, des choses comme ça. Parce qu'elle a 18 ans la petite et l'autre, elle a avoir 30. Et ma mère, ce qu'elle fait de temps en temps, elle va aux États-Unis.

Pauline : Pour travailler ?

Virginia : Ouais.

Pauline : Et ce n'est pas trop compliqué d'aller là-bas pour travailler, passer la frontière et tout ça ?

Virginia : Non parce qu'avec son passeport italien, c'est facile ! Tu peux aller, t'as pas besoin de visa, c'est pas seulement le passeport vénézuélien. Avec ça, c'est plus compliqué.

Pauline : Ah oui ok, d'accord. Et du coup ça va, puisqu'ils travaillent, ils s'en sortent quand même là-bas, ils ne comptent pas uniquement sur toi ?

Virginia : Oui, oui ! Après le premier voyage qu'ils ont faits aux États-Unis, ça m'a levé un peu la charge parce que c'est vrai qu'avec l'argent qu'ils s'économisent, ils arrivent. Mais de temps en temps, je les aide aussi parce que comme mon père a besoin de traitements, de choses comme ça, c'est cher, c'est trop cher. Donc c'est vrai que chaque mois, peut-être il n'y a pas une quantité spécifique mais de temps en temps, j'envoie.

Pauline : Ben oui, parce que tu ne travailles pas encore non plus.

Virginia : Non, je ne travaille pas, je suis à l'école. Moi, je suis seulement avec l'aide.

Pauline : C'est ça donc tu ne sais pas non plus encore énormément les aider parce que tu ne gagnes pas encore beaucoup d'argent, donc c'est ça aussi.

Virginia : Oui oui, c'est vrai. C'est pas beaucoup l'aide mais bon... ce sera plus facile quand je travaille.

Pauline : Ben oui... et toi non plus, tu ne peux pas retourner au pays, tu es bloquée aussi ici ?

Virginia : Non, je suis bloquée. Parce que c'est... on est avec un statut de réfugié.

Pauline : Et ce n'est pas trop dur émotionnellement d'être ici quand toute ta famille est là-bas ?

Virginia : Oui, c'est compliqué, c'est horrible.

Pauline : Oui, j'imagine que c'est difficile... Heureusement qu'on a quand même la technologie maintenant et qu'on sait un peu plus se parler !

Virginia : (d'une petite voix) c'est pas la même chose...

Pauline : Oui, non ce n'est pas la même chose c'est vrai.

Virginia : C'est pas la même chose parce que quand je suis arrivée ici, par exemple, ma petite sœur elle avait 13 ans, c'était une petite. Et maintenant, elle a 18 ans donc... je la connais même pas...

Pauline : Oui, c'est pas facile...J'espère que du coup, ils pourront venir facilement te rendre visite ce serait chouette, au moins tes sœurs !

Virginia : Ouais...

Pauline : Et leur situation pendant le Covid à eux, tout a pu continuer ou ils ont aussi perdu leur travail ?

Virginia : Normalement oui parce que tout était fermé. Ma sœur, je pense pas parce qu'elle travaillait dans un magasin des articles pour manger donc ça va. Mais mes parents, c'est vrai qu'avec le carwash, tout était fermé c'était obligation légale et en plus là-bas, il y avait couvre-feu et vraiment les jeunes ne pouvaient même pas sortir. Mais c'était beaucoup de choses hein, il y a des problèmes d'essence donc d'office, si mes parents avaient un car wash et il n'y a pas d'essence, tu vas pas rouler pour aller laver ta voiture.

Pauline : Bah oui, c'est clair... Mais maintenant, la situation elle est remise complètement là-bas ?

Virginia : Non, c'est la même chose hein. Il y a des gens qui s'en sortent mieux mais en général, c'est la même chose.

Pauline : Donc pour tout le monde, c'est compliqué quoi là-bas.

Virginia : Pour tout le monde c'est compliqué, ouais.

Pauline : C'est tout juste pour survivre, quoi.

Virginia : C'est ça, exactement. C'est choquant.

Pauline : Et là-bas, ils vivent tous ensemble ta famille là-bas ?

Virginia : Oui.

Pauline : Donc c'est bien, ils peuvent aussi se soutenir entre eux.

Virginia : Oui, c'est ça.

Pauline : Ok, super. Ben merci, je pense que globalement j'ai posé toutes mes questions. Au pire, j'ai le numéro de Daniela donc je la contacterai si j'en ai encore. Mais voilà, merci beaucoup en tout cas de prendre le temps, c'est vraiment gentil ! Bravo pour ton français aussi, vous m'épatez tous !

Virginia : Merci, sans le français on ne sait rien faire ici. (voix et rires dans le fond)
Ma tante dit oui parce que mon copain est belge, c'est pour ça (rires).

Pauline : Ah c'est pour ça alors que tu parles bien (rires).

Interview 6 : Luis, originaire du Mexique.

Pauline : Simplement d'abord, je vais vous demander de vous présenter un petit peu, de parler de votre origine, de votre parcours, ... ?

Luis : Je m'appelle Luis, je viens du Mexique. Je suis arrivée en Belgique en 2019. J'ai 47 ans et je suis mariée ici en Belgique. J'ai 2 enfants et ma femme elle est française, elle est d'origine bretonne. Je suis chauffeur de bus depuis 2011, c'est bus pour les services d'écoles, matin et soir.

Pauline : Donc, tu es arrivé en Belgique en 2019 et avant ça, tu étais au Mexique alors ?

Luis : Non en 2009 !

Pauline : Ah d'accord j'ai mal compris pardon.

Luis : J'étais au Mexique et j'ai quitté le Mexique directement pour arriver à la Belgique.

Pauline : Ok d'accord et tu es arrivé tout seul ici ?

Luis : À l'origine, oui. J'ai connu ma femme au Mexique, on a habité ensemble 3 ans là-bas. Elle est partie d'abord à Belgique et 4 mois après, je suis arrivé.

Pauline : Et vous avez votre famille qui est encore là-bas au Mexique ?

Luis : Oui, toute ma famille elle a resté là-bas. Il y a 4 personnes, un frère, ils sont tous mariés mais mon maman est décédée avec le Covid, en 2021. Je suis le seul qui est ici, qui habite la Belgique mais j'ai deux sœurs et mon frère qui sont venus déjà faire des visites et ma maman aussi une fois, elle arrivait à venir pour faire la visite.

Pauline : Ok, d'accord. Vous pourriez me parler un petit peu de votre parcours migratoire ? Comment ça s'est passé au niveau légal quand vous êtes venu ?

Luis : Ok. Pour les Mexicains à ce moment-là, on avait le droit d'entrer en Europe et on avait 3 mois le visa de tourisme. Mais comme j'avais la intention de rester ici, j'ai dépassé la date et après, je sais pas quitter le pays après, parce que sinon j'étais déporté. On a mis un an et demi pour faire mes papiers, on s'est mariés à cause de ça. Et maintenant, on est une grande famille donc les 2 enfants, ma femme, et on continue à être ensemble et voilà. Mais la première année, c'était très difficile parce que je savais pas travailler, je savais rien du tout, juste aller à l'école pour apprendre le français.

Pauline : Et vous avez su trouver un logement facilement en arrivant quand même ?

Luis : Pour moi, c'était chouette parce que... c'est très différent en Amérique Latine, c'est très différent. Alors jusqu'à maintenant, je me sens encore touriste ici en Belgique, j'ai encore l'impression d'être un touriste.

Pauline : D'accord. Et c'était quoi l'objectif en venant ici en Belgique ?

Luis : J'avais l'intention d'aller au Canada avant de connaître ma femme, j'avais l'intention de partir au Canada. Et une fois que j'ai rencontré ma femme elle m'a dit

qu'elle avait une possibilité en Belgique et a demandé que je vienne avec elle. J'ai dit ok, Canada ou Belgique c'est ok. Je suis arrivé et c'était ennuyeux un petit peu... c'est compliqué parce que pour faire des amis ici c'est super difficile... c'est pas facile faire des amis. Et aussi, une autre chose qui m'a choqué aussi c'est des fois il fait tellement froid et l'hiver c'est très long, l'hiver est super long pour moi. Mais je m'adapte un petit peu un petit peu, je m'adapte.

Pauline : C'est vrai que c'est pas comme le Mexique ici (rires).

Luis : Non, pas la même chose du tout (rires).

Pauline : Et quand vous êtes venu ici en Belgique, avec votre famille là-bas c'était pas trop compliqué d'être séparés ? Vous arriviez quand même à discuter et à avoir une routine pour communiquer ?

Luis : Oui, avec mama on a parlé de partir, j'ai dit mama je vais quitter le Mexique. Elle était bien sûr elle était triste mais j'étais heureux, j'étais très content. C'est vraiment que après 6 mois, je me suis rendu compte que j'étais tout seul, pas famille, pas des amis, rien du tout. Et il m'arrivait que je ressens la tristesse, ça m'arrive encore. Mais je pense que c'était plus dur pour maman que pour moi.

Pauline : Et du coup vous l'avez laissée aux soins de vos frères et sœurs alors ?

Luis : Oui oui, on s'occupait de maman tous les enfants. On donnait de l'argent chaque mois, moi aussi après une fois que j'ai commencé à travailler j'envoyais de l'argent. Et on établit une communication tous les week-end, via internet, visio-appel.

Pauline : D'accord. Et vous avez pu retourner au Mexique voir votre famille ?

Luis : La première fois que j'ai pu retourner c'était après 3 ans. Et après je retourne tous les 2 ans au Mexique.

Pauline : Ok. Et eux, ils ont déjà pu venir aussi alors c'est ça que vous m'avez dit ?

Luis : Oui, ma sœur elle est déjà venue deux fois, mon frère il est venu une fois, mon maman il est venu une fois. Mon maman, au moment de la fermeture des frontières, elle est décédée à cause de Covid et les frontières étaient fermées donc je suis pas allé à ses funérailles. Voilà c'est passé une très mauvais année.

Pauline : Oui j'imagine... j'imagine que là-bas aussi ça a été difficile le covid non ?

Luis : Oui, oui, oui. Tous les hôpitaux collapsaient, beaucoup de monde infectés. Ma maman elle était à la maison avec tout l'équipe médicale, c'était super cher... c'était super compliqué pour nous tous.

Pauline : Je m'en doute... et vous arriviez encore à communiquer c'était pas trop compliqué ?

Luis : Je communiquais surtout avec ma sœur. La plus grande elle était chez elle. Maman était très fatiguée pour parler tu vois. Elle était au lit tout le temps, très fatiguée et c'est la respiration... elle avait très mauvaise respiration, elle manquait d'oxygène.

Pauline : Et du coup, j'imagine que pour vous ça a dû être stressant d'être bloqué ici en Belgique et en plus que ce soit si cher comme vous m'avez dit. La situation de votre

famille, elle est quand même correcte là-bas, ils ont quand même des revenus suffisants ?

Luis : Franchement oui. Mes sœurs elles sont bien... ils ont une vie bien, ils manquent de rien. Ils sont pas riches mais ils manquent de rien et ils ont assez d'argent pour vivre bien.

Pauline : Ok. Et du coup ils ont eu quand même besoin de votre aide depuis que vous êtes en Belgique ?

Luis : Oui quand même parce que c'est tout juste pour vivre. Ils meurent pas de faim mais si il y a un problème, je dois aider comme pour maman et pour les maladies ou les problèmes. Mais on communique beaucoup, c'est très bien. Mais c'est mieux en vrai, pas par internet, c'est pas trop trop chouette.

Pauline : Oui je m'en doute, ce n'est pas la même chose. Et là-bas, quand le Covid est arrivé, est-ce que vous avez ressenti que leurs besoins ont changé ? Est-ce qu'ils ont peut-être perdu leur travail ou autre ?

Luis : Oui, ils continuent à avoir travail tout le monde, juste une sœur qui a perdu son travail. Mais ils ont plus été payés pendant Covid donc dans une situation où ils avaient plus besoin de moi qu'avant. Et la sœur qui a perdu son travail commence à toucher le fond. Pour elle, c'était compliqué parce que c'était la plus proche de maman. Et c'est le moment où elle a perdu son travail qu'elle a perdu aussi à mama alors c'est... elle continue à couler, couler parce qu'elle est super triste et voilà. Mais elle a son mari et elle a sa fille, c'est eux qui la soutiennent. Et nous aussi, même moi de loin.

Pauline : Et quand le Covid est arrivé, est-ce que vous aviez prévu une visite vous, ou peut-être une visite de votre famille et que vous avez été bloqué à cause de la fermeture des frontières ?

Luis : Pas vraiment. C'est l'année que mes frères et moi on a décidé de faire une visite à maman en Belgique, de la faire venir, c'était 2021 mais on avait pas vraiment réservé. Mais après, les frontières fermées et mama commençait à être super malade, malade, et elle est décédée.

Pauline : ça devait vraiment être difficile pour vous... comment vous avez vécu la situation ?

Luis : J'ai pas encore la certitude que ma maman elle est plus là parce que c'est... je suis déjà allé 2 fois au Mexique depuis là et... chaque fois que je vais, j'ai l'impression que mama elle va être là-bas, tu vois ? Et une fois que je suis à la maison je me rends compte qu'elle est plus là mais... comme je suis là, j'ai l'impression que maman est là encore, j'ai pas encore tourné la page...

Pauline : Parce que vous ne l'avez pas non plus vue malade pour conscientiser...

Luis : Exactement ça, exactement ça... pour moi, elle est encore là-bas, oui.

Pauline : Et ils ont quand même pu là-bas organiser des funérailles ou à cause du Covid c'était bloqué ?

Luis : A cause de Covid, c'était bloqué. C'est-à-dire que comme elle est décédée pour Covid, seulement crématorium et voilà. On a reçu les cendres et c'est tout. Après 2 ans... 1 an et demi après de la crémation, on a... mes frères ils ont fait une petite funérailles mais juste pour la famille, juste pour les plus proches.

Pauline : Pour eux ça a dû être difficile aussi de ne pas pouvoir vraiment dire au revoir comme ils le voulaient...

Luis : Exactement oui, c'était... c'était pas prévu tout ça comme ça, oui.

Pauline : Et là-bas au niveau de la sécurité sociale et les soins médicaux, comment ça se passe là au Mexique ?

Luis : Au Mexique comment ça se passe... tout le monde il a une sécurité sociale mais malheureusement, c'est plus de monde qui a besoin que des hôpitaux qui existent, tu vois. Normalement, il manque toujours de médicaments, il manque toujours des médecins, mais tout le monde est assuré là-bas. Il n'y a rien mais tout est assuré.

Pauline : D'accord. Mais vous disiez que quand votre maman était malade, ça vous a quand même coûté cher à tous, toute la famille du coup ?

Luis : Oui parce que à l'hôpital ça collapsait alors tout le monde il a décidé de la garder à la maison parce qu'il fallait attendre mais on aurait rien eu du tout.

Pauline : Et de votre famille, il n'y a personne d'autre qui a été malade pendant cette période-là ?

Luis : Oui, il paraît que tout le monde il a été malade mais tout le monde a réussi, sauf mon maman.

Pauline : Ok d'accord. Et votre papa il est aussi là-bas au Mexique, c'est ça que vous m'avez dit ?

Luis : Notre papa... on a plus de nouvelles de lui depuis 30 ans, il nous a quittés quand on était encore enfants et voilà.

Pauline : Ok, d'accord. Et depuis lors, vos enfants sont nés ici en Belgique ?

Luis : Oui.

Pauline : Et est-ce que malgré que maintenant votre maman n'est plus là-bas, vous continuez quand même encore à garder souvent des contacts avec vos frères et sœurs là-bas ?

Luis : Bien sûr, bien sûr. C'est pas comme quand ma maman était mais maintenant, on appelle une fois par mois et s'il y a quelque chose important on s'appelle. On s'appelle facilement oui. Mais normalement c'est une fois par mois qu'on s'appelle là-bas. On s'appelle en vidéo conférence et voilà.

Pauline : Ok. Et est-ce que vous devez encore les aider là-bas, peut-être financièrement ?

Luis : Pas souvent, ils ont pas besoin souvent mais parfois s'ils ont besoin j'envoie. Mais surtout sentimentalement on se soutient beaucoup.

Pauline : D'accord, c'est important oui ! C'est bien que vous puissiez encore retourner là-bas et que parfois, ils viennent aussi, c'est vraiment chouette !

Luis : Oui c'est chouette. C'est prévu que ma grande sœur vienne ici encore avec sa famille ici en Belgique cette année !

Pauline : Ah c'est chouette !

Luis : Oui, tout l'été peut-être.

Pauline : J'espère qu'il fera beau quand elle viendra, parce que ça va être le choc sinon (rires).

Luis : Oui j'espère aussi la pauvre (rires) !

Pauline : Je reviens un peu sur la question de votre parcours, quand vous êtes arrivé vous avez quand même trouvé du travail après 2 ans c'est ça ?

Luis : Après 2 ans oui, parce qu'au début, c'était rien du tout et ma femme me dit ah non, tu fais rien mais tu vas aller à l'école alors pour apprendre la langue. Je suis allé à l'école 1 an et demi et après, j'ai réussi et on s'est marié. J'ai eu mon permis de travail tout ça et j'ai commencé à travailler comme chauffeur de bus après. Et à ce moment-là, tout a changé ! C'était vraiment trop différent la vie ici en Belgique, parce que j'avais une vie sociale, j'avais un travail et des responsabilités... un travail, ma femme, la maison, j'ai commencé à rencontrer beaucoup de personnes mais malgré que j'ai vu beaucoup de personnes ici en Belgique, j'ai pas beaucoup d'amis encore maintenant. J'ai un ami, c'est un Mexicain que je l'ai rencontré à l'école et on a gardé le contact et on est super proches. Mais je connais beaucoup de monde mais ils sont pas vraiment des amis, tu vois ? Je connais beaucoup de monde mais... pour la seule personne que je sais que je peux compter c'est mon ami Mexicain qui habite ici aussi et voilà.

Pauline : Ok. Et vous êtes dans quelle ville en Belgique ?

Luis : On habite Uccle, ici à Bruxelles, la commune de Uccle.

Pauline : Et vous avez toujours été là dès que vous êtes arrivé en Belgique, vous êtes venu à Bruxelles directement ?

Luis : On est arrivés à Bruxelles directement oui. Les premières 4 années, on habitait à Forest, à place Albert et une fois que les petits ils sont arrivés, on a déménagé ici à Uccle. Maintenant on habite à centre de Uccle.

Pauline : Vos enfants ils ont quel âge ?

Luis : Ils ont 6 ans et 8 ans. (l'enfant de 8 ans arrive)

Pauline : Bonjour ! Tu vas bien ?

L'enfant : Oui !

Pauline : C'est la fin des vacances là déjà ?

Luis : Non ils continuent d'aller à l'école parce qu'ils vont à l'école européenne. Donc les vacances pour nous ça commence dans 2 semaines.

Pauline : Ah d'accord c'est chouette ! J'aurais juste encore quelques questions. Votre femme est Française c'est ça ?

Luis : Oui, elle est Française Bretonne.

Pauline : Mais elle vivait au Mexique ?

Luis : Elle a fait son master au Mexique, un master en relations internationales. Elle a fait son master et elle a vécu là-bas 3 ans et après, une fois qu'elle a terminé son master, on a déménagé ici en Belgique et elle travaille pour la Commission depuis plus de 10 ans.

Pauline : Mais avant ça elle habitait en France alors, avant son master ?

Luis : Elle était en France puis en Irlande puis elle est retournée en France puis le Mexique et maintenant, la Belgique.

Pauline : Ok. Donc elle parle français déjà de base et elle avait la nationalité française alors ?

Luis : Oui exactement.

Pauline : Et vous aviez une formation là-bas au Mexique à la base ? Vous travailliez avant ?

Luis : Oui, je travaillais dans le secteur tourisme. De l'école, je suis agent de tourisme. Mais ici mes études ne sont pas valides alors je fais sacrifice.

Pauline : Et vous ne pouviez pas faire une équivalence ou quelque chose ? Vous deviez tout recommencer à 0 les études ?

Luis : J'ai réfléchi à ça mais d'abord c'est parce qu'on avait besoin de l'argent, c'est pour ça que j'ai commencé à travailler. Mais maintenant, je suis très très habitué à mes horaires, ils sont très très confortables pour moi. Et pour le travail que je fais, le salaire c'est super bien ! C'est pour ça qu'après j'ai pas cherché ailleurs, c'est pour ça.

Pauline : Tant que ça vous convient, c'est très bien ! Juste une dernière question, maintenant vous avez la nationalité belge alors ?

Luis : Oui j'ai la nationalité belge maintenant oui, j'ai demandé et j'ai réussi.

Pauline : Et ça fait combien de temps ?

Luis : ça fait... 5 ans parce que j'avais besoin d'avoir 500h de travail en Belgique avec les mêmes patrons, avoir une casier judiciaire vide et avoir passé des examens pour la culture belge et tout ça, il prend du temps. J'ai fait tout ça et voilà, maintenant je suis Belge.

Pauline : Super ! Ben voilà, moi j'ai posé toutes mes questions, merci beaucoup d'avoir pris du temps pour m'aider ! Si jamais vous connaissez aussi quelqu'un qui est dans la même situation donc qui était ici en Belgique et dont la famille était dans un pays d'Amérique latine, vous pourriez demander si ça ne les dérange pas aussi de répondre à quelques questions ?

Luis : Ok, je vais demander à mon ami et si je trouve quelqu'un d'autre, je peux envoyer ton numéro directement ?

Pauline : Oui oui vous pouvez envoyer mon numéro et ils peuvent me contacter sans problème !

Luis : Ok, on fait ça ! Si tu as besoin de quelque chose, tu sais que tu comptes sur moi d'accord ?

Pauline : Merci beaucoup !

Interview 7 : Carolina, originaire d'Equateur

Pauline : D'abord, est-ce que tu peux te présenter, m'expliquer ton parcours ?

Carolina : Ok. Donc je me présente, je suis Carolina, j'habite... non, d'abord je vais dire que je suis née en Equateur donc j'ai toujours la nationalité équatorienne. L'Equateur se situe en Amérique du Sud. Pour le moment j'ai 28 ans et je suis arrivée en Belgique à 18 ans donc ça fait 10 bonnes années que je suis ici. Mon parcours, j'ai terminé l'école secondaire en Equateur et je suis venue ici de base pour des vacances qui forcément se sont un peu... transformées en un séjour de longue durée. Rapidement au niveau académique, moi j'ai fait d'abord une année de cours de français, français langues étrangères, ça m'a aidé pour pouvoir intégrer ensuite, une année et demie plus tard, une Haute Ecole. Donc j'ai fait commerce international à cette haute Ecole et puis j'ai fait un master à l'Université de Namur en Sciences de gestion avec une année passerelle bien sûr. Et finalement, en même temps que je commençais à travailler, je commençais à travailler en mai 2021... oui, mai 2021. Et donc en même temps que j'ai commencé à travailler, j'ai entamé un dernier master, c'est un master complémentaire en stratégies de la communication et marketing digital et c'est à la UCL. Pour le moment je travaille et j'ai presque fini mon master, il me reste juste que mon mémoire. Et pour le côté professionnel, donc j'ai commencé il y a 3 ans comme je viens de te dire et je travaille en tant que chargée de... responsable des opérations au sein d'une association européenne à but non lucratif, le but de cette association c'est de faire du lobby européen pour défendre les pompes à chaleur donc c'est une technologie spécifique. Et donc moi, je fais tout ce qui est relatif au budget, les finances et la gestion un peu de l'association. Voilà un petit peu mon parcours.

Pauline : Ok, super. Et donc toi tu arrives ici d'abord pour des vacances, c'est ça que tu m'expliquais ?

Carolina : Oui. De base... moi en fait, mon oncle et ma tante ils habitaient... enfin deux personnes différentes, un oncle avec une tante, un foyer et une tante avec ma cousine un autre foyer, eux ils habitaient ici depuis tous les deux déjà 10 ans quand je suis arrivée. Donc ils ont dit que... enfin, c'était plus pour revoir la famille que nous on avait un peu perdu de vue. Et donc de base, c'était l'histoire de rester 3 mois, apprendre un petit peu le français parce que ça a toujours été dans mes intérêts d'apprendre les langues, et donc... voilà, c'était plutôt un séjour qui était d'un grand maximum 3 à 6 mois.

Pauline : D'accord. Et donc, tu n'es pas venue toute seule ?

Carolina : Non, je suis venue avec mes parents, ouais.

Pauline : Et donc après ce voyage-là, vous avez tous décidé de rester ?

Carolina : Oui en fait... pour me comprendre, mes parents sont tous les deux policiers, ils étaient tous les deux policiers. Et donc en fait, quand tu es à la Police, déjà ta retraite tu la prends pas à 65 ans, tu la prends beaucoup plus tôt vu que forcément la Police a besoin de personnes jeunes, c'est-à-dire que eux, ils ont pris leur retraite anticipée beaucoup plus tôt pour pouvoir... chez nous, il y a ce côté familial qui est très fort, un

lien qui est très fort... donc pour pouvoir permettre, quand on a su qu'on pouvait rester plus longtemps, de eux aussi sortir de quelques problèmes qu'ils avaient mais surtout me donner une meilleure opportunité au niveau... travail, carrière, études.

Pauline : Ok, d'accord. Et donc vous êtes restés tous les 3 ?

Carolina : On est restés tous les 3 loger chez une tante et puis au bout de... on s'est dit qu'on va rester ici donc on s'est mis à la recherche d'un appartement.

Pauline : Et donc ici maintenant c'est quoi ton statut légal ici en Belgique ?

Carolina : Alors je suis... je peux pas dire malheureusement mais je suis toujours en séjour... pas temporaire mais j'ai des séjours qui sont à durée limitée, voilà c'est plus ça le terme. Mon séjour à durée limitée est lié à un permis de travail. Donc moi, pour travailler dans le territoire belge, j'ai dû demander un permis de travail à un employeur, celui où je travaille maintenant. Donc en fait, c'est particulier pour nous les personnes hors UE parce que nous, on doit demander ça. Et en fait chaque année, on doit prouver à la commune qu'on continue à travailler dans la même entreprise, qu'on remplit les conditions et qu'on ne reçoit pas d'aides de l'Etat pour pouvoir garder ces titres de séjour. Forcément j'arrive à mes 5 ans de séjour ici non-stop même si en vérité ça fait plus, mais les études ne comptent pas quand on est de nationalité hors UE. Une année d'études compte comme une demi-année... (rires), génial ! Donc c'est assez... j'ai l'impression que beaucoup de gens me disent mais pourquoi tu restes ici mais... pour bosser ici, pour pouvoir justement trouver un travail c'est... on va dire que ça prend quand même le triple quand tu n'es pas européen, quand tu es en dehors de l'Europe. Je parle de mon cas pour l'Equateur mais c'est vrai de manière générale partout... c'est quand même assez long et c'est quand même assez pénible parce que forcément, depuis 3 ans je suis tenue avec mon même employeur, je ne peux pas quitter mon travail à moins que mon nouvel employeur veuille bien faire toutes les démarches pour un permis de travail. Donc c'est un peu... voilà. Mais c'est une situation... je ne peux pas me plaindre parce que je sais qu'il y a des situations beaucoup plus compliquées de la mienne. Donc ma situation est stable, j'ai des documents et je suis en statut légal.

Pauline : D'accord. Et quand tu es arrivée ici du coup avec ta famille, ça n'a pas été compliqué au début à ce niveau-là, au niveau légal pour avoir des aides, accéder aux cours de français, etc ?

Carolina : Justement en fait, là où tu vas un petit peu trouver les liens du morceau qui me manque de ma famille, qui est un morceau quand même assez important, c'est qu'il n'y a que mes parents qui sont venus mais je ne suis pas fille unique, j'ai un frère. On a de base une relation beaucoup plus intense que juste un frère, donc je le... je l'ai vu pour longtemps comme un père donc... on en parlera plus long mais c'est lui qui est resté en Equateur donc c'est mon gros... on va dire mon gros attachement à ce niveau-là. Et donc en fait, au début le plus dur de mon côté, pas énormément pour des parents, c'était déjà le fait d'avoir laissé quelqu'un là-bas parce que de base, nous on pensait revenir en fait. Mais du coup le plus... aller... qu'est-ce qui était le plus difficile au niveau, ça a été... c'est moins maintenant, en tout cas pour mes parents surtout, mais au début je suis quand même venue avec quelques bases de français mais je trouvais quand même le français assez dur... même ici au niveau culturel pour parler très

rapidement, je me souviendrais toujours quand je suis rentrée dans le métro et que je sens cette odeur qui m'a beaucoup marquée comme s'il y avait...je sais pas, quelque chose qui brûle dans une station de métro... je ne sais pas si tu es déjà passée par Montgomery, des stations comme ça il y a toujours cette odeur... et moi je me suis demandée où j'étais tu vois, parce qu'en fait... pardon je te tutoie en fait.

Pauline : Pas de soucis, on avait convenu qu'on se tutoyait c'est très bien.

Carolina : Et donc quand j'ai senti ça je me suis dit ça y est, c'est bon je suis dans un autre pays parce que chez nous déjà, on a beaucoup de voitures, ici il y a que des transports en commun et en plus, ils sont à l'heure ! Donc c'était à nous à nous adapter... la barrière de la langue aussi ! Surtout je pense que c'est moins d'informations que moi je peux dire que jusqu'au moins... 5 ans, jusqu'à 22 ans, à partir vraiment de 22 ans je peux prendre plus connaissance et plus conscience de tout ça, à partir de mes 5 ans de séjour ici. Parce qu'en fait, avant tu ne connais pas... tu fais un peu ce que les autres te disent mais tu n'as pas cette... chez nous, c'est pas inné de dire « ok, on va se former nous-mêmes, on va vérifier nous-mêmes », nous en fait c'est très culturel mais on va un peu suivre ce que l'autre te dit... Et donc je laissais faire forcément mes parents pour beaucoup de choses mais pour tout ce qui est la langue c'était aussi... c'était aussi moi qui étais voilà, un peu plus à l'aise donc qui devais un peu aller chercher des aides sociales, médicales... donc c'était... moi je dirais vraiment le cap, au début c'était au niveau de la langue, au niveau forcément de l'intégration parce que ça reste quand même dur même si tu as ici une famille et tout mais l'intégration dans tout son sens niveau transports niveau... pas au niveau culinaire parce qu'ici on cuisinait toujours local de chez nous mais je dirais plutôt quand tu étais dehors et que tu vois que bon bah tu as un sandwich en guise de lunch (rires), t'es en monde mouais ça c'est plutôt pour un petit déj (rires) ! Donc ce sont des petites choses qui étaient... quelques-unes plus graves que les autres et moi je dirais que les plus difficiles, c'était surtout ce côté quand même... la dimension économique de la chose... Quand je te dis, avant on avait une maison, enfin nous quand on est arrivés en appartement, c'était un appartement où on n'avait pas de chambre donc mes parents et moi on avait la même pièce et on avait une armoire qui divisait, c'était un studio quoi ! Donc c'était pas... déjà ça. Et le fait comme je t'ai dit des voitures, ici un taxi ça te coûte un bras, chez nous c'est 1 dollar pour aller genre 3km donc... c'est toutes ces choses. Et je dirais surtout le côté... où finalement ici, en fait t'as pas trop le choix de te dire je fais ou je fais pas, faut que tu fonces parce que sinon il y a beaucoup de choses qui te passent en fait, qui passent ou que tu ne te rends même pas compte en fait. Tu dois un peu aller chercher toi-même et genre y mettre du tien si tu veux certaines choses. Alors que finalement, peut-être que j'étais plus jeune et que du coup mes parents faisaient pour moi, mais que ici le fait que moi j'ai appris beaucoup de l'apprentissage de la langue, ça faut aussi que c'est moi qui dois aller rechercher des choses quoi, en fait.

Pauline : Ok. Et vous avez réussi directement au départ à avoir un statut légal, c'était pas trop compliqué ?

Carolina : Alors en fait, pour mes parents c'est un statut compliqué même jusqu'à présent, je préfère ne pas en dire plus. Mais je sais qu'en fait, au début, c'était très

compliqué pour moi parce que je suis venue en tant que touriste et pour y rester je devais étudier et me prendre en charge. Donc je devais faire appel à un garant et tout ça pour ne fut-ce que veiller à mon intégration et au fait que j'ai des documents. C'était quand même très long et très pénible dans le sens où il fallait forcément faire face à des avocats qui sont gratuits donc ça on a fait aussi, mais des avocats qui... qui paraissent... qu'on te recommande mais qui t'arnaquent, on a eu des arnaqués, ça oui ! On a perdu plus de 1500€ dans un dossier qui était refusé forcément (rire nerveux). Pour finir forcément avec la bonne personne, le bon avocat qui a su... et aussi forcément de mon côté avoir la bonne personne qui me prend en charge ici, bien que cette personne, on est très clairs, elle a dit juste « je signe, je ne paie rien pour toi » et forcément c'était le deal parce que mes parents ils subvenaient à mes besoins et moi, pendant mes mois de vacances je travaillais. Donc c'était très compliqué on va dire jusque mai 2016 où j'ai obtenu mes documents d'études. En mai 2016, j'ai commencé à... entre guillemets c'est un peu dur ce que je dis, mais j'ai commencé à être quelqu'un ici en Belgique. C'est pour ça que je te dis je me sens un peu... de fin 2013 jusqu'à 2016, j'étais un peu trop dans le doute, on écoute ce que les autres disent mais forcément, je vais dire pas 2016 mais à partir de 2018, les choses ont... voilà, maintenant je sais, je vois et tout. Parce que forcément même pour devenir étudiante, pour avoir un permis de séjour lié aux études, ça... ça a coûté à mes parents un certain montant, je pense que c'était dans les alentours de 3000€ pour étudier !

Pauline : Ah oui quand même !

Carolina : Cela va sans dire que moi, pour une année d'étude, quand j'entamais la Haute Ecole et l'Université et même pour la deuxième Université alors que j'avais déjà un permis de travail, j'étais toujours considérée comme étudiante étrangère non finançable et donc moi, toutes mes premières années j'ai dû payer histoire de 4000€.

Pauline : Ah oui c'est beaucoup !

Carolina : C'est pour ça que je dis mais... beaucoup m'ont toujours dit, le peu de gens qui savent tout mon... ils disent « mais qu'est-ce que tu fais là », genre... écoute voilà, moi je suis venue dans un âge où je sortais de secondaire, je sortais un petit peu de cette bulle et donc j'ai créé des attaches ici. Quand je raconte un peu mon parcours, je me dis c'est vrai les gens ont raison, qu'est-ce que je fais ici ? Mais finalement je pense que, comme je t'avais évoqué tout à l'heure, ce gap qui est devenu... ici, il faut un petit peu se battre pour ses rêves et c'est devenu un petit mon mode de fonctionnement. Ok, je vais étudier, je veux rester ici, je fais ces deux semestres en attendant d'avoir un travail, j'ai eu un travail mais je me suis dit vas-y, fais quand même un autre master, même si tu travailles déjà c'est un master en horaires décalés donc ça allait. Donc c'est un peu devenu mon... on va dire mon credo, je me dis vas-y, il faut se battre pour ce que l'on veut et puis... et puis voilà. C'est... surtout un parcours qui... que personne ne s' imagine que ce soit aussi long et aussi coûteux et aussi pénible parce que finalement, avoir si peu de moyens et se faire arnaquer mais on est où ? On est où ? Qu'est-ce qu'il se passe ? Donc ça reste assez... jusqu'en 2018, je voyais un peu de loin, de très loin entre guillemets mais là, j me suis dit non, il faut... il faut prendre... ça nous a pris beaucoup de temps mais il faut essayer nous-mêmes de se renseigner, d'aller de l'avant et puis... au moins, essayer surtout certaines choses que des fois on

ose pas faire alors que finalement, une fois qu'on le fait... au pire, le pire scénario c'est que ça marche pas mais on peut être surpris et ça peut marcher en fait.

Pauline : C'est vrai que ce sont des parcours compliqués, même pour les arnaques ça arrive plus souvent que ce qu'on pense, tu n'es pas la première personne qui m'en parle. C'est vrai que quand on ne le vit pas, on ne se rend pas toujours compte de la complexité de ce que certains peuvent vivre et c'est sûr que toutes ces interviews m'ont beaucoup appris.

Carolina : En fait si tu veux, et là c'est un peu... quand je m'écoute, je me dis mais ma raison elle était où il y a quelques années ? Mais après je me dis finalement, où je suis maintenant, je suis quelqu'un de normal mais c'est juste que j'ai un travail et pour moi, avoir un travail ça ne va pas signifier la même chose que quelqu'un... un européen, pour moi tout lui est donné en fait ! On lui dit : vas-y viens, tu veux travailler ? Viens ! Alors que nous, on doit chercher un employeur qui veut bien de nous déjà, avec nous parcours, et cet employeur va devoir payer ou toi-même payer un avocat pour pouvoir faire des démarches pour un permis de travail et donc tu vois, c'est tout ce parcours... et je comprends bien les personnes qui ont vécu la même chose parce que finalement, ça reste en fait... j'ai l'impression que moi des fois, quand je dis à mes amis, à mes copines de classe : mais les filles écoutez moi je dois payer pour avoir un diplôme, je dois payer pour travailler quand c'est normalement l'inverse en fait. Donc des fois, quand on prend un peu plus de recul, on se dit mais qu'est-ce qu'on fait ? Finalement après je suis satisfaite hein, je travaille ici, je peux subvenir à mes besoins, aider mes parents, ma famille en Equateur et voilà.

Pauline : Et donc toi, tu ne voudrais pas retourner là-bas en Equateur ?

Carolina : Non. Pour l'histoire, moi c'est que... pour des raisons financières jusqu'à pas longtemps, même jusqu'à il y a un an, moi ça m'a été impossible de tourner en Equateur, je ne suis jamais retournée et mes parents non plus évidemment pour des raisons évidentes. Et là, maintenant que j'ai entre guillemets plus de moyens, en fait je... même pour passer quelques semaines de vacances, l'Equateur est devenu un pays très dangereux niveau sécurité, ce n'est pas le pays le plus chaud d'Amérique Latine comme ça l'était il y a quelques années. Donc pour être très honnête... peut-être que j'utilise ça comme excuse mais en fait, ma seule attache ça reste mon frère. Mon frère est maintenant marié et a un enfant et on va dire que je suis un peu... je suis quand même contente parce que je les ai vus récemment. Et je me suis dit, je les ai vus et c'est pour ça que moi, si on me dit tu veux retourner comme tu me poses la question, moi je dis non. Pourquoi ? Parce que je sais que... via mon frère, même si il garde un niveau de vie correct, il a beaucoup beaucoup de mal à avoir un travail, que je sais que vu mon parcours... il y a beaucoup de... la mentalité surtout pour trouver un travail, c'est... on va embaucher local ou si on engage quelqu'un de l'extérieur ça va coûter moins cher et donc voilà. Il y a beaucoup de facteurs mais surtout, je pense que même pour être 100% honnête avec toi, il y a aussi le côté où... ça va rester très bizarre, peut-être que finalement je vais plus rentrer dans ta cible même si je pense que oui, c'est que... j'ai finalement, comme j'ai grandi ici, je suis devenue une adulte ici en Belgique, en Europe... bien que mon frère me manque et j'ai de la famille encore là-bas... en fait, je suis pas Belge mais je me considère... j'ai un peu du mal au niveau

identitaire on va dire, à me situer. Donc mon pays ok, mais quand je vois les gens je me dis mais ici finalement, tu veux un resto latino bah tu vas à Saint-Gilles quoi. Alors que quand j'entends mes parents, des amis, ils disent oui et tout, c'est... pour moi, ce n'est pas... c'est bizarre mais ça reste... oui, j'aimerais un jour, je pense que j'aimerais un jour pouvoir visiter et rendre visite mais je ne sais pas... c'est comme si maintenant mon pays d'accueil, vu tous les efforts, peut-être que c'est ça aussi, vu tous les efforts que j'ai fait pour m'intégrer ici finalement, bah voilà, je me sens beaucoup de liens d'attache avec la Belgique. Je ne resterai peut-être pas toute ma vie ici, dans les 3 années à venir oui, peut-être après j'irai ailleurs mais pas en Equateur.

Pauline : D'accord. Et au niveau de ta famille, il y a qui ici et qui là-bas ?

Carolina : Alors, mes parents sont ici. Il y a mon seul frère qui est en Equateur, donc mon frère, ma belle-sœur et mon neveu. J'ai aussi un oncle du côté de ma mère, aussi du côté de mon père mais on est très éloignés. Mais avec qui on est très proches, c'est un oncle du côté de ma mère, du coup avec sa femme et aussi, une cousine qui est très proche de nous. Donc on a quand même... ça reste quand même 50-50 au niveau Belgique et Equateur.

Pauline : Et ton frère est plus âgé que toi alors ?

Carolina : Oui.

Pauline : D'accord. Tu me disais que toi tu n'étais jamais retournée mais est-ce que eux sont déjà venus en Belgique ?

Carolina : Oui. Il y a juste ma cousine que je t'ai citée en dernier qui n'est jamais venue. Mon oncle est déjà venu avec sa femme parce que sa femme habitait avant ici. Donc mon oncle, sa femme et ma cousine ils nous ont visité en 2018 plus ou moins. Ils sont venus pendant 3 semaines. Mon frère est venu très récemment, c'est pour ça peut-être que ça a un peu calmé mes envies de retourner, il est venu en août 2023 avec sa famille donc c'est très récent.

Pauline : Et donc ça faisait 10 ans que vous ne vous étiez pas vus en vrai alors ?

Carolina : Oui c'est ça !

Pauline : ça devait être bien émouvant !

Carolina : Oui vraiment !

Pauline : Il est resté longtemps ?

Carolina : 5 semaines quand même ! C'était l'été et c'était justement... je t'ai mentionné plus tôt qu'on avait des attaches plutôt père/fille et pas frère/sœurs parce qu'au départ c'était plutôt mon père... soit, justement ces retrouvailles après 10 ans ont fait qu'on a plus... j'ai quand même toujours ce respect parce qu'on a quand même un gros écart, on a un écart de 8 ans mais pour une fois, j'ai eu mon frère, j'ai eu un frère. Donc ça, c'était quand même quelque chose, c'était... il est venu et j'ai vu mon neveu comme le fils de mon frère donc c'était une autre composition et forcément il y a eu sa femme, j'ai rencontré ma belle-sœur donc c'était assez drôle au début mais

finalement c'était très, on va dire fluide. Ça n'a pas été gênant même si moi, j'appréhendais un petit peu sur quel pied danser et comment ça allait se passer et tout.

Pauline : C'est chouette, ça a dû vous faire beaucoup de bien de vous revoir !

Carolina : Tout à fait parce que finalement il est resté dans l'attente mais au départ il se disait ils sont partis en vacances, ils vont revenir. Et c'était long, mais après 3 mois il m'a dit « bon quand est-ce que vous rentrez ? » et finalement, on n'est plus jamais rentrés. Donc lui il a dû assumer beaucoup de choses de son côté que maintenant évidemment avec le recul et avec l'âge je comprends mieux, et surtout beaucoup d'attaches des 2 côtés que ce soit lui, que ce soit nous, moi aussi. Donc c'est... on va dire que ma famille de là-bas, je garde encore de la connexion et tout mais c'est beaucoup moins et c'est vraiment mon frère et maintenant sa famille, qui sont un peu... loin quoi.

Pauline : Ben oui... et du coup, avant la période du Covid, est-ce que vous aviez une certaine routine au niveau des contacts avec ton frère et ta famille là-bas ?

Carolina : Alors, il faut savoir qu'avant le Covid, on était... on n'avait pas spécialement de routine. Il y avait plus surtout des contacts avec maman, mon frère parlait beaucoup plus avec ma maman. Mais c'était en 2019, il s'était marié donc on avait des contacts assez occasionnels, ma mère n'avait forcément pas trop apprécié ben qu'il se soit marié donc c'est un peu compliqué forcément... ils ont continué de parler mais moi je n'avais pas... on n'avait pas installé de routine spéciale quoi. Et c'était bien, c'était un peu un... pas un fardeau mais c'était très compliqué parce quand il m'appelait, je savais que j'avais fait quelque chose parce qu'il avait son rôle de père quoi. Et du coup, avec sa femme bah elle ne nous connaissait pas, je pense qu'on avait fait... la seule fois où on s'était juste parlé au téléphone et où forcément on les a félicités pour le mariage et puis c'était tout. C'était vraiment très très limité.

Pauline : Et pour son mariage non plus vous n'avez pas pu aller ou suivre à distance en visio ?

Carolina : Non en fait le souci c'est que forcément, il y a le décalage horaire mais c'est surtout que forcément, il y a... ah, en fait ce qu'il y a c'est que mon oncle et ma tante sont partis d'ici et ils ont pu aller au mariage, ça a coïncidé avec leur séjour. Ma mère je pense que... je ne me souviens pas très bien mais je pense qu'elle a juste suivi la cérémonie parce que à ce moment-là, on ne connaissait pas Zoom, on connaissait pas tous ces nouveautés qu'on connaît maintenant, on avait écouté ça par téléphone mais sans plus. C'était un contact assez restreint et assez ponctuel.

Pauline : Et quand vous êtes partis, ton frère travaillait déjà en Equateur ? Sa situation était comment ?

Carolina : Alors en fait, lui il avait une bonne situation. Il travaillait... il a fait des études dans tout ce qui est la gestion, maintenant c'est gestion environnementale mais avant c'était tout ce qui est lié au pétrole donc tout ce qui est mine de pétrole etc. Nous forcément notre pays, il est producteur donc... c'était quelque chose où il avait un bon poste, il était très vite... il a gagné en autorité et en hiérarchie, il a été seigneur quelque chose, je me souviens plus. Mais du coup il avait... eu une belle vie en général pour le

niveau de vie de l'Equateur par rapport à ce qu'il m'a raconté, lui il était très bien. En plus il était célibataire donc voilà. Avant qu'on est venu, il était bien.

Pauline : Et quand vous êtes arrivés ici, est-ce lui ou un autre membre de la famille a eu besoin d'une aide financière ou pas spécialement ?

Carolina : Alors, en fait... c'est là où c'est... je dirais que c'était justement... je pense que vu qu'il savait qu'ici aussi c'était galère pour nous, il n'a pas osé demander. Mais faut savoir que lui, il a dû forcément prendre congé pendant ces 3 mois parce que nous, mes parents tenaient un restaurant là-bas. Et donc pour dire qu'il assure, parce qu'on ne pouvait pas rien faire 3 mois et puis revenir alors il a dit je vous donne un coup de main, je prends des vacances parce que je ne les ai pas encore prises et normalement ça devrait aller. Et comme il avait l'espoir que nous on revienne assez rapidement, il a dit je garde ça ouvert évidemment et puis après, il a arrêté de travailler pour reprendre le restaurant en attendant qu'on revienne. Et après je pourrais pas dire dans l'année mais un peu après, il a eu besoin d'aide parce que forcément, c'était pas la même chose et par rapport au niveau de vie qu'il avait avant... c'était très différent et pour lui, c'était beaucoup plus dur parce qu'il pouvait pas avoir le même niveau de vie qu'il avait avant. Donc surtout, il devait gérer un business qui n'était pas le sien de base. Et même si ça fait cliché je l'entends très bien, mais un homme devant un restaurant, voilà quoi. À moins que tu sois chef de vocation là c'est autre chose mais c'était très compliqué pour lui. Et donc très vite, même s'il le disait pas et tout, ma mère a dû l'aider très très rapidement, il s'est pas passé une année sans aide. Et après, il y a eu une aide, pas une aide dans le sens d'envoyer de l'argent d'ici, parce que c'est pas comme si on en avait, mais ma mère a une pension là-bas et elle la donne à mon frère pour le soutenir là-bas.

Pauline : Et tes parents ils ont pensionnés c'est ça ? Ils ne travaillent pas ici ?

Carolina : Ils travaillent forcément parce que sinon on ne s'en sort pas. Ils étaient pensionnés mais bon... maintenant ils ont tous les deux officiellement 65 ans mais ce n'était pas le cas donc ils ont dû trouver de quoi travailler, de quoi s'occuper et pouvoir m'aider à payer une partie de mes études et le loyer et les charges. Ma mère elle a toujours travaillé en tant que baby-sitter ou gardienne d'enfants et mon père, c'était plus tôt... pour les hommes, c'est compliqué ici surtout si tu n'as pas la langue ou le diplôme c'est compliqué... donc il fait des travaux... c'est un homme à tout faire donc des travaux de plomberie, tout ce qui est travaux de peinture, des sols et tout.

Pauline : D'accord. Et durant la période de la pandémie, est-ce que vous avez ressenti un changement dans les besoins de l'un et de l'autre ? Je ne sais pas comment ça s'est passé en Equateur mais est-ce qu'il y a eu des gros changements de votre côté ou du leur ?

Carolina : Alors de leur côté à eux, il y a eu quand même un gros gros changement c'est que forcément, il y a beaucoup de choses qui étaient fermés dont les restaurants mais pas que... c'était fermé parce que forcément, ils ont gardé depuis 2015 jusque maintenant le restaurant, c'est une affaire plutôt sentimentale de garder un peu ce restaurant. Mais en fait justement, pendant la pandémie, leur loyer a augmenté en pandémie, il avait été augmenté et vu qu'ils ont dû se réinventer pour faire toujours à

manger en livrant ou quoi, forcément ils ont arrêté avec le lieu en tant que tel pour faire du domicile. Donc ça reste un grand changement parce que forcément, pour ça tu dois avoir des clients qui te connaissent, qui connaissent ce que tu fais. Donc pour eux, c'était quand même un challenge parce qu'avant, t'attends tes clients et ils viennent mais là, il fallait aller vers eux les chercher donc c'était différent et ça demandait une autre organisation. En plus pour 2020, son bébé était déjà là donc il y avait ça aussi. Il y avait aussi le fait que finalement, il y avait ce côté de chercher un travail, en période de Covid c'était compliqué de trouver un travail. Et je dirais que pour eux, c'était un grand changement de finances de dire de faire ça en domicile et plus en physique et de faire comme ils peuvent pour ne plus avoir les frais de loyer du restaurant. Et de notre côté, alors moi à ce moment-là j'étais en pleines études de master mais par contre, ma mère avait perdu son travail dû au Covid forcément. Avec tout le respect que je dois à toutes les personnes mais les Italiens ont très vite pris peur de tout ce qui circulait donc ils ont été... ils ont plus voulu mettre la petite à la crèche donc plus besoin d'aller l'amener, la chercher etc. Il y avait aussi le télétravail qui est né pour certains secteurs, même pour moi et pour toi aussi j'imagine. Donc les métiers comme ma mère qui sont là quand les parents ne sont pas là pour les enfants, ben ça a été un gros choc. Donc tout doucement, il y a de moins en moins d'heures jusqu'à ce que la petite dise : ma maman est beaucoup plus dispo donc elle veut plus qu'on prenne le bus de l'école, elle vient nous chercher et tout. Donc voilà, forcément ma mère s'est retrouvée sans travail donc ça a été très très compliqué. Là je fais un petit peu un flashback et ça n'a pas été facile des deux côtés en fait.

Pauline : Je m'en doute... Et du coup là-bas, ils ont dû plus compter sur vous vu la situation ? Ou ils ont réussi à se débrouiller ?

Carolina : En fait, ce qu'il s'est passé c'est que finalement, il y avait ce côté où moi à ce moment-là, j'étais encore aux études donc je ne travaillais que pendant l'été et donc... eux, à un moment donné, avec son petit et tout c'était compliqué. Ils avaient encore l'aide de mes parents au niveau des pensions qu'ils recevaient qui étaient pour eux donc ils n'ont pas demandé plus parce qu'ils savaient que pour nous c'était compliqué aussi. Mais on a quand même de nous-mêmes envoyé ce qu'on pouvait, le maximum qu'on pouvait. Et ils nous ont aussi aidé en retour, puisque quand j'ai du commencer mon deuxième master, ma mère a quand même récupéré une partie de sa pension pour payer mes études donc ils nous ont aidé aussi.

Pauline : Ok d'accord. Et au niveau de la maladie en elle-même, vous avez été fort touchés dans la famille ?

Carolina : De mon côté, tout le monde a eu le Covid. Ma mère était la première donc c'était quand même assez fort mais elle l'a eu vraiment au tout début quand on ne savait pas ce que c'était donc elle a été très malade pendant 2 semaines sans savoir. Ensuite, 3 semaines plus tard, elle a su mettre un mot sur ça. Ensuite, c'était moi parce que j'étais en stage et j'ai chopé le Covid en stage, c'était un peu plus tard en fin octobre donc c'était un peu réouvert. Et de leur côté, je pense que mon frère en a eu aussi mais on n'a pas de cas graves, on a tous su se remettre. Par contre en Equateur c'était beaucoup plus compliqué parce que même ici, il y a eu des pénuries de plein de choses mais là-bas c'est beaucoup plus, là-bas c'était énorme et il fallait faire fort

attention, plus que ce qu'il ne faut. Ici on pouvait relâcher un petit peu mais eux ils ne pouvaient pas, ils ont vécu la misère et même pour le resto à domicile, mon frère devait limite porter une combinaison pour aller déposer la nourriture quoi. Forcément, ils ont perdu quelques clients alors qu'ils les connaissaient depuis des années ! Donc c'était compliqué à ce niveau-là mais niveau maladie ça a été.

Pauline : Mais du coup j'imagine que ça devait être stressant pour vous d'être ici en sachant qu'il n'y avait pas la possibilité de retourner si besoin en cas de maladie grave.

Carolina : Exactement. Le problème c'est qu'il y a toujours, et même jusqu'à présent parce que ça ne s'était pas accentué beaucoup pendant la Covid, mais si par exemple ma mère aurait été très malade, mon frère est dans l'impossibilité de venir. Parce qu'ici, il lui faut un Visa, s'il n'y a pas de Visa, il n'y a pas moyen. Et donc mon frère a cette impossibilité, pas uniquement financière mais surtout logistique. C'est tacite, on ne peut pas. Moi, je pense qu'avec le titre de séjour que j'ai-je peux retourner pas plus de 3 semaines puis revenir ici donc ça c'est ok. Mais pour mes parents eux, s'ils retournent, ils ne reviennent pas. Ils ne peuvent pas bouger. Donc c'est cette impossibilité de dire : moi... bon c'était très triste mais pendant le Covid surtout les premiers 6 mois, ils ont beaucoup d'amis de mes parents que mon frère et ma mère voyaient dans le WhatsApp les bandeaux noirs et tout et qui sont décédés. Donc il y a eu beaucoup de décès, pas dans ma famille directe mais dans les amis. Et donc ma mère s'est sentie très impuissante, elle avait très peur. Et là, évidemment, les communications étaient beaucoup plus fréquentes : comment tu vas ? Va faire un test ! Donc au moins s'assurer que ça va et se soutenir mutuellement, qu'au moins tout se passe bien on va dire dans ce que... que tout se passe bien dans la mesure au moins de la santé. Et ça a été quelque chose de très frustrant, surtout plus pour mon frère que pour ma mère, dans le sens que ma mère savait que s'il arrivait quelque chose à mon frère, à mon neveu, ou quelqu'un d'autre de la famille en dehors de mon frère, je ne pense pas qu'elle se serait posée 2-3 fois la question, elle aurait fait quelque chose pour retourner. Par contre pour mon frère, c'était très frustrant parce que si jamais quelque chose arrivait, il était dans l'impossibilité de venir en aide ou si jamais... on va éviter ça mais si jamais il y avait un décès ou quoi que ce soit, de pouvoir même venir. Parce que les frontières de l'Equateur sont restées fermées plus longtemps et personne ne pouvait sortir. Et en plus, pendant la pandémie, on arrivait pas à avoir des visas pour sortir du pays. Donc ça c'est de manière générale mais pendant le Covid c'était encore plus dur pour tout le monde. Mais moi je prends du recul et je vais dire qu'on est très... on va toujours montrer les émotions positives mais quand ça ne va pas, on va avoir du mal à montrer ça. On est très souriants, très joyeux, très accueillants, très ouverts mais quand ça ne va pas, c'est... Et forcément, là c'était une période où ça n'allait pas et donc les communications c'était différente, on essayait de garder le positif mais c'était compliqué... surtout garder positive attitude quand on te dit qu'un ami d'école de ma mère est décédé, ça te plombe quand même le moral même si il n'y a pas un lien direct. C'était assez triste en fait ce moment-là.

Pauline : C'est normal, n'importe qui c'est un choc surtout quand tu es loin. Et après le Covid, est-ce que ça a été mieux pour eux là-bas et pour vous ici ? Vous avez pu reprendre la vie et la dynamique d'avant Covid ?

Carolina : Oui. Eux, de leur côté ils sont restés dans leur chemin de resto à domicile, ça leur convient et ça leur permet de faire d'autres choses et ça, je trouve que c'est bien. Ils ont pris plus d'initiatives de leur côté à faire ce qu'on appelle les entrepreneurs : vendre des vins, vendre de la nourriture, s'ils ont des choses d'ici de mon oncle ou quoi, pas du dropshipping mais presque quoi, des produits qu'on leur envoie d'ici. Leur niveau de vie est plus correct on va dire et ils ont... il y a 2 ans, ils ont découvert que mon neveu est Haut Potentiel et forcément ce n'est pas quelque chose de mauvais mais il faut faire attention pour donner le soin et l'attention nécessaire à ça, bien le cadrer. Donc ça a été challengeant pour eux à ce niveau-là. Et tout ce qui est économiques, ça reste stable par rapport à avant où c'était compliqué. Mon frère malheureusement n'a toujours pas trouvé de travail donc il en profite pour étudier. Je sais pas pourquoi on est fan des deuxièmes masters (rires). Donc il a fait gestion environnementale et il a profité pour se former donc il fait aussi à distance ça. Donc il espère pouvoir revoir son diplôme. Et ma belle-sœur profite pour ne pas rester au foyer tout le temps parce que forcément le petit est entré à l'école, un haut potentiel donc forcément il commence l'école à 5. Et donc elle fait des études d'esthétique pour pouvoir faire un peu aussi du domicile ou... ouvrir son salon. Donc leur côté, c'est stable, ça leur a été un peu bénéfique parce qu'il y a le côté plus entrepreneur qui est arrivé de manière générale en Equateur. Et de mon côté, ma mère a trouvé un travail, mon père aussi oui. Et moi, pour l'histoire, j'étais censée partir en Erasmus en Italie, ça a été approuvé mais c'était le Nord de l'Italie en période Covid donc c'était... une semaine et après ils ont dit : écoutez-nous on veut bien mais non, si vous venez c'est pour rester dans votre chambre. Et ça ne sert à rien et donc j'ai trouvé ce job qui était au départ un job étudiant et qui a pris beaucoup plus d'ampleur par la suite. Et donc de mon côté, finalement j'ai eu... maintenant, pas encore full 100% en 2021 mais là à partir de 2022, j'ai une indépendance économique, je subviens à mes besoins et je peux apporter de mon mieux à mes parents et mon frère. Donc ça reste quelque chose de meilleure condition et ça reste assez instable mais maintenant c'est plus facile pour moi.

Pauline : Et donc là tu vis toute seule ?

Carolina : Je vis avec mes parents dans le sens où ma mère a pris un travail depuis 2 ans et demi au Luxembourg. Après le Covid, on lui a dit... les Italiens qui sont partis sont revenus et ils ont demandé si elle pouvait prendre en charge sa 3^{ème}. Elle est partie du coup on va dire que j'habite avec eux mais on va dire une semaine sur 2, je cohabite plutôt.

Pauline : Mais dans la même maison quoi ?

Carolina : Oui.

Pauline : Mais du coup, tu me disais que ton frère et ta belle-sœur ne travaillent pas donc est-ce que tes parents doivent encore les aider d'ici ?

Carolina : Maintenant en fait, ce qu'on fait c'est que finalement, mon frère a un peu plus de revenus donc les aides que je sais qu'on lui donne c'est que je lui donne, pas chaque mois mais dès que je peux, j'envoie quelque chose, surtout pour le petit. Donc par exemple, je lui ai payé parce qu'en fait, chez nous Equateur, l'éducation c'est

payant donc il faut payer des cotisations mensuelles sauf si tu es dans le public. Donc ça m'est déjà arrivé de payer pour les uniformes du petit ou quoi. Mais c'est ponctuel de ma part, ça dépend plutôt de ce qu'ils ont besoin. Et ma maman c'est sa pension. Et sinon c'est quand on a plus.

Pauline : Et lui il aimerait bien venir vivre en Belgique ou c'est pas l'objectif ?

Carolina : C'est un sujet assez flou pour le moment parce que quand il est venu ici, il est resté 5 semaines et il a bien aimé. Il s'est rendu compte que c'est une autre vie ici. Mais par contre, ça lui a plus et même le petit ça lui a plu et je pense qu'il garde en fait ce côté d'Amérique du Sud, ce côté famille. Donc il aimerait trop que son fils puisse profiter de ses grands-parents. Pas pour dire qu'ils le gardent mais pour le lien. On a mis en place d'au moins s'appeler une fois par semaine, le petit qui se met à jouer avec nous. Moi j'ai créé plus de lien depuis qu'il est venu parce qu'avant, il avait beaucoup de liens avec ma mère mais moi j'étais pas là tout le temps et j'étais pas très fan des appels et tout mais dès qu'il est venu, j'ai directement attaché et maintenant j'ai des liens. Mais donc franchement il y pense, il dit : franchement par rapport à ce que j'ai vu, des opportunités pour le petit, ça m'intéresserait. Mais pour lui en fait, et je comprends tout à fait, c'est qu'il me dit... la langue, avant il voyait ça comme une barrière mais il dit ok je dois apprendre le français c'est normal mais en fait le plus compliqué ça a été pour lui de dire ok, j'ai fait autant d'années d'études, j'ai fait un diplôme mais pour au final ne pas avoir le choix de pouvoir travailler dans ce que j'ai étudié. Donc il y a ce doute et il y a ce côté où sa femme vient de se former en esthétique et que donc si elle vient, elle peut faire son esthétique à domicile. Donc il y a ces deux côtés-là, ça répète un peu le schéma de mes parents qui sont venus pour moi, pour m'offrir une vie et je suis ici grâce à eux mais c'est un peu le même schéma qui se répète donc mon frère qui viendrait avec sa femme pour le petit.

Pauline : Il a quel âge leur fils ?

Carolina : Il va avoir 6 ans.

Pauline : Mais donc au départ quand vous avez décidé de rester en Belgique, ce n'était pas prévu qu'il vienne à la base ?

Carolina : Non parce qu'il avait un travail, il était très bien et il vivait sa vie. Même si à ce moment-là il avait 28 ans, c'est-à-dire mon âge actuel, ma mère a décidé que même s'il était pas marié, on pouvait le laisser seul parce qu'il travaille et il est adulte.

Pauline : Ok d'accord. Et donc finalement, tu m'as dit que pendant le Covid vous avez plus communiqué et en fait vous avez gardé cette habitude de plus se contacter même après ?

Carolina : Tout à fait. En fait il y a beaucoup de côtés au début où c'était : qu'est-ce que vous allez cuisiner ? Parce qu'au début, je suis désolée mais on a fait que bouffer (rires) ! Après c'était les activités ensemble et après le Covid c'était plutôt on va s'appeler par Zoom, appels vidéos etc donc plus juste des messages comme on faisait avant. Et je dirais qu'avec moi, personnellement, ça a été depuis qu'il est venu ici. Moi il me fallait un truc concret pour pouvoir raviver un peu la flamme. Et du coup là, forcément, entretenir un contact d'au moins une fois par semaine et même avec le

petit, faire des sessions où je joue à un jeu que j'ai ici et je joue avec lui et il est très content. Il sait pertinemment qu'on est pas au même continent, à la même ville mais il est content qu'on joue, qu'on se regarde jouer, qu'on se pose des questions. Donc c'est comme si je passais un peu de temps avec lui. Je pense que ça, ça a été quand même grandement bénéfique parce qu'on se fait plus d'appels vidéos qu'avant. Moi pour moi, en tout cas, je pense que même les vocaux, même sans vidéo, pouvoir envoyer sa voix et que l'autre écoute quand il peut et répond quand il peut sans soucis et ça permet en fait. Avant, j'utilisais pas, voire pas du tout, et maintenant c'est... ça permet de dire je pense à toi ! On a pas le temps de s'appeler mais on se contacte souvent et même via Instagram, on s'envoie des vidéos marrantes qui nous font penser à l'autre donc nos liens sont plus forts.

Pauline : C'est super ! Moi globalement, j'ai fait le tour de mes questions, je ne sais pas si tu as quelque chose à ajouter ?

Carolina : Je pense qu'on a fait le tour, désolée je parle vraiment beaucoup (rires).

Pauline : Pas de soucis au contraire, c'était très riche et ça m'aide beaucoup donc merci vraiment !

Carolina : Je pense que globalement, le Covid ça nous a permis de découvrir des moyens de communication et d'apprendre à plus les utiliser qu'avant. Même si on n'aime pas toujours les technologies, elles sont pratiques et il y en a tellement qui te permettent d'être ensemble même à distance ! Par exemple, j'ai découvert le Netflix Party et tu peux vraiment démarrer un film avec une personne à l'autre bout du monde donc c'est vraiment incroyable. Je pense que c'est l'avantage du Covid vraiment. Dans ma culture, on va toujours chercher à garder ces liens et au niveau familial, c'est important de rester proches.

Pauline : Super. Merci encore une fois pour ton partage !

Carolina : Avec plaisir ! N'hésite pas si tu as encore besoin !

Interview 8 : Juan¹³, originaire d'Equateur.

Pauline : D'abord merci pour le temps que tu m'accordes ! Est-ce que tu pourrais commencer par te présenter ? Donc me parler de ton parcours, tes origines, etc ?

Juan : Mon nom c'est Juan, je suis Equatorien. Et on est venu fin 2019 avant le covid. J'ai connu Emilie en Equateur et on s'est marié là-bas. On est rentré à la Belgique pour vivre... vivre.

Pauline : D'accord. Tu travailles pour le moment en Belgique ?

Juan : Je travaille comme magasinier dans les cargos de l'aéroport de Zaventem.

Pauline : Et ça fait combien de temps que tu travailles là ?

Juan : J'ai commencé il y a 3 ans, 6 mois avec l'intérim et avec CDI 1 an et 3-4 mois je pense.

Pauline : Ok. Et tu as quand même trouvé facilement en arrivant ?

Juan : Non ça, c'est très compliqué, parce qu'avec le Covid c'est tout fermé et pour travailler c'est compliqué les personnes disent « on n'a pas besoin de plus de personnes maintenant » et la langue aussi, avec ma langue français c'est difficile. On a fait des petits cours sur Bruxelles Formations d'abord, je pense on était plus de 8 mois là-bas. Mais aussi pour trouver la place sur Bruxelles Formations c'était difficile parce que quand on est arrivé, c'était le mois de janvier je pense et on était... on s'est présenté là-bas pour l'inscription mais il nous dit que attends un petit peu, un petit peu mais c'était 8 mois d'attente et après 8 mois, les cours.

Pauline : Ok donc il a fallu attendre avant de commencer.

Juan : Oui. Et c'est Emilie qui a d'abord trouvé un travail donc c'était facile pour ça. Mais pour moi travailler c'était compliqué. Après, j'ai fait beaucoup de travail aussi. Il y avait une amie d'Emilie qui était responsable chez Zara donc j'ai travaillé un peu là-bas, elle m'a aidé pour deux mois. Après j'ai fait une formation de cariste et avec ça, plein d'offres de boulot et j'ai trouvé à 5mois dans une entreprise comme cariste. Après, chez Sportdirect aussi j'ai travaillé... comme intérim tout le temps mais j'ai fait plein de travaux.

Pauline : Mais donc maintenant c'est stable ?

Juan : Oui c'est stable.

Pauline : Ok, super. Et par rapport à ta famille, il n'y a personne ici en Belgique ? A part Emilie et tes deux filles je veux dire.

¹³ Juan s'est marié avec une Belge vivant en Equateur. Ils se sont mariés là-bas et ont d'abord vécu là-bas. Il me conte leur histoire à partir du moment où il est arrivé en Belgique avec sa femme.

Juan : Non de ma famille, tout le monde est en Equateur. Ils sont tous là-bas. J'ai un demi-frère en Espagne aussi. Donc en Equateur j'ai mon père, ma mère, mes sœurs, mes frères, ils sont tous là-bas.

Pauline : Tu as beaucoup de frères et sœurs ?

Juan : J'ai 2 grandes sœurs et 4 petits, deux frères et 2 sœurs.

Pauline : Et quand tu es arrivé en Belgique, ce n'était pas trop compliqué au niveau légal ?

Juan : Si c'était compliqué mais ça va. Bon, c'était bien parce que je suis rentré avec mon beau-père, qui m'a aidé avec la carte d'invitation. On avait la chance que là où je suis arrivé en Belgique c'était un tout petit village et j'étais le premier étranger qui est venu, le premier équatorien. Et donc la dame qui fait tout elle voulait le faire bien parce que c'est la première fois qu'il lui arrivait ça. Et je pense qu'en 3-4 mois on l'avait déjà la carte F. Et la carte orange de séjour j'ai eu après 3 semaines je pense.

Emilie : Oui ça a été très vite, en 3 mois on quittait le village pour Bruxelles quoi, avec un travail.

Juan : 1 mois et demi, on a travaillé les deux ensembles.

Emilie : Après 1 mois, on pouvait travailler légalement.

Pauline : Et maintenant ton statut légal c'est quoi, tu as la nationalité belge ou pas encore ?

Juan : Pas encore, je dois la demander cette année parce que normalement, c'est après 5 ans. Mais mon cas c'est différent parce que comme c'est mariage, c'est regroupement familial.

Pauline : Ah d'accord.

Emilie : En fait, mon papa il a dû intervenir juste parce que comme moi je n'avais pas de travail, en cas de problème il n'y avait aucune garantie financière. Donc il fallait quelqu'un qui se porte garant et un domicile aussi, puisqu'on n'avait pas encore de domicile. Et puis une fois que moi j'ai eu les 2 boulots, parce que j'ai eu 2 mi-temps pour faire un temps plein vu qu'il ne travaillait pas, ça s'est enchaîné. En fait mon père c'était juste pour passer la frontière et dire : vous avez un endroit fixe et officiel où vivre.

Pauline : C'est bien que ça été vite parce que ce n'est pas toujours le cas, parfois c'est plus compliqué.

Emilie : Après c'est peut-être parce que moi aussi, je suis Belge.

Pauline : Oui, ça joue évidemment.

Juan : En fait la dame nous a expliqué que une fois qu'on entre au pays, Emilie devait gagner minimum 1200€ net, c'est pour ça. Et maintenant on vient de voir, un collègue au travail m'a dit que c'est 1900€ net, ça a augmenté.

Pauline : Oui, la vie a augmenté donc ils ont augmenté le plafond.

Juan : Trouver un travail à 1900€ net, c'est compliqué.

Pauline : Oui ce n'est pas toujours facile, c'est vrai. Et du coup, vous êtes arrivés juste avant la pandémie, est-ce que tu avais mis en place une routine avec ta famille pour communiquer avec eux ?

Juan : Oui, toujours WhatsApp. Avant, c'était plus 2 fois par semaine mais on ne parle pas beaucoup, le nécessaire.

Pauline : Et tu es déjà retourné là-bas en Equateur depuis que tu es ici ?

Juan : Non, pas encore. Parce que maintenant, on est 4 aussi, on n'est pas juste 2 donc c'est cher. Et puis la situation à Equateur, c'est compliqué, ce n'est pas le même. Je suis d'un petit village et même là-bas, la famille dit que c'est dangereux et surtout avec des enfants petits encore donc on attendra un peu plus.

Emilie : Mais on aimerait bien qu'eux viennent aussi.

Pauline : Ils ne sont jamais venus non plus.

Juan : Non. Ma maman n'a jamais pris l'avion et elle a peur (rires). Et il faudrait les inviter pour le visa.

Pauline : Et ils aimeraient venir vivre ici aussi ou pas spécialement ?

Juan : Je pense pas... ma maman je pense pas.

Emilie : Bah déjà venir voir, tu ne peux pas dire je vais vivre là si tu n'as jamais vu, en tout cas pas tout le monde le fait.

Juan : Peut-être si elle tombe malade, c'est possible qu'elle vienne.

Emilie : Oui ça on a déjà réfléchi plein de fois, pour les aider pour les soins parce que les soins là-bas et les soins ici, c'est pas la même chose.

Pauline : Il y a une espèce de sécurité sociale là-bas ?

Juan : Oui mais c'est très très cher. Et aussi pour avoir la place... bon, tu vas à l'hôpital c'est gratuit, mais pour avoir un rendez-vous, tu dois attendre 3-4 mois minimum.

Pauline : Donc tu peux aller c'est gratuit, mais pour y aller c'est compliqué, quoi.

Juan : C'est ça. Mais tu peux t'inscrire à la mutuelle aussi comme ici, on est tous inscrits. Tu peux aller en privé mais on te rembourse qu'un petit peu. Le prix d'un bon spécialiste c'est entre 100 et 120 dollars. Et ici, on paie... on vient de passer avec Emilie et on passe de 80 dollars à 2€ (rires). Quand on est rentrés ici, on était BIM, VIPO. Ça c'était... vraiment bien.

Pauline : Et tout était cher même la pharmacie, les médicaments ?

Juan : Tout, même l'électricité et eau.

Pauline : Et pendant la pandémie, c'était compliqué alors là-bas ?

Juan : Oui c'était compliqué... en tant que membre d'une communauté religieuse c'est un peu plus facile parce qu'on se soutenait tous mais sinon, tous en général c'était difficile... Ma maman habitait tout seul dans son maison, on n'avait pas personne. Ma sœur elle est partie vivre dans une région loin dans des petits villages, mon autre sœur elle est mariée et avec son mari ils voyagent tout le temps donc c'était difficile.

Pauline : Ils bougent beaucoup quoi ?

Juan : Oui, donc maman était toute seule mais ça a été, merci à Dieu et aux amis qui sont venus l'aider. Maintenant c'est la grande mamy là-bas, elle s'occupe de tout (rires).

Pauline : Donc il n'y a pas vraiment eu de cas de maladie dans ta famille ?

Juan : De proches, proches, non. Des amis, oui mais c'est passé au final.

Pauline : Ok. Et c'était pas trop stressant pour toi d'être ici pendant la pandémie et que ta maman était toute seule et loin ?

Juan : C'était compliqué parce qu'on venait de se marier, on arrive à Belgique et directement, c'est Covid donc c'était difficile. Mais les amis ont donné des nouvelles de ma maman et merci à Dieu, elle est bien vraiment !

Pauline : Tant mieux ! Et tu me disais que la situation là-bas est compliquée, est-ce que ta famille là-bas ils travaillent ou c'est compliqué pour eux de subvenir à leurs besoins ?

Juan : C'est ça qui est compliqué là-bas, le salaire basique c'est 400 dollars je pense mais la... (dis des mots en espagnol) comment on dit...

Emilie : Les frais quotidiens.

Juan : Les frais quotidiens ça dépasse ça, c'est 600. En tout cas, ma famille c'est un peu différent parce que ma maman a un loyer en bas par un petit appartement qu'elle loue.

Emilie : C'est ça qui l'a aidé, elle loue une partie de sa maison et c'est ce qui lui permet de vivre. Mais il faut quand même l'aider, ce n'est pas suffisant pour vivre correctement.

Pauline : Et pendant la pandémie, ils n'ont pas eu de soucis à ce niveau-là ? Ils n'ont pas perdu leur travail ou quoi ?

Juan : Ma maman ne travaillait pas et mon père, il travaille en tout. Avant, il était dans la minerie et maintenant sa femme travaille aussi avec le matériel topographique dans les mines.

Emilie : Lui aussi, il faisait ça d'ailleurs avant.

Pauline : Ah ok !

Juan : Depuis que j'ai 18 ans. Et mon père il a 3 appartements à louer donc pour lui, il n'y a pas eu d'impact du Covid.

Pauline : D'accord. Et tes frères et sœurs ils travaillent ?

Juan : Certains sont encore petits et c'est surtout pour une autre de mes sœurs que c'est compliqué. Elle est partie avec son mari dans une région loin loin mais elle ne connaît rien et il n'y a pas de travail dans sa région, tout le monde vit de la minerie aussi. C'était difficile pour elle mais maintenant elle a fait un petit resto le week-end.

Pauline : Donc maintenant, elle arrive à subvenir à ses besoins ?

Juan : Maintenant oui, mais c'est récent.

Pauline : D'accord. Et est-ce que tu as ressenti un changement dans les besoins de ta famille durant la pandémie ? Tu as peut-être dû les aider au niveau financier ou émotionnel ?

Juan : Oui, j'ai dû les aider mais je n'avais pas encore de travail au début, juste Emilie ses 2 mi-temps mais on donnait toujours ce qu'on avait même si c'était dur. Mais s'est beaucoup plus appelés aussi, pour prendre des nouvelles et tout ça. Donc le Covid a eu cet impact positif de renforcer les liens parce que la communication était plus forte.

Pauline : Et vous avez gardé ça maintenant, vous vous contactez beaucoup ?

Juan : Maintenant avec les enfants c'est compliqué parce qu'on a moins de temps mais on essaie quand même une fois par semaine. La vie elle a changé, je travaille parfois dans la nuit donc c'est compliqué.

Pauline : Et toi tu ne travaillais pas encore pendant le Covid ?

Juan : Non, j'étais chez Bruxelles Formation et j'ai juste fait les 2 mois chez Zara quand ça a réouvert.

Pauline : Et Emilie travaillait pendant ce temps-là. Tu travaillais à la UCLouvain ou à Evere ?

Emilie : Aux 2 ! Je télétravaillais mais je n'ai pas perdu mon travail. À Evere, j'allais sur place puis petit à petit ils ont fermé les bibliothèques donc je suis restée à la maison. Et pour l'UCLouvain on a aussi complètement arrêté à un moment et après, j'ai gardé Evere et j'ai arrêté Louvain pour rester sur Bruxelles. Ce qui a été dur c'est que lui, il n'avait pas de boulot et quand je n'étais pas là, il était tout seul dans un pays qu'il ne connaissait pas donc il était pas bien.

Pauline : Ben oui, un nouveau pays et une nouvelle langue aussi !

Emilie : Oui ça c'était... c'était dur. Pour lui, c'était dur mais pour moi aussi parce que je me disais tout le temps qu'il était tout seul.

Juan : La communication était difficile.

Pauline : Plus le stress de savoir ta maman toute seule comme tu m'as dit aussi...

Emilie : Oui il se sentait coupable. Ce qu'il y avait aussi c'est qu'à ce moment-là, il y avait moins de problèmes d'horaire pour appeler aussi tu vois. Puisque personne n'avait d'horaire, c'était pas grave on pouvait s'appeler facilement. Après quand les vies ont

repris leur cours, maintenant c'est différent. Chacun a ses horaires et Juan travaille à pauses donc...

Pauline : Il y a combien d'heures de décalage avec l'Equateur ?

Emilie : ça dépend le changement de saisons mais...

Juan : 6 ou 7h.

Pauline : Oui c'est beaucoup donc c'est difficile de s'organiser pour se contacter quoi.

Juan : C'est comme au début de notre couple (rires).

Pauline : Elle était ici au début ?

Emilie : Oui il y avait une partie au début où j'étais revenue en Belgique. Il y a eu au moins plus d'un an, séparés. Je faisais des allers-retours.

Pauline : Ah oui ça ne devait pas être facile... Et donc toi tu as une formation particulière à la base ?

Juan : Je suis bachelier en mécanique industrielle et à l'Université j'ai fait 2 années de droit. Mais ci ça ne vaut pas. Je peux pas l'utiliser pour trouver un travail. Même le permis de voiture, pour l'Equateur il n'y a pas l'équivalence donc j'ai dû recommencer tout tout tout tout.

Pauline : Tu as dû refaire tout le permis ? Tu ne pouvais pas le faire traduire légalement ?

Juan : Oui, j'ai perdu 10 années (rires).

Emilie : Ils ne reconnaissent pas le permis Equatorien en Belgique. Donc il a dû le repasser intégralement. Pérou par exemple ils le reconnaissent mais pas Equateur. Après c'est vrai que les Equatoriens ne savent pas conduire, les Péruviens oui (rires).

Pauline : Et c'était pas trop dur de devoir repasser entièrement le permis comme ça ?

Juan : Si très dur ! En français en plus.

Emilie : C'était une corvée, ça a duré des mois.

Juan : Parce que la loi elle a changé pour le permis.

Emilie : ça a duré des mois rien que pour la théorie ! Il était sur liste d'attente parce qu'il devait faire les premiers secours à Bruxelles et rien que pour ça, c'était long et on ne pouvait pas passer à l'étape suivante ! J'étais son guide officiel mais en réalité, il connaissait la pratique donc je ne lui ai rien appris. Et je l'ai aidé pour le permis parce que c'était en français.

Pauline : Ah oui quand même, pas facile !

Emilie : Parce qu'en plus, il ne pouvait pas compter sur moi pour le français parce qu'on avait pris l'habitude de parler espagnol entre nous. Quand tu changes de vie comme ça et que tu es dans les soucis, tu ne veux pas commencer à en rajouter. Certaines m'ont demandé pourquoi je ne lui parlais pas en français mais c'était déjà

assez compliqué comme ça et je voulais pas lui rajouter ça, je me sentais pas la force. Je me disais qu'il apprendrait et il apprenait déjà beaucoup, tu vois il parle bien.

Pauline : Oui oui il parle bien ! L'immersion c'est la meilleure école.

Juan : Et les enfants aussi (rires).

Pauline : Effectivement (rires). Et ta famille a réagi comment là-bas quand tu es parti si loin ?

Juan : ça c'est le plus difficile, surtout pour ma mère. Elle était contente d'un côté mais chaque fois qu'on appelait, c'était des reproches... ça fait 5 ans qu'on est mariés et elle dit que ça fait 5 ans qu'elle est toute seule. Donc pour notre anniversaire de mariage c'est ce qu'elle dit, elle pique (rires).

Emilie : En fait de base, c'était pas prévu qu'on vienne mais on était dans une montagne on apprenait le Kichwa. Tu vois c'est comme la marque Quechua chez Decathlon ?

Pauline : Ah c'est ça ?

Emilie : Quechua c'est au Pérou et Kichwa c'est en Equateur !

Pauline : Ah ben je ne connaissais pas du tout !

Juan : Il y a 16 dialectes en Equateur.

Pauline : Ah oui c'est beaucoup effectivement !

Juan : Mais donc on était là-bas mais ce sont des montagnes très hautes et notre corps n'était pas habitué parce que je ne viens pas de là donc on a commencé à tomber très malade...

Emilie : Les médecins ici ont dit que j'étais une autre personne au niveau de ma circulation sanguine, je me suis refait un nouveau sang complet !

Pauline : Ah oui carrément !

Juan : Oui parce que c'est peu d'oxygène donc si tu ne viens pas de là, c'est très difficile de respirer et tu tombes malades. Puis le pays a commencé à devenir dangereux, des gens se faisaient tuer par des gangs sans raisons dans la rue... alors on a décidé de venir en Belgique pour ça et pour l'économie aussi.

Pauline : Ah d'accord. Et du coup, après le Covid, tu as continué d'aider ta famille là-bas ?

Juan : Oui, c'est toujours. C'est mieux parce que maintenant, j'ai du travail donc c'est plus facile d'aider mais j'ai aussi 2 enfants donc ça dépend. Ma sœur a trouvé un travail donc c'est mieux pour elle maintenant. Mon papa a pas besoin donc c'est juste maman. Et on se soutient toujours émotionnellement mais moins qu'avant parce que les horaires c'est compliqué comme je disais...

Pauline : Ok d'accord, c'est déjà bien !

Juan : Oui. Désolé mais on va devoir partir donc je sais pas si tu as d'autres questions ?

Pauline : Non, globalement j'ai fait le tour de mes questions je pense...

Juan : Si tu as d'autres, tu peux peut-être nous rappeler ou prendre un autre rendez-vous sans problème !

Pauline : D'accord ça va, merci de m'avoir reçue chez vous en tout cas !

Interview 9 : Pedro, originaire du Nicaragua.

Pauline : Hello ! Comment ça va ?

Pedro : Coucou ça va bien merci.

Pauline : Merci en tout cas de prendre le temps de répondre à mes questions, c'est vraiment sympa !

Pedro : Avec plaisir, pour moi c'est un plaisir de vous aider.

Pauline : Je dois juste te préciser que j'enregistre la conversation mais c'est juste pour moi, parce que je dois retranscrire après.

Pedro : Pour moi c'est pas de soucis. Sauf si ça se retrouve sur Tik Tok, Facebook ok, Insta ok mais Tik Tok surtout pas Tik Tok (rires).

Pauline : Non, non, ce ne sera nulle part ne t'en fais pas ! Je change même les prénoms donc c'est anonyme.

Pedro : Parfait.

Pauline : Voilà, je vais poser quelques questions et n'hésite pas si tu ne comprends pas ou si tu ne veux pas répondre à une question, tu n'es pas obligé.

Pedro : D'accord, ce n'est pas de soucis. C'est juste mon niveau de français, c'est pas parfait, c'est un 80% je crois. Donc si quelque chose que vous comprenez pas, vous dites et je refais la phrase.

Pauline : T'en fais pas, tu es très compréhensible ! D'abord, je vais juste te demander si tu peux te présenter, me parler de tes origines et de ton parcours ?

Pedro : Je m'appelle Pedro, je viens de Nicaragua, c'est un pays qui se trouve en Amérique centrale, c'est la centrale d'Amérique, c'est le cœur d'Amérique on va dire. C'est un petit pays mais c'est trop beau, il y a la mer, le Pacifique... J'étais né là-bas, j'étais avec ma famille de par ma mère parce que mon père, il est arrivé en Belgique ici la première fois en 2012. Mais moi, je reste avec ma mère. En 2018, il y avait un problème de dictature on va dire, mon Président il a fait quelque chose qui était pas bon et il y avait un peu... un peu de protestants entre universitaires et la police. Après, le Président il a demandé de tuer les universitaires et tout ça. Moi j'étais là, j'étais dans une marche de protestants une fois et la police il avait arrivé et il avait nous attaquer avec des... avec des poubelles, avec des armes et tout ça. Moi, j'ai couru pour arriver dans une camionnette avec un groupe et voilà, j'ai fui avec eux. Ensuite, c'était un samedi, je me réveille plus tôt pour faire les cours, ma grammaire et tout ça. Mon cousin il vient et il me dit : viens avec moi, on va aller chez moi. Alors je dis okay et là, je vois mon père ! Et moi, j'étais comme ça, j'étais choqué parce que que fait mon père maintenant ? Et moi, j'ai pensé que mon père il avait venu juste pour refaire sa vie ici et retourner à son pays, faire un travail et rester avec moi. Mais il pouvait pas... Alors, un jour il m'a demandé : est-ce que tu veux venir avec moi en Belgique ? Et moi, j'étais petit, j'avais 15ans, j'ai pas pensé vraiment d'arriver ici ! Alors j'ai dit

pourquoi pas ! Mais voilà, j'ai répondu ça mais pas sérieusement, moi j'ai pas pensé il y avait une impossibilité de vraiment venir ici ! On était le... février... oui, le 7 février 2019, je me réveille au matin pour faire mes devoirs et tout et j'ai vu mon père qu'il était sur l'ordi. Alors moi j'étais... déjà mon corps, il savait déjà ce qu'il se passait, j'ai ressenti fort. Et après il m'appelle, il me dit mon fils, on va partir le 18 et il faut que tu te prépares et tu dis à ta famille. Et moi, j'étais choqué, j'ai pas pensé dans ma vie quitte mon pays. Mais j'ai rien dit, j'ai dit ok mon père ça va. Et après, je suis parti chez ma mère. J'ai vu mes frères qui étaient en train de jouer, ma grand-mère qu'elle était au fond dans la chambre, et ma mère dans sa chambre aussi et mon petit chien... il était où mon petit chien... il était dehors ? Non, il était pas dehors là... AH, la machine à laver ! Il était à côté de la machine à laver. Et ma grand-mère, elle était dans sa chambre. Alors je me mets à la place de ma mère, à côté, et j'ai commencé à pleurer... parce que j'ai pas trouvé les mots pour dire : maman je vais partir la semaine prochaine. Pour finir, j'ai dit : maman je vais partir en Belgique et tout ça et ma maman elle m'a fait un câlin, mes frères aussi ils sont venus vers moi et on a fait un câlin ensemble. Ma grand-mère non, elle a fait un peu la force pour pas pleurer mais à la fin, elle a pleuré à la fin, juste à la fin. Alors, j'ai eu une semaine et je me souviens beaucoup la plupart. La part le plus dur pour moi, c'est de informer à mon grand-père parce que comme mon père il a venu ici en Belgique en 2012, moi mon grand-père c'est mon père, parce que moi j'étais avec lui, j'étais au parc, après que je finisse l'école il est venu pour moi, il m'a laissé tout ça. Alors pour moi, mon père c'est mon grand-père. Alors j'ai été le voir et j'ai dit : mon grand-père, je vais partir la semaine prochaine, lundi. Et lui, il était trop choqué, j'ai jamais vu un mon grand-père comme ça ! Après, lui il m'a dit : bon ça va, je te souhaite un bon voyage et tout ça. Et après, lui il a parti parce que lui il a un rendez-vous. Mais moi, je pouvais pas supporter la force de... la force de la tristesse, je vais dire. Je suis resté avec ma mère et mes frères et ma grand-mère et tous en famille ensemble. Le samedi, ma famille m'a proposé on va y aller chez ton grand-père et on va faire quelque chose pour passer une soirée, une dernière soirée avec lui. Alors je suis parti avec lui et eux et on a mangé des hamburgers là-bas, on a marché au parc et bon... c'était comme ça le dernier jour avec mon grand-père. Après, j'ai dit au revoir tout ça avec un câlin, j'ai pris des photos et tout. Et la nuit avant de partir, je me souviens que ma grand-mère elle était avec ses amis et ils sont en train de profiter un peu avec de la bière, 3 verres je sais pas. Puis j'ai dit à ma famille je dois partir déjà parce que c'était l'heure et sinon mon père il va me laisser tout ça mais ma grand-mère elle va pas me laisser. Et pour moi, je pouvais pas la quitter. Après, elle m'a laissé, elle m'a dit des mots rassurants, des phrases, des conseils. Après, je suis parti avec mon grand-père, on était à l'aéroport là depuis 3 min et ma maman est arrivée et avec mes frères et tout ça. Et moi, je dis elle est où ma grand-mère ? Et on me dit qu'elle est à la maison parce qu'elle a commencé à pleurer, elle a commencé de faire ça et ça. Et moi j'étais... pffff... choqué. Mais c'était l'heure de partir donc moi je me dis bon ça va, j'ai déjà pleuré, j'ai déjà laissé tout ma tristesse ici. Mais quand j'étais à l'étage et que je me retourne pour faire signer à ma famille c'était... waw... pfffo. Il était pas encore passé 2 secondes, 3 secondes et j'ai déjà commencé à sentir les petits... les petites gouttes de l'eau. Et c'est comme ça que je suis arrivé en Belgique.

Pauline : Waw, ça a dû être difficile... Et c'était quand ça ?

Pedro : C'était... j'ai parti le 18 février et je suis venu ici le 19, 2019.

Pauline : Ok. Mais c'est toi qui a décidé quand même de venir avec ton papa ou tu voulais quand même rester avec ta maman ?

Pedro : En fait, c'était compliqué pour moi parce qu'à l'époque-là, le pays et l'économie ça commençait à... à diminuer plus. Et ma mère elle m'avait dit : tu peux avoir une meilleure vie là-bas, pas comme ici. Donc j'ai dit je vais essayer maman mais je promets rien.

Pauline : Ok. Et donc toi tu es venu ici avec ton papa et il avait déjà la nationalité belge lui ?

Pedro : Non, jusqu'à maintenant on a... on a la carte comment s'appelle.... la carte de séjour. On l'a obtenue cette carte en 2021. Il y avait un procès parce que c'était moi qui avait l'expérience de Nicaragua à l'époque de 2018 et bon c'est pour ça que mon père il a décidé de demander l'asile pour les immigrants.

Pauline : Ok et donc lui, il était ici depuis 7 ans mais il n'avait pas encore eu non plus de statut légal en Belgique ?

Pedro : Non, il a travaillé en noir toujours.

Pauline : Ok d'accord. Et donc là-bas, tu as qui comme famille exactement ? Tu as combien de frères et sœurs ?

Pedro : C'est ma mère, mes 2 frères, ma sœur, ma grand-mère et mon grand-père. Et mon chien aussi !

Pauline : Quand tu es arrivé ici, tu avais quel âge alors ?

Pedro : 15 ans.

Pauline : Tu es allé à l'école ici alors, comment ça s'est passé ?

Pedro : Quand je suis arrivé ici, je souviens mon père il m'a dit : la semaine prochaine, tu viens et tu vas aller à l'école. Alors je dis : à l'école et je vais faire quoi là-bas ??? Et il me dit : tu vas apprendre le français. Choqué ! Les gens, ils me demandent comment je suis habitué ici à la température froide mais quand je suis arrivé ici, c'était pas un problème pour moi parce que moi j'étais plus triste pour ma famille que pour la température alors mon corps il a combattu pour moi le froid. Donc le froid, c'est pas un problème pour moi, je peux m'adapter.

Pauline : Pourtant il fait quand même froid ici ! Et l'école ça a duré combien de temps ? C'était que pour le français ou il y avait d'autres cours ?

Pedro : Oui oui, français. Ici, on appelle ça DASPA, des cours de DASPA.

Pauline : Oui, ok.

Pedro : J'ai commencé l'école en février et j'ai fini l'école à juin, je crois. Mais j'ai rien appris. Parce que j'étais 6 mois à l'école et à l'école, j'ai rien appris, j'ai rien fait parce que moi j'étais... j'étais pas motivé pour apprendre la langue en fait.

Pauline : D'accord et donc après DASPA, ils t'ont intégré dans une école ordinaire avec d'autres Belges ?

Pedro : Après DASPA, mon père et moi on a changé de lieu. On a changé de Bruxelles jusqu'à Couvin, c'est un petit village à côté de la France. J'ai habité là-bas et j'ai eu rien de apprentissage de français mais un jour, j'écoutais des jeunes qui sont en train de parler français et moi je le comprenais bien. Et moi j'étais dans ma tête : mais comment je peux comprendre le français si j'ai rien étudié avant ? Je pense que c'est des souvenirs que j'ai retenu dans ma tête. Et alors après j'ai été à l'école belge et là-bas c'était quand j'ai appris le bon français.

Pauline : Et après ça, quand tu avais fini l'école, qu'est-ce que tu as fait ?

Pedro : Quand j'ai terminé d'apprendre la langue, j'étais en première secondaire technique mais j'ai pas terminé l'année parce qu'il avait le Corona qui arrivait.

Pauline : D'accord. Et depuis que le Covid est terminé, tu as pu reprendre l'école ?

Pedro : Maintenant je suis en 5e comptabilité et si tout va bien, je vais avoir mon diplôme l'année prochaine.

Pauline : Ok, super. Et quand tu es arrivé en Belgique, c'était pas trop dur pour contacter la famille là-bas ?

Pedro : Non parce que j'ai eu mon téléphone, il avait internet, j'ai eu mon WhatsApp, Facebook, Instagram alors je pouvais bien parler avec ma famille mais c'est... c'était pas la même chose. C'était pas la même chose d'être ici, d'avoir ma sœur ici, mon frère là, mon petit chien il est ici au bout et ma grand-mère, elle fait le dîner, je rigole avec ma grand-mère... ouais, c'était pas la même chose.

Pauline : Et est-ce que vous aviez déjà une routine avant le Covid ? Vous parliez régulièrement et vous aviez fixé un jour précis pour vous appeler ?

Pedro : Oui, quand je voulais et quand elle m'appelle. Si je veux, je peux appeler maintenant ma grand-mère et on parle un peu et voilà. Sinon, je l'appelle ici à 20h00 et je peux parler avec elle à 20h.

Pauline : Toi, tu n'es jamais retourné là-bas depuis que tu es ici ?

Pedro : Non.

Pauline : Et eux, ils sont déjà venus ?

Pedro : Non.

Pauline : Et ils aimeraient bien venir vivre en Belgique, peut être tes frères ou tes sœurs ?

Pedro : C'est pas mauvaise idée mais je sais pas si ils vont bien s'adapter... pas s'adapter mais se sentir bien avec le climat, le froid... je sais pas.

Pauline : Ok d'accord. Et comment ça s'est passé là-bas quand il y a eu le Covid au Nicaragua, comment c'était ?

Pedro : Moi, j'étais préoccupé plus pour ma grand-mère parce que ma grand-mère était tombée de son lit et parce qu'elle a eu Covid. Et moi quand ma maman elle m'a dit ça, j'ai senti... comment on dit ça... c'est un sentiment de rien faire, que moi je peux pas rien faire, je peux pas retourner et prendre un avion maintenant et arriver demain, je peux pas faire ça ! Et quand ma maman elle m'a dit : prépare toi parce que je pense pas que ta grand-mère elle va survivre... J'étais cassé. Mais grâce à Dieu, elle va bien maintenant et les médicaments ils ont fait effet sur elles et voilà, elle pouvait guérir du Covid.

Pauline : Elle vit toute seule ta grand-mère ou elle vit aussi avec ta maman ?

Pedro : Avec ma maman et mes frères et mon petit chien... ouais tous ensemble.

Pauline : Et ton grand-père il vit tout seul ?

Pedro : Mon grand-père il a ... comment dire, il a 3 femmes en plus donc il fait des visites là-bas, il fait des visites là-bas,... Mais lui, il dit que pour que pour lui, je suis son fils. Il préfère plus ma famille, à ma mère et mes frères.

Pauline : Et lui aussi tu arrives à la contacter régulièrement ?

Pedro : Oui parce que il va chez ma maman et là ils sont mes frères et après, ils lui donnent le téléphone, il m'appelle et je parle avec lui.

Pauline : Et là-bas, économiquement ils s'en sortent ? Ils travaillent et ils arrivent à gagner leur vie ou c'est compliqué ?

Pedro : C'est un peu compliqué parfois mais grâce à Dieu, ça marche. Parce que ma mère elle travaille mais elle peut pas gagner beaucoup d'argent et ma grand-mère, elle reçoit de l'aide de sa famille qui habite aux États-Unis.

Pauline : Toi tu ne travailles pas encore du coup donc tu sais pas non plus les aider là-bas ?

Pedro : J'ai travaillé en 2021 dans un restaurant et j'ai travaillé tout le mois là-bas et c'était bien payé alors j'ai fait un envoi à ma grand-mère par Money Transfer. Quand j'ai de l'argent je les aide, je fais mais j'attends que je travaille.

Pauline : Et ton papa il a des contacts avec la famille là-bas ?

Pedro : Non parce qu'en fait, mes parents ils sont divorcés quand j'ai eu moins de 2 ans donc j'étais trop petit. C'est pour ça que quand les gens ils me disent « mais toi t'es pas triste parce que tes parents ils sont divorcés », mais j'étais petit, je me souviens pas. Mon père il habite à côté donc pourquoi je vais être triste ?

Pauline : Ben oui, tu ne les as pas connus ensemble quoi. Et sinon, pendant le Covid, ils n'ont pas eu des soucis là-bas, ils n'ont pas perdu leur travail ?

Pedro : Ici, pendant le Covid, il n'y avait pas de travail, travail juste sur ordi mais dans mon pays c'était pas comme ça. Là-bas, vous devez travailler avec les masques, avec la sécurité, des savons et protection mais vous devez travailler obligé. Il y a eu diminution des personnes à cause du Covid mais ma maman elle a eu rien. J'étais

stressé qu'elle travaillait et qu'elle soit malade mais elle m'a beaucoup rassuré. Elle n'a pas perdu son travail.

Pauline : Ok, ouf, c'est déjà ça ! Et à part ta grand-mère, personne n'a été malade pendant le Covid ?

Pedro : Non, non. On pensait mon petit frère parce qu'il avait les symptômes mais non, le test était non pas Covid.

Pauline : Ah tant mieux ! Tes frères et sœurs ils ont quel âge en fait ?

Pedro : Moi j'ai 20 ans, mon frère le deuxième il a 15 ans, mon autre frère il a 12 ans et ma sœur il a 10 ans.

Pauline : Ah ok, ils sont plus petits quoi donc ils savent pas non plus travailler encore.

Pedro : Mon petit frère veut travailler pour aider ma famille mais moi j'ai dit : tu peux pas c'est mieux que tu te concentres dans tes études parce que tu vas terminer et après travailler.

Pauline : Ok. Et est-ce que c'est prévu peut-être après, quand toi tu auras aussi les papiers, que tu fasses venir tes frères ou tes sœurs pour vivre pour toujours ici en Belgique ou pas spécialement ?

Pedro : Quand j'ai reçu le message que moi je peux avoir la carte de séjour, j'ai dit mais mon petit frère, il a une copine alors pour pas laisser sa copine, il veut pas (rires). Mon autre frère, il veut devenir un docteur et ma sœur, elle veut rester avec ma grand-mère, elle veut travailler, habiter avec elle et tout ça. Et ma maman, elle veut juste venir juste pour visiter la France, Amsterdam et l'Atomium.

Pauline : Ok donc juste une visite quoi, pas pour vivre ?

Pedro : Non.

Pauline : Et au niveau des soins de santé pendant le Covid, ça allait ou c'était difficile de se soigner au Nicaragua ?

Pedro : La santé c'est n'importe quoi, surtout pendant Covid ! Trop de gens sont morts... mon voisin c'est un coiffeur, c'est comme un meilleur ami et il est mort aussi.

Pauline : Donc c'était quand même compliqué de trouver des médicaments ?

Pedro : Oui en plus avec les politiques et le Président.

Pauline : C'est toujours compliqué la situation là-bas aujourd'hui ?

Pedro : Aujourd'hui, c'est plus l'économie. Mais si vous êtes en contre de la politique du Président là, vous pouvez avoir des problèmes. Mais c'est déjà un peu mieux. Vous pouvez avoir un bon travail mais vous devez travailler pour l'Etat et vous devez dire : le Président c'est un bon président, votre vote c'est pour le Président... mais c'est pas ça !

Pauline : Si tu te tais et que tu fais comme on te dit c'est bon quoi ?

Pedro : C'est ça.

Pauline : Ok. Et aujourd'hui, depuis que le Covid est fini ça va ta famille là-bas tout le monde va bien ?

Pedro : Oui ça va, mes frères ils grandissent et ma grand-mère elle discute avec mes frères parce qu'ils sont grands. Mais mon frère avec sa copine ils vont avoir des relations et ils veulent sortir tous les samedis et faire sa vie mais moi j'ai dit mais il est trop petit pour faire ça ! Mais j'imagine que cette discussion ça arrive pour tous les parents.

Pauline : Et maintenant, vos contacts sont toujours aussi nombreux que pendant le Covid ?

Pedro : Oui je l'appelle chaque mardi, aujourd'hui je vais l'appeler à 20h00 comme d'habitude et le samedi et le dimanche comme ma mère elle est à la maison, je l'appelle. Mais comme ils savent que j'ai WhatsApp, je suis aussi obligé d'envoyer souvent des messages ou des photos. Mais ça va, ça me fait plaisir il faut juste pas oublier (rires).

Pauline : Donc depuis que tu es là, que tu es arrivé en Belgique, ça n'a jamais changé vous vous appelez toujours autant ?

Pedro : Oui, ça n'a jamais changé.

Pauline : Ok d'accord. Et quand ton papa est venu en Belgique, toi tu as directement été habiter avec ta maman alors ?

Pedro : Oui c'est ça. Et avant de partir, il a demandé à ma mère de si je peux partir avec lui mais maman elle a dit non parce que j'étais trop petit. Maman, elle connaît comment il est mon père et sa famille alors elle voulait pas que moi je passe par une époque compliquée.

Pauline : Ok d'accord. Et ici en Belgique, il n'y a que ton papa de ta famille ?

Pedro : C'est juste mon père et ma grand-mère du côté de papa.

Pauline : Ok d'accord super. Et donc toi dans 1 an tu as fini et tu voudrais être comptable c'est ça ?

Pedro : Oui, si c'est un travail que je peux avoir alors je dis ok. Parce que moi dans mon école, je peux pas changer l'école parce que moi je suis trop grand déjà, à mon âge je peux pas changer et mon école c'est une école de comptabilité donc j'ai pas eu le choix. Mais ça va, je comprends bien les chiffres, les formules ... il y a quelques choses qui sont compliquées avec des dates et des tests et les créances mais ça va.

Pauline : Tu aimes quand même ça va ?

Pedro : Oui ça va, si je connais bien la formule et j'utilise la formule pour trouver la solution ça va, moi je me sens bien.

Pauline : Ok super. Et après toi tu veux quand même rester en Belgique ou tu voudrais retourner là-bas ?

Pedro : Alors bien sûr que je veux partir dans mon pays !! Mais pas pour rester toute ma vie parce que le pays est pas très bien pour la politique et l'économie. Si là-bas je peux trouver un bon travail avec mon diplôme d'ici, d'Europe, je vais voir si je reste

là-bas. Et sinon, je vais partir juste en vacances, 2 mois ou 3 mois et je reste avec ma famille, on va faire des tours à la mer et tout ça.

Pauline : Pour faire des visites quoi mais avoir quand même ta vie ici et travailler ici.

Pedro : C'est ça !

Pauline : Super. Bon j'ai posé toutes mes questions, merci beaucoup d'avoir pris le temps pour moi c'est très gentil ! Et courage pour tes études !

Résumé :

Ce mémoire porte sur l'impact de la pandémie du Covid 19 sur les familles transnationales en Belgique. En effet, en 2020, le monde entier était secoué par une pandémie internationale destructrice. Pour répondre à cette crise, de nombreux gouvernements ont mis en place diverses mesures : fermeture des frontières, confinement, couvre-feu, restrictions des déplacements, distanciation sociale etc. Face à ces changements particuliers, chacun a dû s'adapter et revoir sa façon de garder contact avec ses proches malgré la distance. Mais qu'en est-il des familles transnationales, qui avaient déjà mis en place des manières de se soutenir à forte distance géographique ? En quoi les mesures prises par le gouvernement belge les ont impactées dans leurs besoins et possibilités de soutien ? C'est ce à quoi tente de répondre ce mémoire.

Mots clés : familles transnationales, covid 19, fermeture des frontières, circulation du care, Belgique

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/psad